

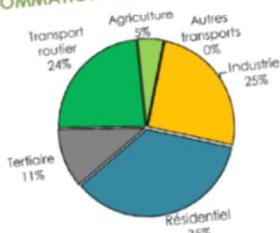
DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

2021

CONSUMMATION et MAITRISE DE L'ENERGIE

Le territoire consomme chaque année 848 MWh soit 229 fois la piscine d'Hurongues emplie de fioul. Par habitant, cela représente 24 MWh/hab/an, une consommation légèrement inférieure aux moyennes régionale et nationale. Le secteur du bâti (résidentiel et tertiaire) représente près de la moitié des consommations du territoire (46%).

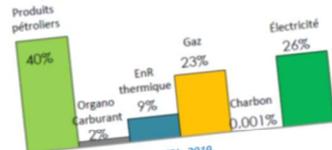
CONSUMMATION D'ENERGIE PAR SECTEUR



source : Rapport final PCAET, CCHDL, 2019.

Les produits pétroliers, dont les transports (93%) et l'agriculture dépendent (respectivement à 93% et 71%), constituent la première source d'énergie consommée.

RÉPARTITION DE LA CONSUMMATION PAR TYPE D'ENERGIE



Source : Rapport final PCAET, CCHDL, 2019.

Le territoire importe 89% de ses besoins énergétiques, soit une facture de 65 M€ (7% de son PIB). Le territoire produit 10 M€ d'énergie du territoire et...

Consommation/hab (2 Facture énergétique) Source : données ORCAE : https://auvergnerhonealps.fr/

87

LES SPECIFICITES DE L'ECONOMIE

Quelles sont les spécificités de l'économie des Monts du Lyonnais ?

	CCHDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPANO
Agriculture	11%	4%	3%	4%	4%	7%
Industrie	19%	21%	19%	25%	24%	11%
Construction	11%	12%	10%	9%	8%	13%
Commerce, transports, services divers	30%	33%	39%	31%	36%	34%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	20%	30%	28%	31%	28%	35%

Emplois selon le secteur d'activité - Insee (RGP 2017)

Catégories	CCHDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPANO
Agriculture, sylviculture et pêche	16%	3%	8%	11%	9%	8%
Industrie	9%	7%	7%	10%	9%	7%
Construction	13%	15%	12%	11%	12%	14%
Commerce, transport, services divers - dont commerce et réparation automobile	50%	61%	60%	56%	57%	58%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	12%	13%	14%	13%	13%	14%

Multiplicateurs actifs par secteur d'activité et tranche d'effectif salarié au 31 décembre - Insee (RGP 2015)

L'agriculture, omniprésente

- 16% des entreprises du territoire
- 11% de l'emploi (1 116 emplois)
- 5,4% des actifs de 15-64 ans sont agriculteurs en 2017, ce qui est largement supérieur aux territoires voisins.
- La part des agriculteurs dans les actifs de 15-64 ans a baissé de près de 30% entre 2007 et 2017 mais cette baisse a tendance à ralentir (-12% de 2012 à 2017).

Une dynamique positive de l'installation agricole :

- Les Monts du Lyonnais accueillent 25% des nouveaux installés alors que le territoire ne compte que 15% des exploitations du Rhône (2010).

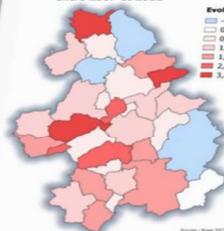
Des mutations socio-économiques :

- Sur 214 personnes accueillies au 1^{er} rendez-vous point accueil installation 69, 50% sont sans diplôme agricole, 73% hors cadre familial et 64% hors cadre agricole (données 2019) ;
- Les formes sociétaires ont augmenté de +47% en 10 ans.
- La part des installations en élevage (tout type) est en chute

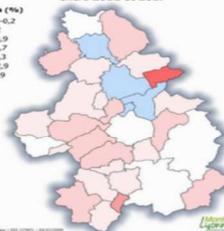
EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Le rythme de croissance démographique se maintient-il ? La croissance est-elle toujours majoritairement liée à l'accueil de nouveaux arrivants ? Progrès-t-elle de la même manière sur toutes les communes ? Où en est-on par rapport aux ambitions et au cadre du SCOT ?

Evolution de population entre 2007 et 2012



Evolution de population entre 2012 et 2017



Classement en zone rurale peu dense

- 35 057 habitants en 2017.
- Densité de 88 habitants au km². L'ensemble du territoire est classé en zone rurale peu dense.
- Près de 2/3 des communes ont moins de 1000 habitants.
- Dans les pages suivantes : population par commune en 2017 et son évolution annuelle depuis 2012.

Indicateurs	CCHDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPANO
Variation de population (%) - due au solde naturel (%)	0,6	1,6	0,5	0,2	0,6	1,3
- due au solde entrées/sorties (%)	0,2	1,2	0,1	0,1	0,4	0,7

37

PARTIE 1 : Géographie, eau, occupation des sols

- Les Monts du Lyonnais 3
- Paysages et occupation des sols 5
- Biodiversité, forêt 7
- Eau 9
- Agriculture 13

PARTIE 2 : Territoire vécu, influence des métropoles

- Organisation intra-territoriale 17
- Le territoire et les métropoles 20
- Tourisme 21
- Coûts de l'immobilier 23

PARTIE 3 : Réseaux

- Réseau routier 27
- Réseau d'eau potable 29
- Réseau d'assainissement 30
- Réseaux d'électricité et Gaz 31
- Réseaux Internet et mobile 33

PARTIE 4 : Démographie

- •Evolution démographique 37
- •Pyramide des âges 39
- •Qualification & CSP 41
- •Niveau de vie 43
- •Composition des ménages 45

PARTIE 5 : Activités économiques / emplois

- Caractérisation de l'économie 49
- Chômage 51
- Les spécificités de l'économie 53
- Spatialisation des emplois 55
- Déficit d'emplois 58
- Déplacements domicile-travail 59
- Analyse de la demande et de l'offre 61

PARTIE 6 : Services de proximité/vie locale

- Logement 65
- Consommation des ménages, offre commerciale 67
- Accès aux soins 69
- Mobilité 71
- Petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité 73
- Avancée dans l'âge 77
- Handicap 78
- Services publics, action sociale 79
- Loisirs, culture, vie associative, 83

PARTIE 7 : Transition écologique

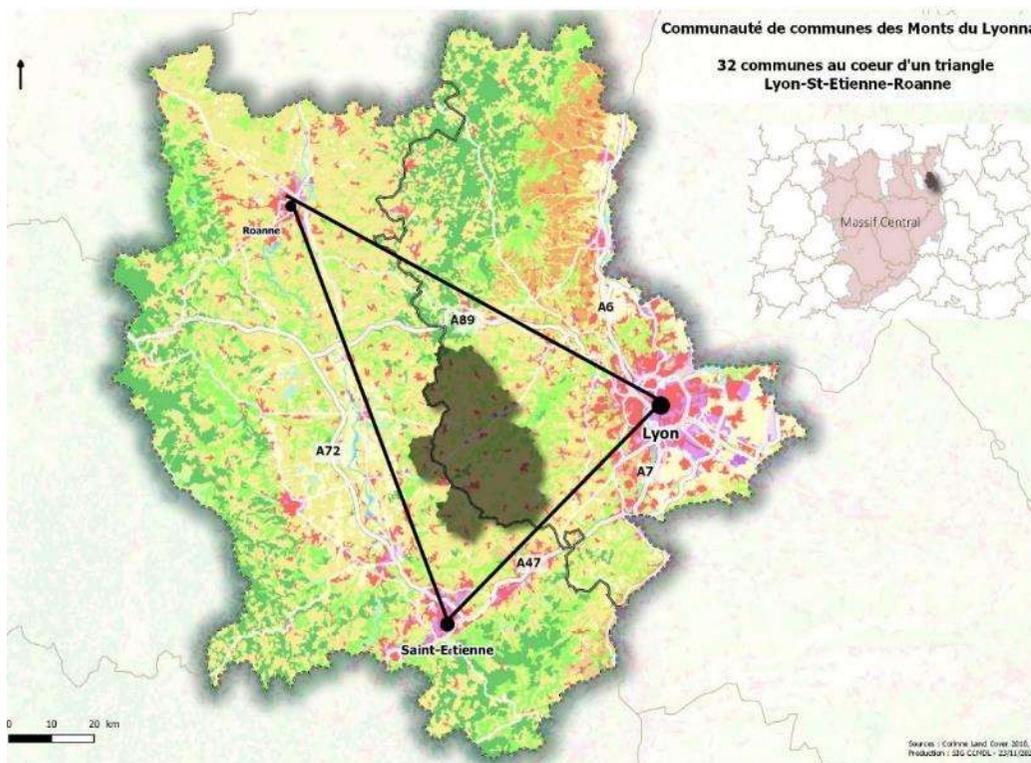
- Consommations et maîtrise de l'énergie 87
- Energies renouvelables 89
- Changement climatique 90
- Emissions et captation de GES 91
- Qualité de l'air 92
- Déchets 93

PARTIE 1 :

GEOGRAPHIE, EAU,

OCCUPATION DES SOLS

LES MONTS DU LYONNAIS



Un territoire rural proche des métropoles...

Il est entouré sur 3 côtés par des zones plus densément peuplées :

- A l'Est par l'agglomération lyonnaise ;
- Au Sud, par l'axe St-Etienne - Lyon, avec la Vallée du Gier proche ;
- A l'Ouest, par la plaine du Forez.

... mais relativement enclavé

- les grands axes routiers, autoroutiers sont en périphérie du territoire
- Seulement 2.8% des déplacements sont effectués en transports public (11.1% en région en 2014).

Un territoire du Massif Central

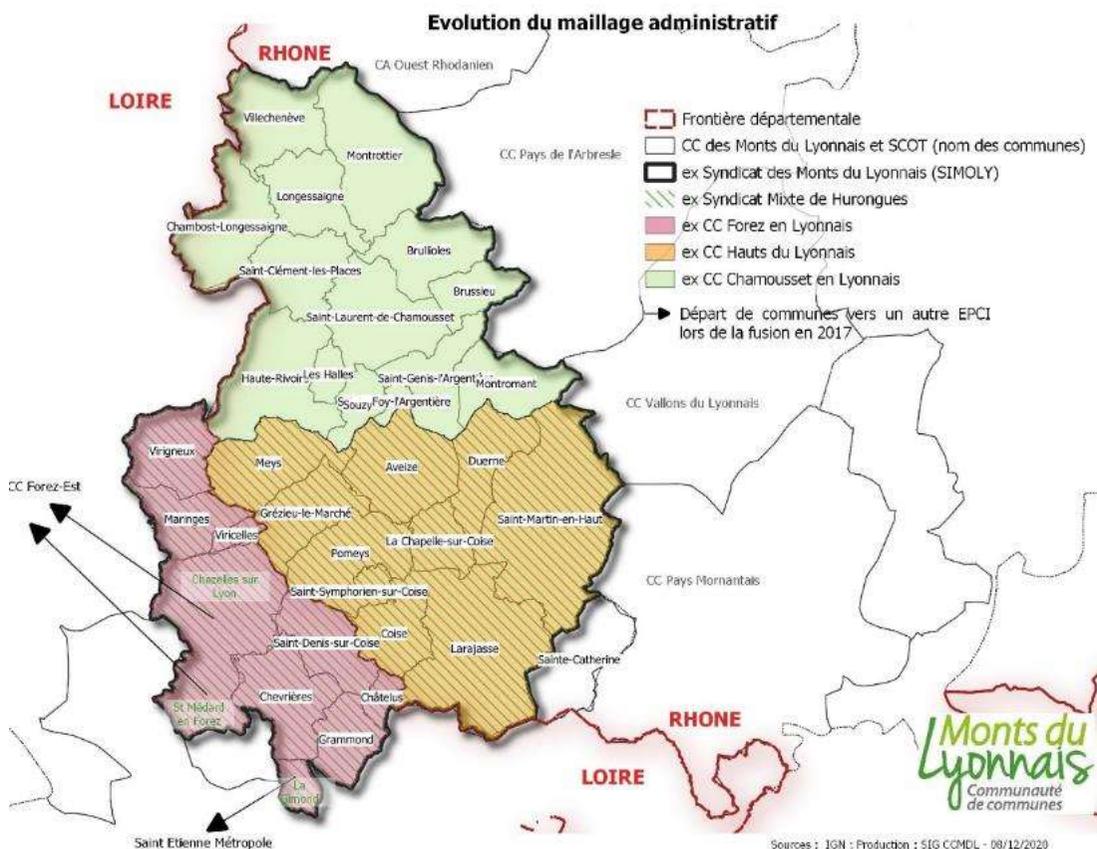
- Le territoire est intégralement classé en zone de montagne.
- Il s'étage de 300 à 933 m.
- La Vallée de la Brévenne forme une séparation naturelle entre le plateau sud globalement plus élevé et le plateau nord.

La CCMDL, une histoire récente

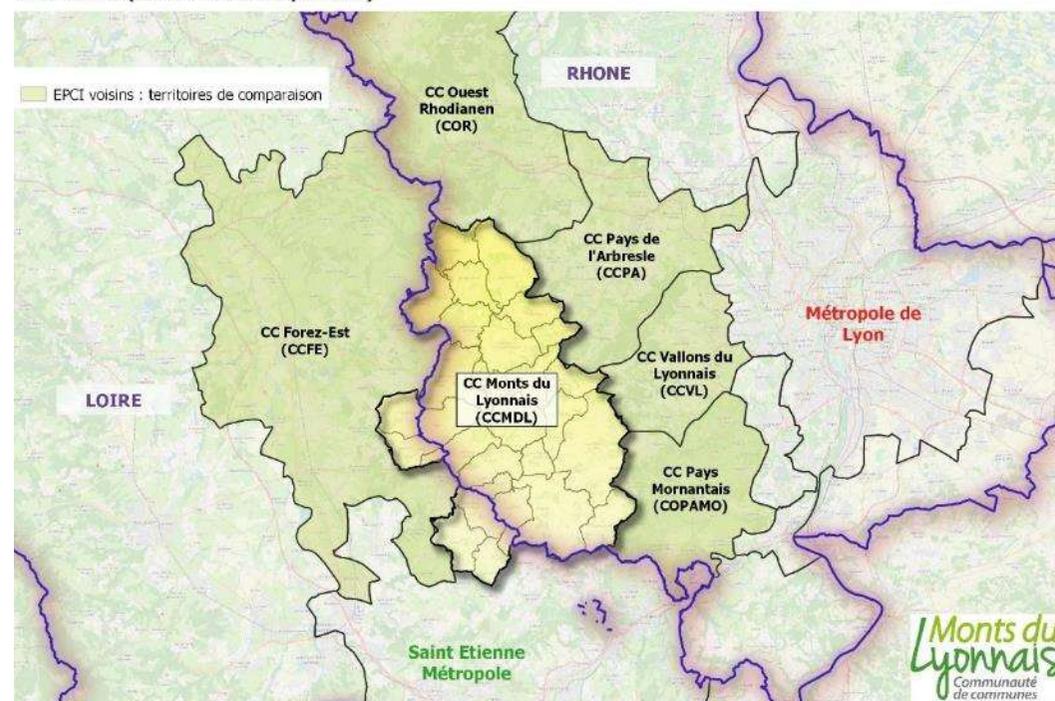
La Communauté de communes des Monts du Lyonnais a été créée le 1/01/2017, elle est issue de la fusion des Communautés de communes de Chamousset en Lyonnais et des Hauts du Lyonnais. Trois syndicats ont également été dissous et leurs compétences reprises par ce nouvel EPCI : SIMOLY, Syndicat mixte de Hurongues et Syndicat mixte du SCoT des Monts du Lyonnais. Depuis le 1/01/2018, elle comporte 32 communes, dont 25 situées dans le Rhône et 7 dans la Loire.

Dans le présent diagnostic, **les données CCMDL seront régulièrement comparées à celles des Communautés de communes (CC) voisines :**

- CC du Pays de L'Arbresle, CCPA (17 communes, 37 613 hab.) ;
- CC des Vallons du Lyonnais, CCVL (8 communes, 29 671 hab.) ;
- CC du Pays Mornantais, COPAMO (11 communes, 28 655 hab.) ;
- CC de l'Ouest Rhodanien, COR (31 communes, 50 591 hab.) ;
- CC Forez Est, CCFE (42 communes, 63 656 hab.).

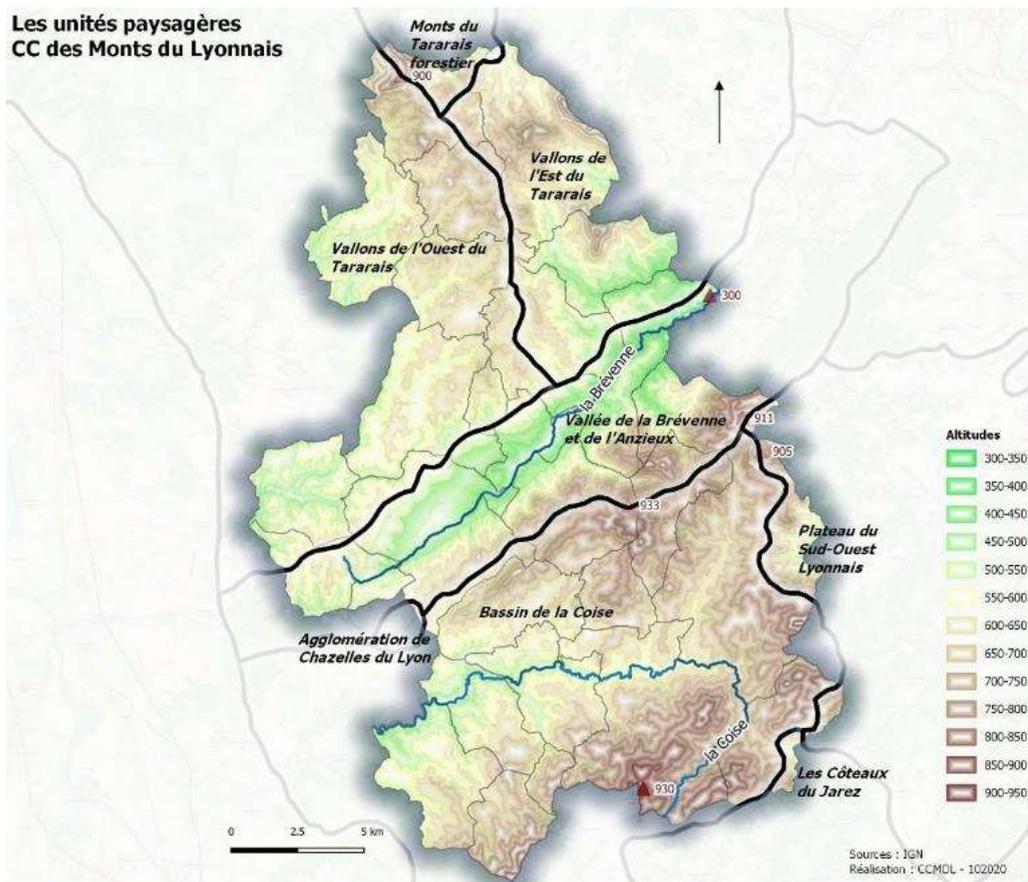


EPCI voisins (territoires de comparaison)



PAYSAGES, OCCUPATION DES SOLS

Comment définir le paysage des Monts du Lyonnais ?
Quelle part du territoire occupent les surfaces agricoles ?
Les espaces artificialisés sont-ils en progression ?



Le paysage : facteur de qualité de vie, d'attractivité et d'identité

Les Monts du Lyonnais comprennent 4 unités paysagères principales :

- Bassin de la Coise ;
- Vallée de la Brévenne et de l'Anzieux ;
- Vallons de l'Est du Tararais ;
- Vallons de l'Ouest du Tararais.

Trois « axes vitrine », du fait de leur position panoramique sur plusieurs entités paysagères et de leur forte fréquentation, ont été identifiés dans le SCOT :

- D311-D2 (Saint-Martin-en-Ht - Chazelles),
- D389-D1089 (Brussieu La Giraudière - Maringes),
- D4 (Villechenève - Sainte-Foy-l'Argentière).

Un plan paysage, mis en place par le SCOT en 2013, définit une stratégie paysagère.

Un territoire majoritairement occupé par l'agriculture et les forêts

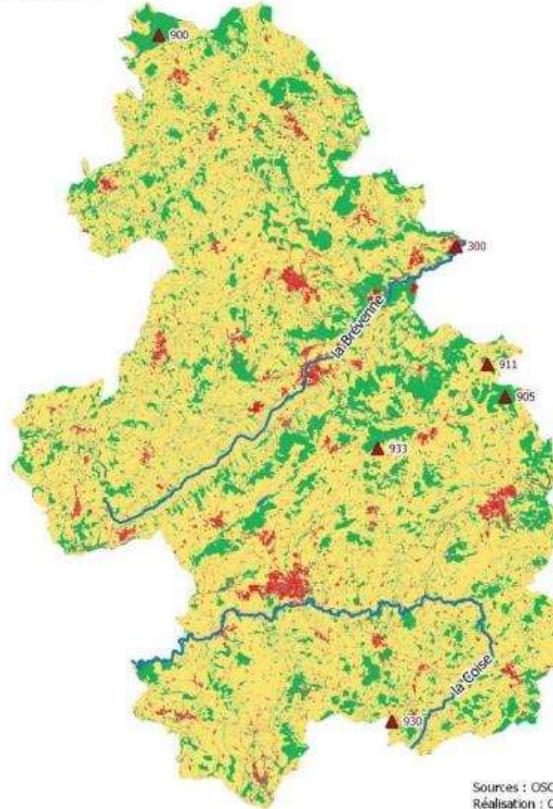
- 71% des surfaces sont agricoles, 21% sont naturelles ou boisées, 6,5% sont artificialisées.
- L'importance des espaces agricoles et boisés permet de capter un tiers des émissions annuelles de gaz à effet de serre du territoire (atténuation du changement climatique).

L'occupation du sol sur le territoire communautaire

Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Occupation sol (niveau 1)

Eaux continentales	[0,619%]
Forêts et milieux semi-naturels	[21,138%]
Surfaces indéterminées	[0,999%]
Territoires Agricoles	[70,826%]
Territoires artificialisés	[6,415%]



168 ha artificialisés entre 2005 et 2015 (dont 132 de 2005 à 2010)

- Une artificialisation qui impacte majoritairement les sols agricoles ;
- à 90% au profit de l'habitat et des grands équipements urbains et à 10% au profit des ZAE

Un engagement du SCOT à une consommation plus économe de l'espace et à lutter contre l'étalement urbain

Le SCOT définit :

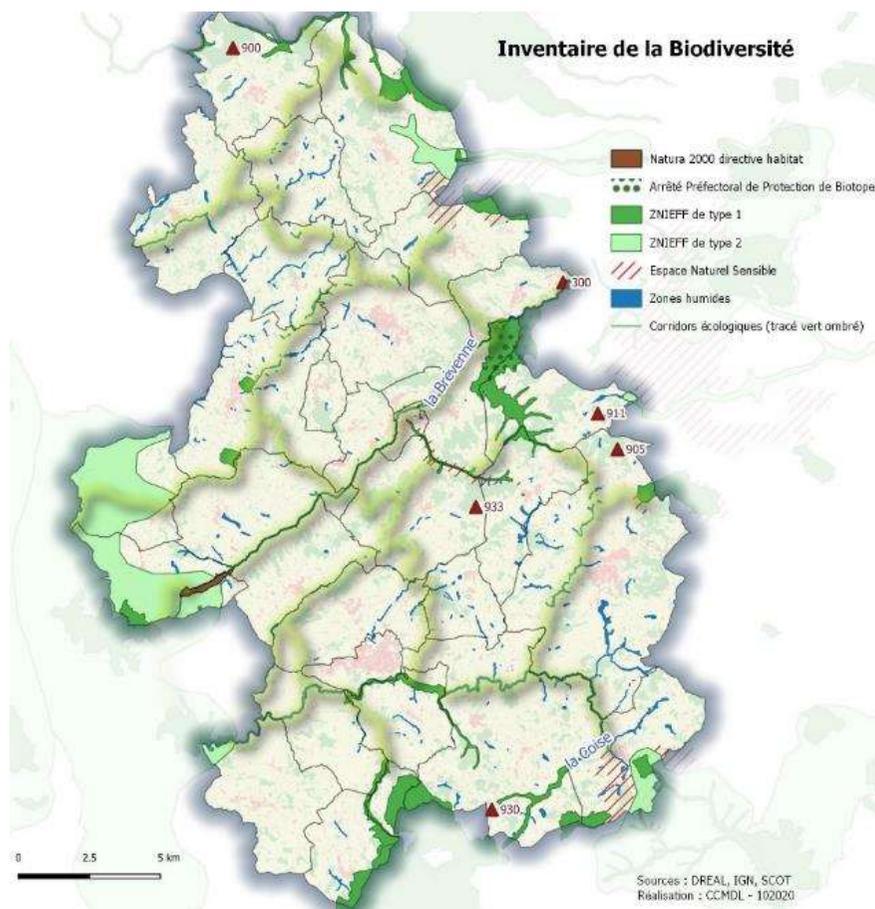
- 240 ha urbanisable à destination de l'habitat d'ici 2037.
- 12 ha urbanisables à destination des équipements communaux et intercommunaux d'ici 2037.
- 50 ha dédiés aux carrières, chantiers et décharges
- 46 ha attribués pour la création de nouvelles zones d'activités d'ici 2037
- Densité de l'urbanisation nouvelle : 20log/ha dans les villages, 25log/ha dans les bourgs

ET DEMAIN ?

- Quelle prise en compte du paysage dans les projets ? Comment en fait-on un atout ?
- Quelle politique de préservation des espaces agricoles et forestiers et de maîtrise et de densification de l'urbanisation ?

BIODIVERSITE, FORETS

Compte-t-on des zonages de préservation de la biodiversité ?
La forêt, un potentiel ?
Quelles sont les dynamiques à l'œuvre ?



2 rivières principales (Coise et Brévenne), de nombreuses zones humides (442 ha), forêts et haies qui sont des zones de vie de biodiversité et rendent de nombreux services environnementaux et climatiques.

Des initiatives et zonages pour protéger la biodiversité

- Elaboration, révision ou modification des documents d'urbanisme pour prendre en compte cet enjeu, entretien des ripisylves, replantation de haies... Mais une vulnérabilité de la biodiversité face aux effets du changement climatique (fortes chaleurs, qualité et quantité de la ressource en eau, problèmes sanitaires).
- Plusieurs zonages de protection de la biodiversité (cf carte ci-contre) : 1 zone Natura 2000, 1 Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, 20 Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques, 7 Espaces Naturels Sensibles.
- 62% des espaces protégés ou inventoriés au titre de leur fonction écologique sont agricoles.

La forêt, un potentiel peu valorisé économiquement...

- Des boisements diversifiés composés majoritairement de feuillus.
- Le prélèvement annuel représente 58% de la croissance forestière.
- Une vocation historique de bois de chauffage et une faible culture forestière (le territoire produit 1% de l'énergie qu'il consomme dont 78% de bois-énergie).
- La forêt appartient à 99% à des propriétaires privés et est très morcelée (1.26 ha en moyenne)
- Du fait du manque d'entretien et d'éclaircie, les bois ont perdu en qualité (malgré leur potentiel).
- Des forêts peu accessibles. Un schéma de desserte forestière permet de prioriser les investissements.

... mais une nécessaire prise en compte de la multifonctionnalité des forêts

- Une composante du paysage (valeur sociale et touristique) ;
- La forêt, un réservoir de biodiversité, un élément de prévention des risques naturels et qui séquestre du carbone (atténuation du changement climatique) ;
- Des peuplements fragilisés par les incidents climatiques et les problèmes sanitaires favorisés par le changement climatique. Des propriétaires expriment une demande croissante de conseils pour expérimenter des essences moins sensibles au stress hydrique et aux parasites ;
- Le bois (d'œuvre ou construction) est une ressource à valoriser économiquement...
- ... dont les sous-produits peuvent être valorisés énergétiquement.

Une volonté récente des propriétaires mais une dynamique encore insuffisante

L'ASLGF (Association Syndicale Libre de Gestion Forestière) Monts et Coteaux du Lyonnais) rassemble 134 propriétaires (960 ha) : elle permet notamment l'organisation de travaux forestiers communs pour optimiser la gestion des parcelles.

Mais cette dynamique est encore insuffisante (12 216 propriétaires forestiers sur la CCMDL).

ET DEMAIN ?

- **Enjeu de préservation et valorisation des forêts, des trames verte et bleue, des réservoirs de biodiversité, des corridors écologiques, des zones humides...**
- **Quelle politique de mobilisation du potentiel économique de la filière bois (amélioration de l'accessibilité, amélioration des peuplements, filière amont-aval...) et ce dans le cadre d'une gestion durable ?**
- **Quelles solutions face au désintérêt des propriétaires et à l'abandon des parcelles forestières qui freinent la dynamisation de la filière bois ?**
- **Quelle adaptation du territoire au changement climatique et à la transition énergétique ?**

Quelle qualité des cours d'eau dans les Monts du Lyonnais ? Quels impact du changement climatique et de l'augmentation démographique sur la ressource en eau ?

Le régime hydrologique des Monts du Lyonnais est de type pluvial, caractérisé par de hautes eaux hivernales et printanières et un étiage estival marqué.

Sur la ligne de partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée

Du fait de sa situation géographique, le territoire de la CCMDL est concerné par 6 bassins versants.

La CCMDL adhère à 6 syndicats de rivières qui mettent en place des actions pour assurer la préservation et la restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau :

- Le SIMA Coise : syndicat interdépartemental mixte pour l'aménagement de la Coise et de ses affluents ;
- Le SYRIBT : syndicat de rivières Brévenne-Turdine ;
- Le SMAGGA : syndicat mixte d'aménagement du bassin versant du Garon ;
- Le SMAELT : syndicat mixte d'aménagement et d'entretien Loise Toranche ;
- Le SAGYRC : syndicat d'aménagement et de gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnière ;
- Le SIGR : syndicat intercommunal du Gier Rhodanien.

L'enjeu qualité de l'eau concerne principalement les contaminations liées aux produits phytosanitaires.

Des enjeux nitrates et phosphore peuvent aussi être retenus mais de manière moins homogène (la qualité de l'eau s'est fortement améliorée sur ces polluants) :

- Contamination de fond par les nitrates d'origine agricole ; Une grande partie du territoire est classée en Zone Vulnérable Nitrate.
- Qualité des cours d'eau médiocre au regard du paramètre « matières phosphorées ».

Des mesures agro-environnementales et climatiques permettent d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques. Depuis 2020, la CCMDL accompagne également les entreprises sur la gestion de leurs rejets et la réduction des micropolluants.

Aujourd'hui, la qualité biologique médiocre est principalement liée à la diminution de la disponibilité quantitative de l'eau et à la dégradation des habitats (ripisylves).

La « Directive Cadre Européenne sur l'Eau » de 2000 impose également un objectif d'atteinte du « bon état écologique » avec la notion de « continuité écologique des cours d'eau ».

Eau : un enjeu quantitatif renforcé par les évolutions climatiques

L'augmentation de la température, de l'évapotranspiration, la diminution du taux d'humidité du sol, des pluies irrégulières plus intenses et l'allongement des sécheresses estivales sont les principales caractéristiques de la remontée du climat méditerranéen sur le territoire. Les enjeux :

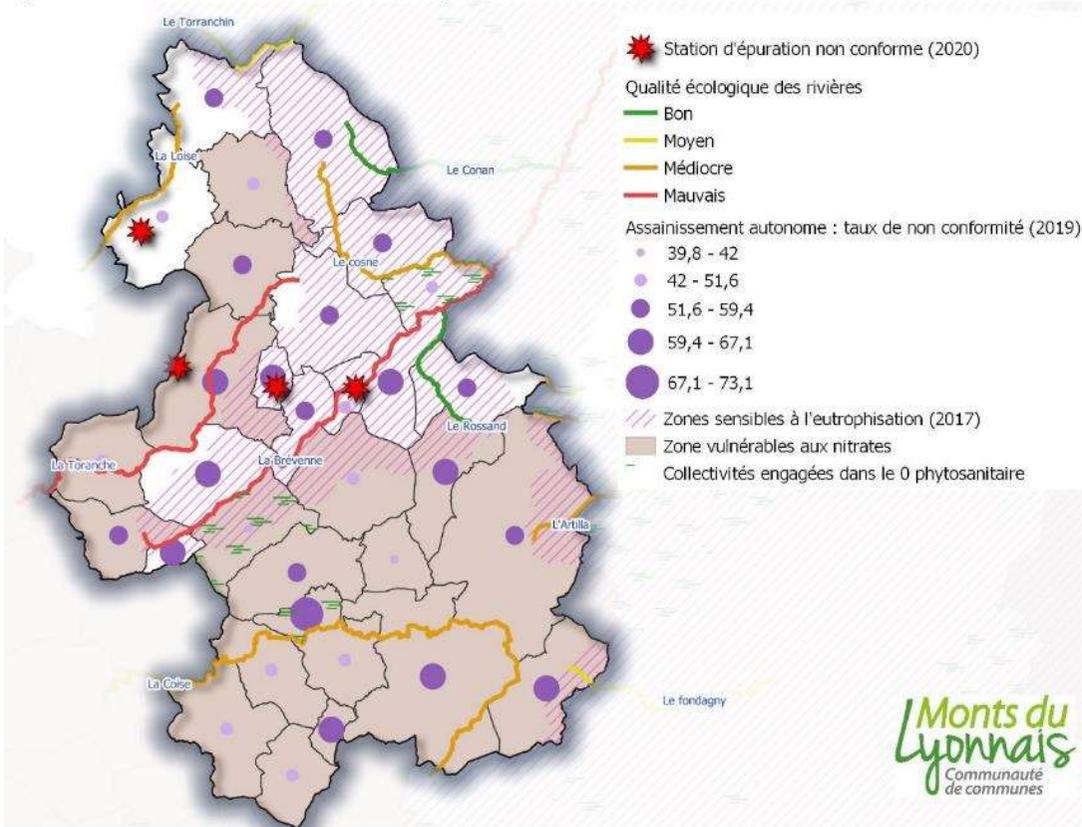
- dégradation de la qualité chimique et biologique : par la diminution des débits d'étiage et l'augmentation des concentrations des polluants.
- accroissement de déficit quantitatif (on parle maintenant de gestion quantitative de la ressource en eau) qui pourrait occasionner des conflits d'usage (eau potable, industriel, agricole, loisirs...). Pour l'agriculture, l'irrigation peut être une solution.

Les syndicats de rivière travaillent sur des PGRE (Plans de Gestion de la Ressource en Eau).

Risques d'inondation : 27 communes concernées par des PPRI

- Le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) Brévenne Turdine concerne 15 communes des Monts du Lyonnais : Meys, Grézieu-le-Marché, Aveize, Souzy, Ste-Foy-l'Argentière, St-Genis-l'Argentière, Brussieu, St-Laurent-de-Chamousset, Brullioles, Montrottier, Haute-Rivoire, Les-Halles, Duerne, Montromant, Villechenève.
- Le PPRI de la Coise concerne 14 communes des Monts du Lyonnais : St-Denis-sur-Coise, Chevrières, Grammond, Chatelus, Pomeys, La-Chapelle-sur-Coise, St Symphorien-sur-Coise, Duerne, St-Martin-en-Haut, Larajasse, Ste-Catherine, Coise, Grézieu-le-Marché et Aveize.

Qualité de l'eau des rivières et indices de pollution



Approvisionnement en eau potable : Les Monts du Lyonnais sont dépendants des captages de Grigny

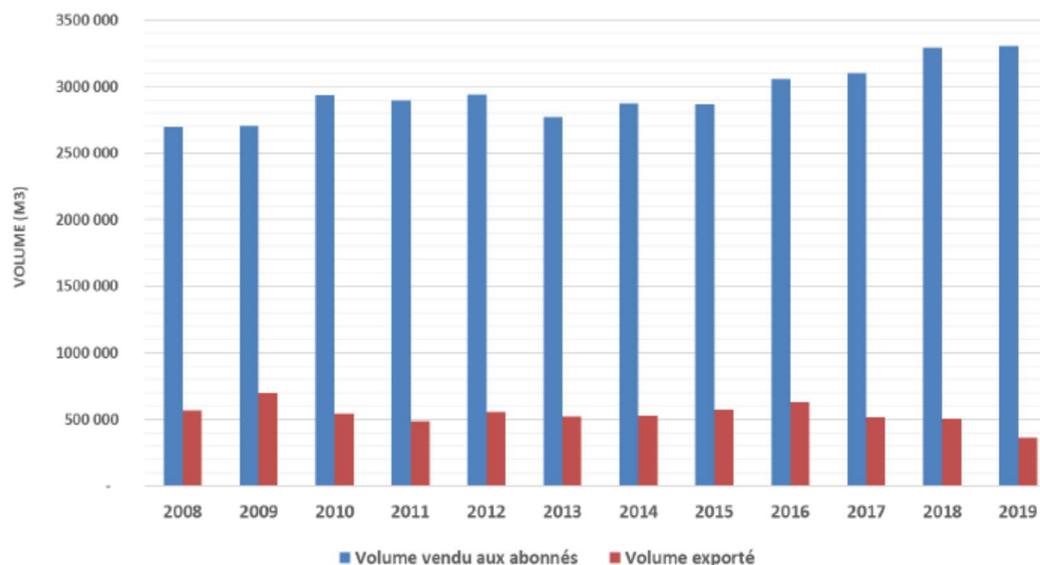
Le contexte de roches cristallines des Monts du Lyonnais rend le stockage souterrain de l'eau quantitativement limité et ponctuel. Il peut néanmoins alimenter de manière régulière quelques sources.

Le Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEMLY) regroupe en 2019 75 communes du Rhône et de Loire, dont 30 de la CCMDL (sauf Grammond et Viricelles).

Chiffres clefs 2019 :

- Volume produit : 5 814 502 m³ (5 811 982 m³ dans les captages à Grigny et 2 520 m³ à Montromant)
- Volume mis en distribution : 5 485 497 m³

Evolution des volumes vendus aux abonnés et exportés (période de relève)



Une consommation estimée d'eau potable de 1 475 991 m³

en 2019 sur les 30 communes CCMDL du SIEMLY.

En 2019, le nombre total d'abonnés est de 35 176. 44% sont des Monts du Lyonnais (15 704 abonnés) : 94% sont des particuliers, 6% des entreprises, 1% des collectivités.

	SIEMLY 2019			30 communes des Monts du Lyonnais 2019	
	nombre clients	volumes vendus m ³	m ³ par client	nombre clients	estimation volumes vendus en m ³
Particuliers	33 319	2 518 969	76	14 694	1 110 890
Collectivités	200	114 036	570	87	49 606
Professionnels	1 657	673 124	406	923	374 951
TOTAL	35 176	3 306 129	94	15 704	1 475 991

L'eau, une ressource stratégique sous tension¹

L'aire métropolitaine lyonnaise n'est pas réputée pour connaître un déficit de sa ressource en eau. Mais la répartition de cette ressource est très hétérogène, et les tensions se multiplient du fait d'une demande croissante.

L'explosion démographique de certains secteurs y est pour beaucoup tout comme l'imperméabilisation des sols. Les activités économiques pèsent également en termes de prélèvements et de risque de pollution. Si l'on se réfère à la consommation moyenne d'eau par jour et par habitant en France (148 litres), il faudra 19 millions de m³ supplémentaires pour satisfaire les 400 000 à 500 000 nouveaux habitants que pourrait compter l'aire métropolitaine lyonnaise en 2040.

¹ Eléments présentés lors de la Conférence des Présidents d'EPCI – Département du 16/12/2020 – diagnostic réalisé par l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (UrbaLyon).

ET DEMAIN ?

- Comment gérer l'augmentation des pressions sur les prélèvements de la ressource en eau ?
- Comment éviter l'aggravation de la dégradation de la qualité de l'eau (les rejets dans les cours d'eau se trouvent de moins en moins dilués avec la baisse des niveaux d'eau, surtout en période d'étiage) ?
- Quelle adaptation du territoire au changement climatique et à la transition énergétique ?
- Enjeu de l'eau potable

Les enjeux présentés lors de la Conférence des Présidents d'EPCI – Département du Rhône le 16/12/2020 :

- *Economiser la ressource*
- *Améliorer les rendements des réseaux*
- *Trouver un équilibre entre autonomie et dépendance*
- *Concilier les usages > gouvernance de l'eau*

AGRICULTURE

Quel poids de l'agriculture dans l'économie du territoire ?

A-t-elle toujours une vocation laitière ?

Comment qualifier la dynamique d'installation ?

Quels sont les principaux risques et potentiels pour l'agriculture de demain ?

La majorité des chiffres ci-dessus seront à actualiser sur 2021-2022 avec les données du Recensement Général Agricole (RGA) 2020.

Une spécificité des Monts du Lyonnais

- En 2017, l'agriculture représente 16% des entreprises du territoire et 11% de l'emploi.
- 5.4% des actifs de 15-64 ans sont agriculteurs en 2017, ce qui est largement supérieur aux territoires voisins.

	CCMDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPAMO
Agriculteurs exploitants	5,4%	1,3%	1,5%	2,6%	2,0%	2,5%

- La part des agriculteurs dans la population active de 15-64 ans a baissé de près de 30% entre 2007 et 2017 mais cette chute a tendance à ralentir (-12% de 2012 à 2017).

De 2000 à 2010, les exploitations sont de moins en moins nombreuses (-25%), se sont agrandies (+29%), mais sans accueillir plus de main d'œuvre (-25% des UTA).

- Une vocation laitière (58% des exploitations, 72% de la SAU) encore importante bien que moins prégnante (diversification des installations).
- 15% des exploitations ont une production reconnue par un signe de qualité (en diminution sur 2000-2010). L'agriculture biologique progresse mais reste peu présente.
- De fortes dynamiques collectives : CUMA, entraide, chantiers collectifs.

Une dynamique positive de l'installation agricole

- 50% des exploitations ont un chef d'exploitation de +50 ans (2010).
- Les Monts du Lyonnais accueillent 25% des nouveaux installés alors que le territoire ne compte que 15% des exploitations du Rhône (2010).
- La part des installations en élevage (tout type) est en chute.
- Des mutations socio-économiques :
 - o Sur 214 personnes accueillies au 1er RDV point accueil installation 69, 50% sont sans diplôme agricole, 78% hors cadre familial et 64% hors cadre agricole (données 2019) ;
 - o Les formes sociétaires ont augmenté de +47% en 10 ans.
- Mais les prix de l'immobilier peuvent être un frein à l'installation...

Les circuits de proximité : un potentiel réel

En 2016, il y avait un déficit de 233 000 hectares agricoles pour nourrir la population de l'aire métropolitaine lyonnaise. Or, les surfaces agricoles ne cessent de diminuer (2 097 ha agricoles artificialisés dans le Rhône entre 2005 et 2015)...

Avec une population en augmentation, la préservation des espaces agricoles apparaît comme un enjeu primordial pour la résilience alimentaire ; La proximité des métropoles est une opportunité pour l'agriculture des Monts du Lyonnais.

- En 2010, 27% des exploitations sont impliquées dans au moins 1 circuit court mais seulement 10% réalisent plus de 75% de leur chiffre d'affaires par les circuits courts.
- 22 % des nouvelles exploitations se sont installées avec un projet de transformation et 33% avec un projet de vente directe ; contre 12 % et 25% de l'ensemble des exploitations en place.

Afin de pérenniser une agriculture diversifiée et de maintenir un tissu artisanal et commercial, les Monts et Coteaux du Lyonnais ont mis en avant 4 axes de travail en 2012 :

- Développer les filières de proximité pour favoriser l'accès à une offre agricole suffisante et diversifiée
- Renforcer la visibilité et la lisibilité des produits et des producteurs du territoire
- Faciliter la mise en place de partenariats interprofessionnels durables
- Professionnaliser / Former les acteurs du territoire concernés par les circuits-courts de proximité

La marque collective « Le Lyonnais : Monts et Coteaux » regroupe 120 adhérents (sur 73 communes) dont 51 de la CCMDL.

La CCMDL et le Syndicat de l'Ouest Lyonnais engagent une réflexion sur une stratégie de développement des circuits alimentaires de proximité à horizon 2030.

Une perte de 910 ha de SAU (Surface agricole utile) de 2000 à 2010 liée à 30% à l'urbanisation et à 70% au fait que certaines surfaces agricoles ne sont plus utilisées par des agriculteurs (exemples : terrains occupés par des chevaux de particuliers, agriculteurs qui gardent 3 ha autour de leur habitation lors de leur départ en retraite, enfrichement, création d'infrastructures par les agriculteurs...).

Des risques importants liés au changement climatique et à l'évolutivité du prix de l'énergie

- L'agriculture est responsable de 48% des émissions de GES du territoire mais permet de séquestrer du carbone ;
- Le faible potentiel irrigable, les pentes et le climat limitent la diversification des productions et la sécurisation des systèmes fourragers ;
- L'agriculture représente 5% de la consommation d'énergie du territoire mais est fortement vulnérable à l'évolutivité de son prix (71% des consommations sont liées aux produits pétroliers)

ET DEMAIN ?

- **Quelle politique de préservation et de transmission du foncier agricole ?**
- **Comment maintenir l'emploi agricole ? Comment accompagner l'arrivée de nouveaux exploitants ? Comment maintenir de l'élevage (enjeu paysager) ?**
- **Comment accompagner l'adaptation de l'agriculture au changement climatique (ressource eau notamment) et à la transition énergétique ?**
- **Comment maintenir la qualité des sols et de la ressource en eau ?**
- **Comment favoriser l'augmentation de la valeur ajoutée par les exploitants au vu des potentiels de consommation interne et proche ?**
- **Comment conforter le caractère nourricier du territoire ?**

PARTIE 2 :

**TERRITOIRE VECU,
INFLUENCE DES
METROPOLES**

ORGANISATION INTRA-TERRITORIALE

Comment s'organise le territoire entre villages et bourgs ?
A quel bassin de vie suis-je rattaché(e) ?

Deux tiers des communes ont moins de 1 000 habitants

Le territoire est marqué par des communes de petite taille (1 100 habitants par commune en moyenne) et une densité démographique relativement faible (82.2hab/km²) soit 32.2 habitants de moins par km² que la moyenne régionale (114.5 hab/km²).

8 bassins de vie¹

3 bassins de vie ont leur bourg-centre sur le territoire communautaire :

- St-Laurent-de-Chamousset (9 974 hab., 10 communes).
- St-Symphorien-sur-Coise (9 943 hab., 8 communes) ; bassin de vie auquel est rattachée également la commune de Marcenod (708 hab.).
- St-Martin-en-Haut (5 674 hab., 3 communes) ; bassin de vie auquel est rattachée également St-André-la-Côte (284 hab.).

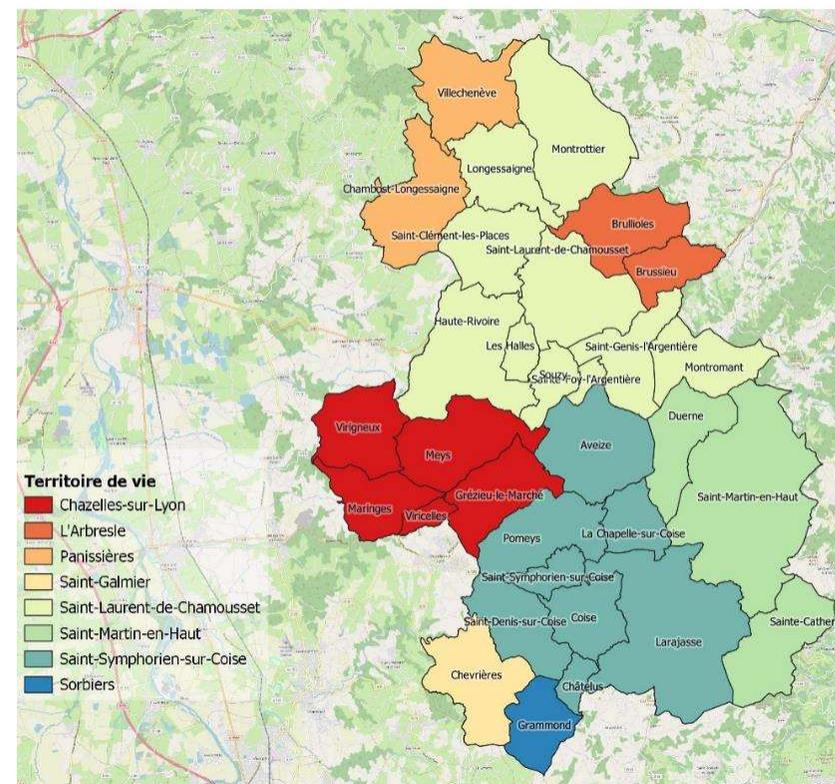
11 communes de la CCMDL sont rattachées à 5 autres bassins de vie avec un bourg-centre extérieur au territoire :

- Grézieu, Meys, Viricelles, Maringes, Virigneux sont rattachées, sans surprise, au bassin de vie de Chazelles s/Lyon.
- Grammond « vit » avec Sorbiers.
- Chevrières « vit » avec St-Galmier.
- Brullioles et Brussieu « vivent » avec L'Arbresle.
- Chambost et Villechenève « vivent » avec Panissières.

¹ Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants :

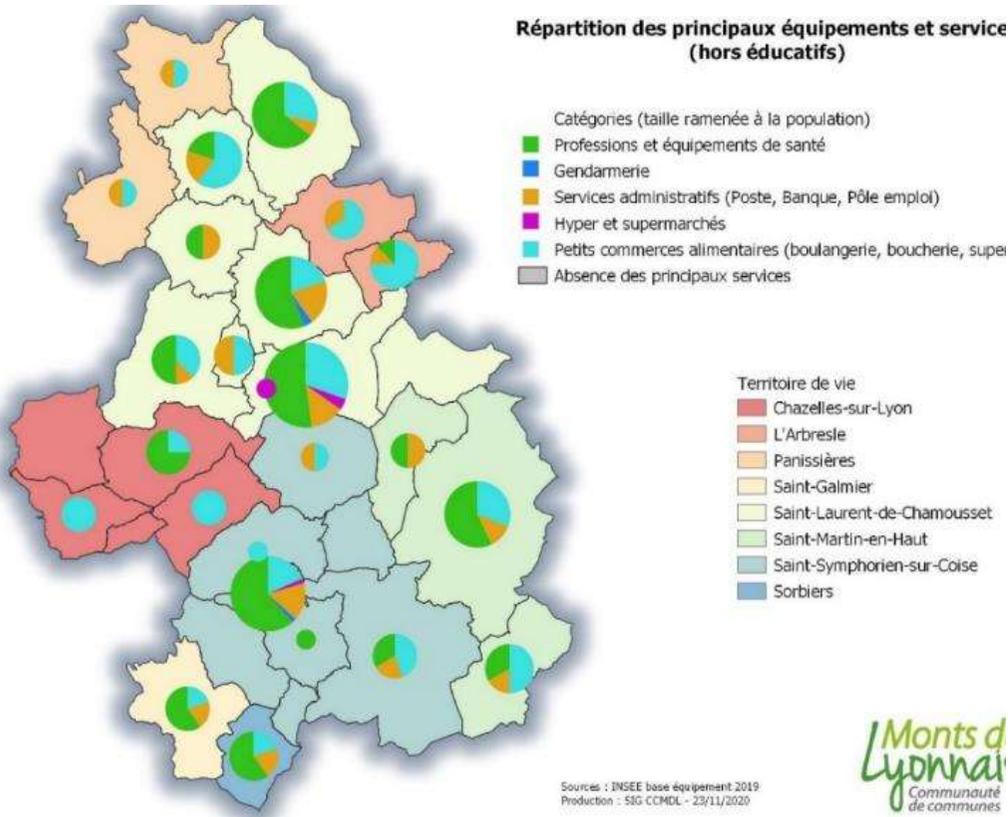
- Équipements concurrentiels: commerces...
- Équipements non concurrentiels : services publics, équipements sportifs...

Territoire de vie (ou bassin de vie) des communes du territoire CCMDL

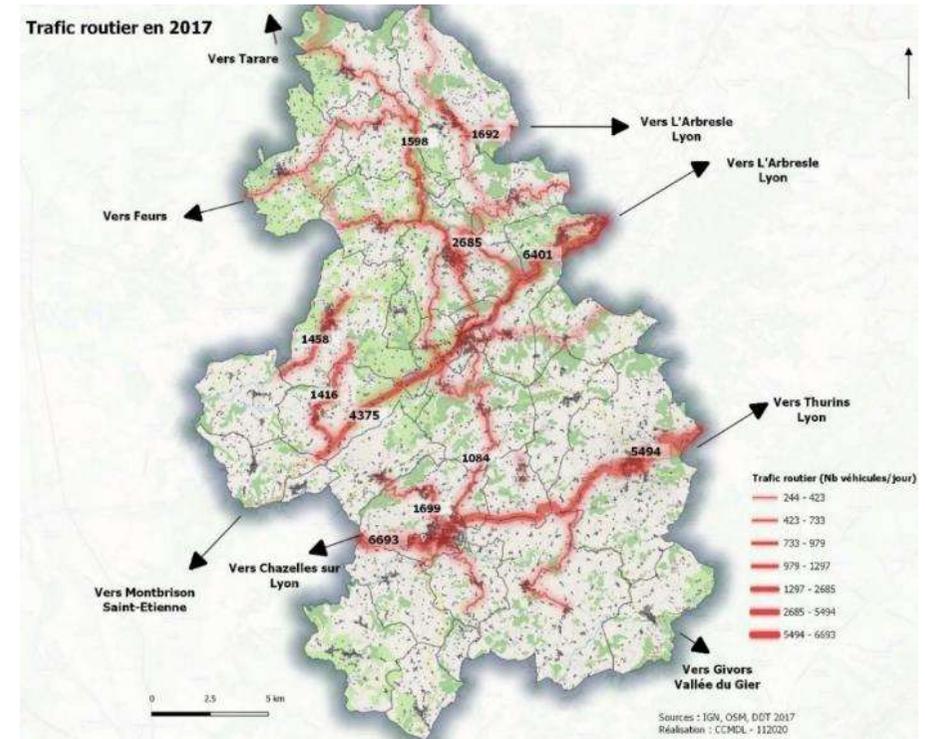


Source : observatoire des Territoires – ANCT (agence nationale de la cohésion des territoires)

- Équipements de santé
 - Équipements d'éducation.
- Sont d'abord définis les pôles de services, puis leur zone d'influence (commune les plus proches en temps de trajet).



Une forte dépendance à l'automobile et une traversée Nord - Sud du territoire difficile sans être motorisé.



Des différences d'organisation entre le Nord et le Sud du territoire :

Au Sud : Une centralisation plus importante autour de St-Symphorien et de St-Martin et un trafic centralisé sur l'axe Est-Ouest Chazelles - St-Martin.

Au Nord : Une répartition plus diffuse des équipements et services sur différentes communes, tout au long de l'axe Ste-Foy - St-Laurent - Montrottier ; et un trafic davantage décloisonné.

ET DEMAIN ?

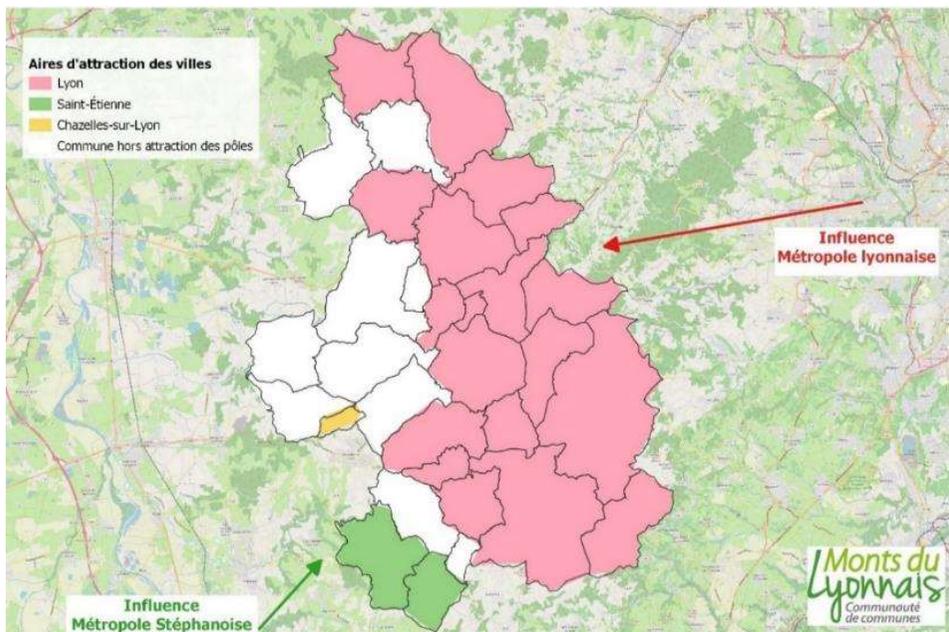
Enjeu de cohésion du territoire de part et d'autre de la Brévenne et entre les bassins de vie.

Prise en compte des fonctionnements des sous-territoires dans les politiques ?

Quelles solutions de désenclavement de la Vallée de la Brévenne ?

LE TERRITOIRE & LES METROPOLES

Quelles influences des métropoles voisines ?
Entre Rhône et Loire, quels risques d'écartèlement du territoire ?



Source : observatoire des Territoires – ANCT (agence nationale de la cohésion des territoires)

60% des communes sur l'aire d'attraction de la métropole lyonnaise

Un tiers des communes ne sont pas dans l'aire d'attraction des métropoles (20% de la population).

Seulement 2 communes dépendent de l'aire d'attraction de St-Etienne.

La complexité des périmètres institutionnels

- A cheval sur 2 départements et en tête de bassins versants, le territoire doit s'adapter à une multitude de périmètres institutionnels (Chambres consulaires, service public de l'emploi...).

Des mises en réseaux plus marquées avec l'Ouest Lyonnais

- Exemples : PFIL, marque collective, OTI, ASLGF...
- Le positionnement touristique et les clientèles cibles sont également bâtis sur la base de cette situation géographique particulière.

ET DEMAIN ?

- Enjeu de cohésion politique et de l'affirmation d'une identité/politique propre pour limiter le risque d'écartèlement.
- Enjeu d'optimisation des atouts que représente la proximité des agglomérations (débouchés, tourisme...)
- L'éventuelle prise de compétence Mobilité fera-t-elle ressortir d'autres enjeux en lien avec les territoires voisins ?

TOURISME

Le positionnement touristique et les clientèles cibles montrent l'importance du positionnement en proximité des agglomérations voisines et du caractère rural des Monts du Lyonnais.

Coeurs de cible : la clientèle d'excursion d'agrément (à la demi-journée ou à la journée)²

- Les habitants du territoire (résidents permanents et résidents secondaires), et leur tribu : « la sortie en famille » ;
- Les habitants des agglomérations proches (1h max - Lyon et Saint-Etienne) : « le bol d'air à la campagne » ;
- Les clientèles en séjour sur Lyon ;
- Les groupes en clientèle régionale (2h max : Auvergne Rhône Alpes) ;

Cibles complémentaires :

- « La clientèle escale » en courts-séjours d'agrément (individuelle) : Les européens du Nord en transit (au départ ou au retour d'un séjour plus au sud) ; Les clientèles nationales en courts séjours, le temps d'une escale.
- les publics spécifiques (groupe) :
 - o Tourisme d'affaires à la journée (groupe) : les participants à un évènement d'affaires à Lyon ou St Etienne ; Les entreprises des agglomérations proches
 - o Tourisme scolaire et extra-scolaire (groupe) : Les établissements scolaires des agglomérations proches ; Les accueils de loisirs extrascolaires
- Marchés de niche (individuel/groupe).

Positionnement touristique : « Une terre originelle, un lieu de retour sur soi, vers son histoire et son terroir, où l'on vient prendre un bol d'air, et rebondir vers une vie plus saine et épanouissante »

Les prestataires et la fréquentation touristique (2020) :

Prestataires touristiques (source : INSEE)	CCMDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPAMO
Restaurants	67	44	58	128	129	35
Hôtels	4	1	4	11	8	4
Campings	5	2	2	6	4	1
Emplacements de campings gîtes et meublés	308	120	51	358	402	60
chambres d'hôtes	21					

Fréquentation touristique en 2019 sur la CCMDL :

- 40 547 nuitées (taxe de séjour)
- 20 342 visiteurs dans les 3 bureaux d'information touristique des Monts du Lyonnais (et 2 242 contacts à distance)

Fréquentation (nb/an)	CCMDL	CCVL	CCPA	COPAMO
Nuitée (adultes)	40 547		64 906	
Visiteurs dans les OTI	20 342	5 114	3 941	2 600

² Etude Mahoc 2015

2020 a été une année très particulière en raison de la crise sanitaire.

De nombreux prestataires sont en grande difficulté (restaurateurs, organisateurs d'événements, Salva Terra, fermes pédagogiques ...).

Après le déconfinement, les hébergeurs ont pu tirer leur épingle du jeu avec la clientèle française en quête de grand air.

Pour les piscines du territoire, la baisse de fréquentation a été de l'ordre de 30 à 50 % par rapport à l'été dernier.

Cette tendance s'est fait également sentir en termes de fréquentation des 3 bureaux d'information touristique du territoire (-42% en juillet aout par rapport à l'été 2019).

Les locations de vélos électriques ont au contraire progressé (+43 %), ainsi que les demandes de cartes VTT via le site Internet (+29%).

Les projets sur les Monts du Lyonnais

- Pôle culturel à St Symphorien
- Réhabilitation du Village Nature l'Orée du bois
- Projet de candidature au label « Petites Cités de Caractère » par Montrottier.
- Baignabilité de la zone de loisirs de Hurongues
- BTI de St-Laurent sera déplacé dans le bourg au sein du Pôle culturel à horizon 2022.
- Redynamisation du GR7
- Participation à l'expérimentation régionale Outdoorvision (outil d'aide à la décision par la visualisation des pratiques des sports et loisirs de nature via le traitement des données des applications mobiles, objets connectés ou sites web).

Une compétence confiée à l'OTI

La CCMDL a délégué à l'office du tourisme intercommunautaire les actions de développement touristique, ainsi que la mise en œuvre de la stratégie marketing de la destination Monts du Lyonnais.

Il s'agit d'un OT associatif né en juillet 2018 de la fusion des OT existants des Monts du Lyonnais, des Balcons du Lyonnais et de la Vallée du Garon). Pour la promotion notamment, l'OTI s'allie par convention avec la CCPA et la CCVL.

ET DEMAIN ?

- **Quels leviers pour développer le tourisme de proximité à destination des habitants et des agglomérations ?**
- **S'appuyer sur l'observation des pratiques effectives des activités de plein air (via l'outil outdoorvision) pour affirmer un positionnement clair de la destination.**
- **Franchir le pas de la commercialisation de l'offre (réservation et paiement en ligne).**
- **Enjeu de la correspondance des périmètres de l'OTI et de la destination Monts du Lyonnais (il est ici question d'efficacité et de cohérence, de visibilité pour les touristes mais aussi pour les prestataires)**

COUTS DE L'IMMOBILIER

La pression immobilière s'exerce jusqu'à 40 km autour de Lyon

L'augmentation exponentielle des prix de l'immobilier dans le cœur de l'agglomération lyonnaise et sa 1ère couronne (+300% dans le collectif ancien en 20 ans) induit un marché de report sur les périphéries (2ème et 3ème couronnes).

Cela conduit à **une augmentation du coût de l'immobilier, plus marqué sur la frange Est et sur la partie Sud du territoire.**

- Les coûts des appartements ont augmenté de 14% sur la CCMDL ; ils n'ont presque pas évolué sur les autres territoires (hormis sur la CCVL).
- Les coûts des maisons individuelles ont augmenté de 5.2% entre 2014-2016 et 2017-2019 (sur les autres territoires les évolutions vont de +7 à +11.2%)
- Les coûts des appartements et des maisons sont beaucoup plus élevés sur les autres territoires rhodaniens de comparaison que sur la CCMDL (+167 et +141%). Les coûts de l'immobilier sur la CCFE sont inférieurs à la CCMDL.

Le nombre de transactions immobilières est en constante augmentation (de 211 en 2014 à 278 en 2019). L'évolution du nombre de transactions entre 2014-2016 et 2017-2019 est comparable à la CCFE et à la COPAMO mais est largement inférieure à celle de la CCPA (22%) et de la CCVL (34%).

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
total des transactions immobilières (appartements + maisons, neufs + anciens) à l'échelle de la CCMDL	211	230	224	222	265	278

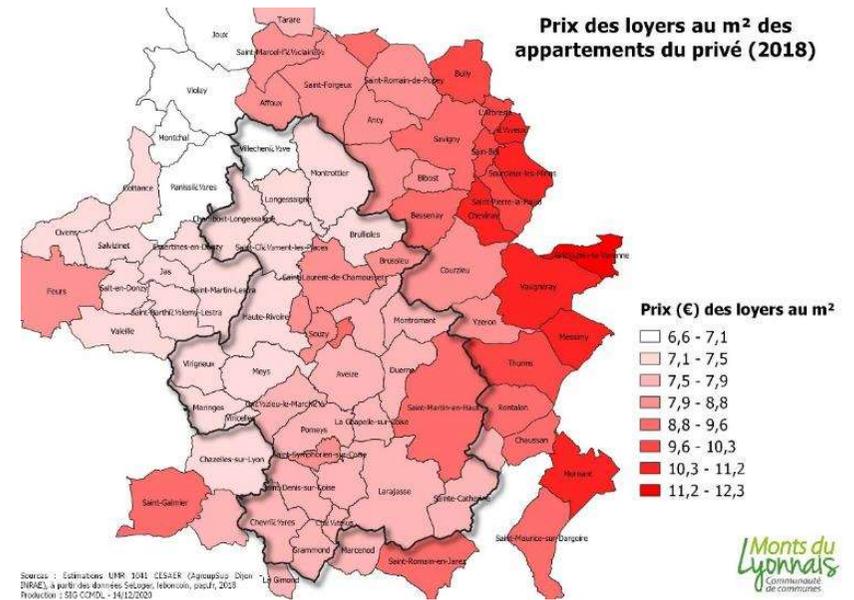
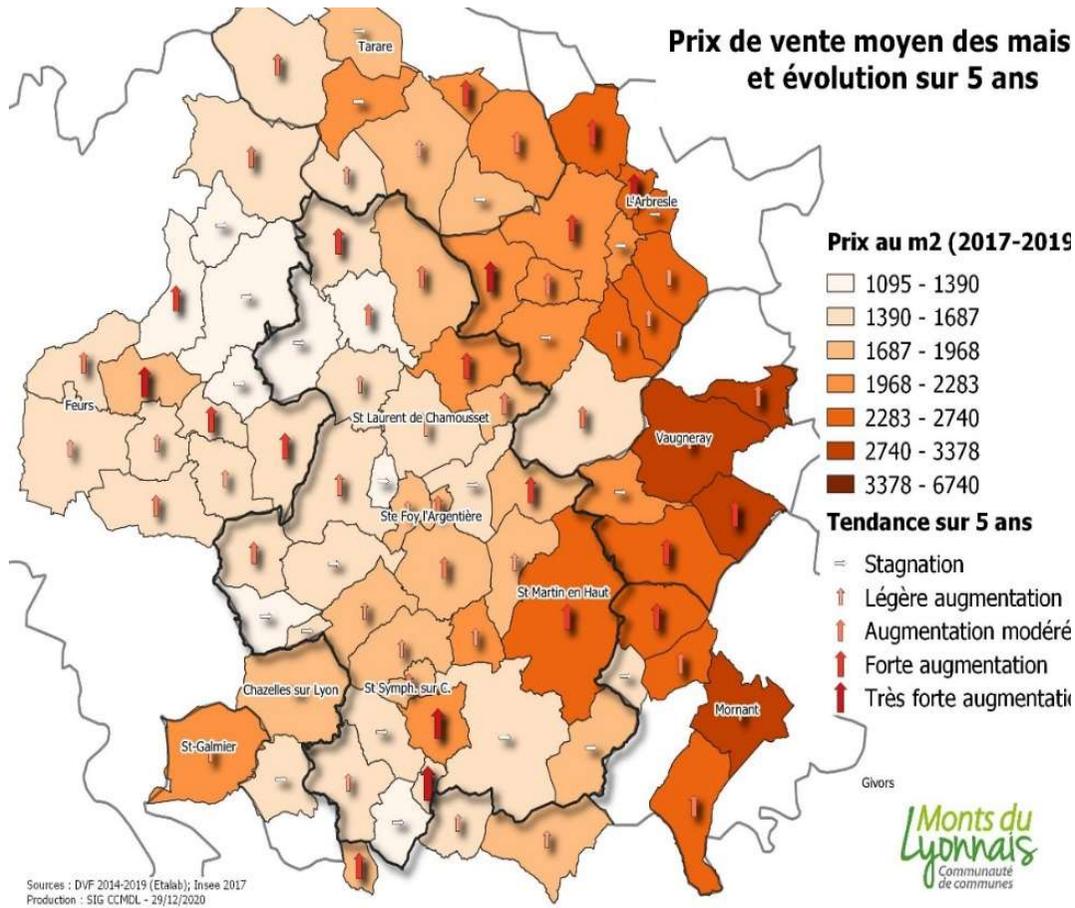
Source : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/demandes-de-valeurs-foncieres/>

(NB : Comme il y a moins de transactions dans les petites communes, les prix peuvent varier d'une année sur l'autre suivant le fait qu'il s'est vendu davantage de biens relevant du parc ancien ou à l'inverse relevant du parc neuf.)

On peut dire que le nombre de transactions plus modéré que sur les territoires voisins est également à mettre en lien avec le fait que la population CCMDL change moins de domicile que sur les territoires limitrophes.)

	nombre de transactions		coût moyen au m ² des appartements			coût moyen au m ² des maisons individuelles		
	moyenne par commune (2017-2019)	Evolution 2014-2016 et 2017-2019	2014-2016	2017-2019	Evolution	2014-2016	2017-2019	Evolution
CCMDL	8,0	15,0%	1181	1343	13,7%	1612	1695	5,2%
CCFE (16 communes sur 42)	14,8	14,7%	1358	1298	-4,4%	1452	1553	7,0%
CCPA (12 communes sur 17)	18,2	22,2%	1927	1989	3,2%	2130	2361	10,8%
CCVL (6 communes sur 8)	25,8	34,1%	1918	2534	32,1%	2465	2645	7,3%
COPAMO (4 communes sur 11)	26,1	14,2%	2145	2174	1,3%	2433	2705	11,2%

Source : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/demandes-de-valeurs-foncieres/>



ET DEMAIN ?

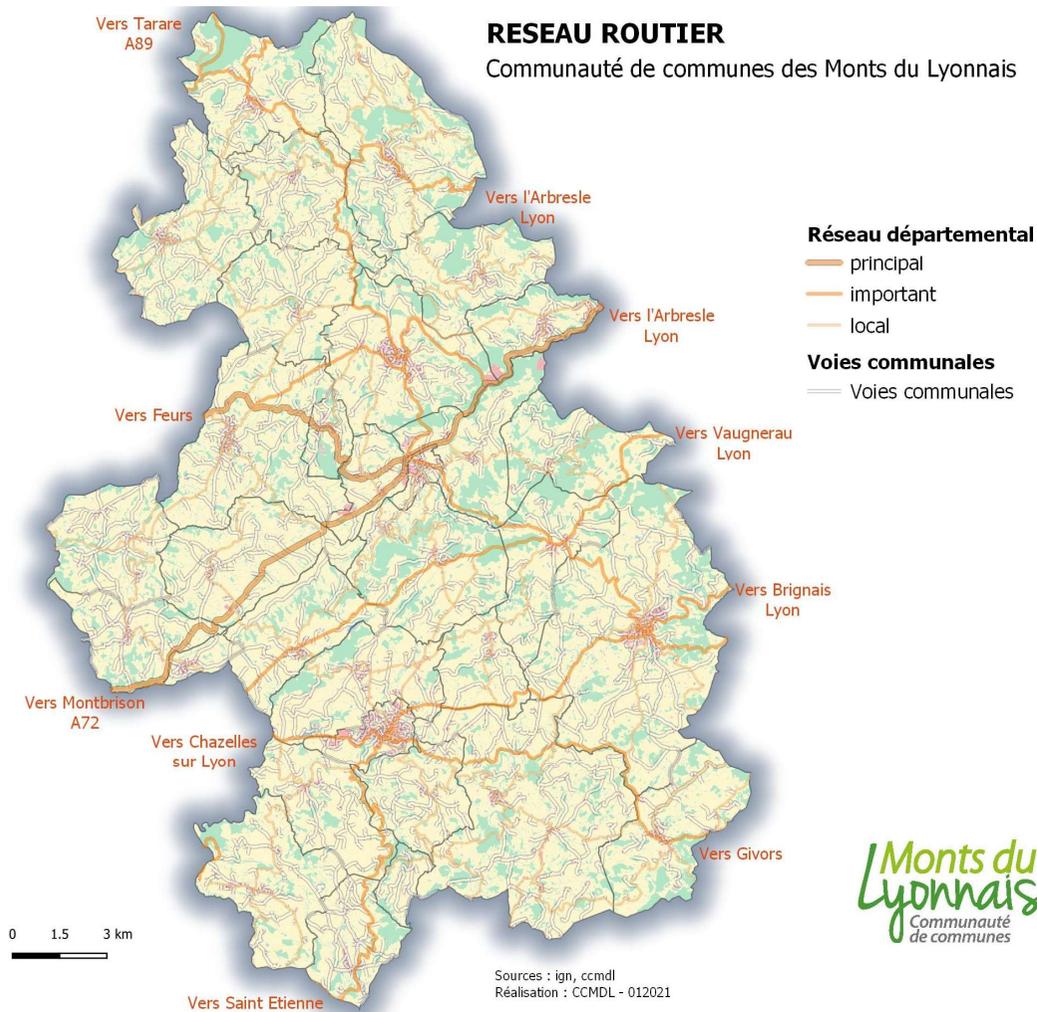
- Comment contenir l'augmentation des prix de l'immobilier et du foncier afin de pouvoir loger la population locale aux revenus inférieurs à ceux de la métropole lyonnaise ?
- Comment éviter que cette pression foncière et immobilière ne gagne d'autres communes du territoire ?
- Comment maintenir une mixité sociale sur toutes les communes (notamment celles où la pression est la plus forte) ?
- Quels effets éventuels de la crise sanitaire sur l'attractivité du territoire ?

Il y a des écarts de prix importants au sein de la CCMDL : **le coût au m² sur le territoire sud est généralement plus élevé que sur le nord**. Il est également plus élevé sur les communes de l'ouest traversées par les voies de circulation. Enfin, le nombre d'équipement et services sur la commune à proximité immédiate est également un facteur tirant les coûts vers le haut.

PARTIE 3 :

RESEAUX

RESEAU ROUTIER



Le réseau routier sur le territoire de la CCMDL est dense :

- 433 km de voiries de compétence départementale
- 908 km de voiries de compétence communale ou communautaire (approximation)

Ce réseau est structurant pour le territoire ; **la majorité de ce réseau est goudronné et n'est pas dégradé.**

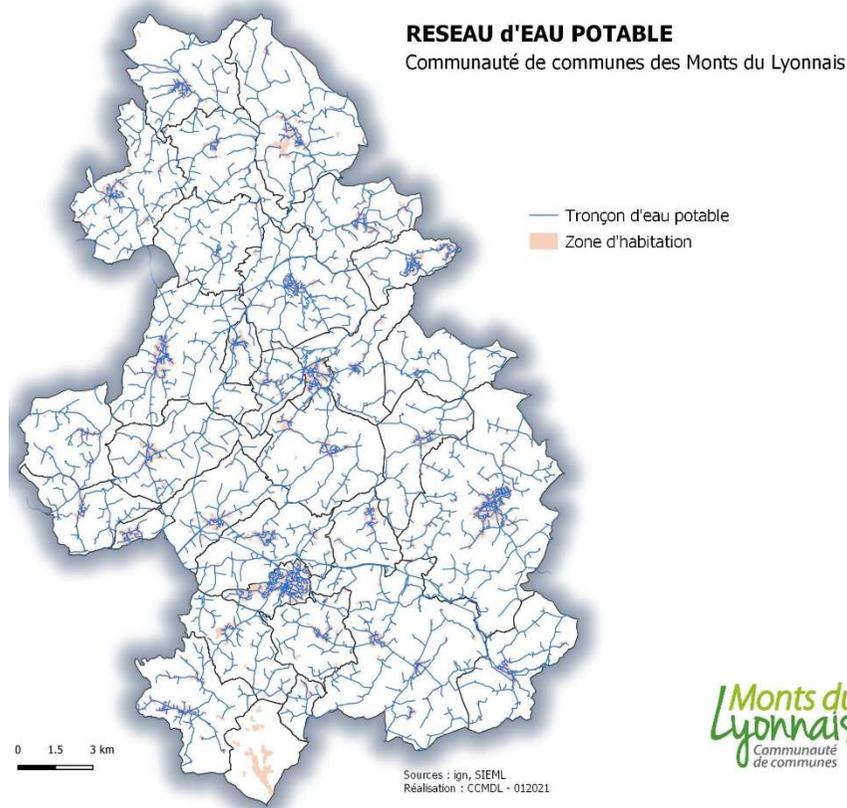
L'accessibilité, l'état et le calibrage des voiries est également un élément important du développement économique local.

Le maintien de la voirie d'intérêt communautaire est estimé à 1.3 M d'€ / an pour la CCMDL.

ET DEMAIN ?

- Dans le temps, quelle capacité à investir pour le Département et les communes/CCMDL, pour maintenir ces voiries ? quelles priorisations ?
- Quelle optimisation des travaux intégrant la voie de circulation et les autres réseaux (ex : assainissement) ?

RESEAU D'EAU POTABLE



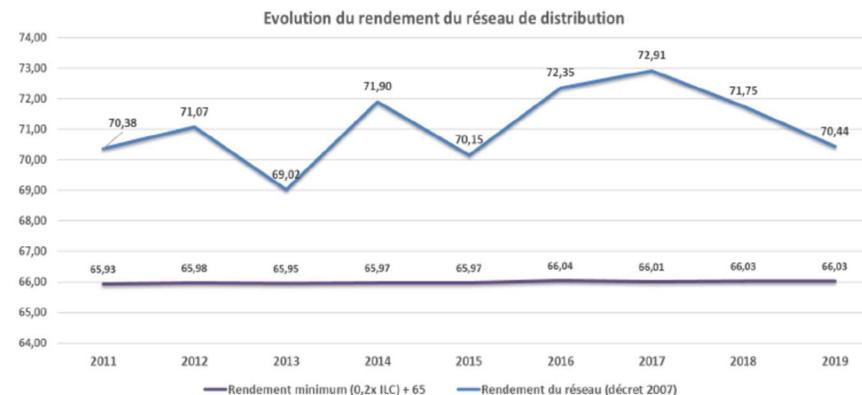
Pour le SIEMLY : 61.3 m de réseau par client ;
2 155.7 km de réseau de distribution d'eau potable.

Une vingtaine de km de réseau renouvelé chaque année : Le taux moyen annuel de renouvellement du réseau est de 1.01% hors branchement.

Avec le Plan de Rebond, il s'agirait de doubler, voire tripler ce chiffre en 2021 et 2022.

Un rendement du réseau de 70.48%

En 2019, le rendement du réseau de distribution est de 70.48% (1 696 217 m³ perdus en 2019)



ET DEMAIN ?

Les enjeux présentés lors de la Conférence des Présidents d'EPCI – Département du Rhône le 16/12/2020 :

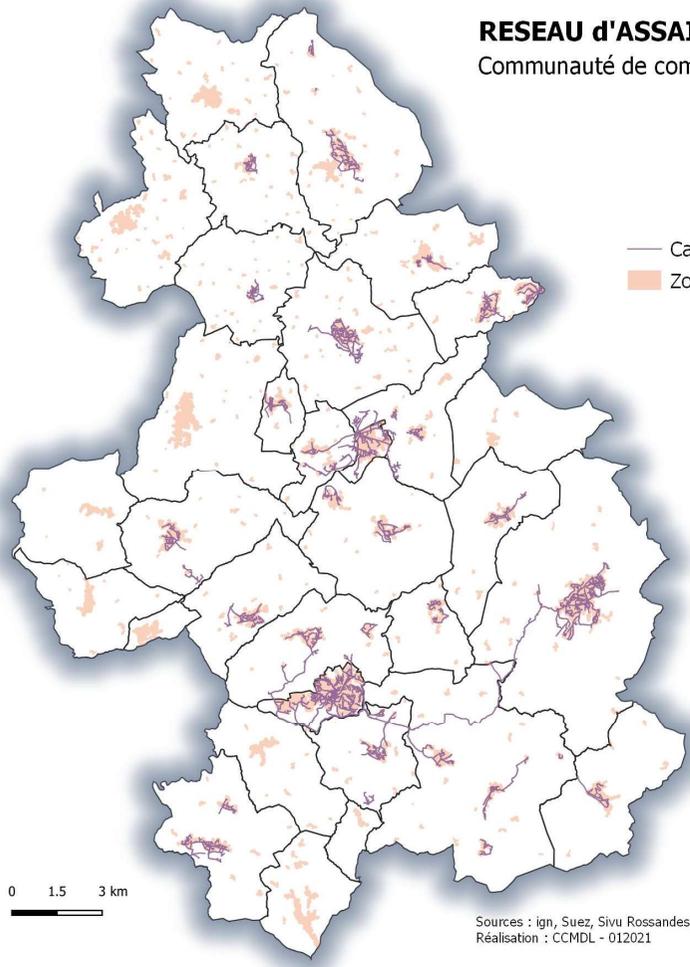
- *Economiser la ressource*
- *Améliorer les rendements des réseaux*
- *Trouver un équilibre entre autonomie et dépendance*
- *Concilier les usages > gouvernance de l'eau*

RESEAU D'ASSAINISSEMENT

RESEAU d'ASSAINISSEMENT

Communauté de communes des Monts du Lyonnais

— Canalisation d'assainissement
■ Zone d'habitation



Sources : Igm, Suez, Sivu Rossandes, ...
Réalisation : CCMDL - 012021

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes

Assainissement : La CCMDL compte 46 ouvrages d'épuration et 325 km de réseaux

L'assainissement collectif est le système dans lequel les eaux usées sont collectées et acheminées vers une station d'épuration pour y être traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. La CCMDL assure la gestion de la compétence assainissement.

Sur les 20 ans à venir, ce sont plus de 30 millions d'euros à investir.

Le territoire est étendu et peu dense : tous les habitants ne peuvent être desservis par le réseau public d'assainissement. Les eaux usées sont alors rejetées dans des installations individuelles, obligatoires ; Le contrôle des assainissements autonomes a été confié au SIMA Coise.

ET DEMAIN ?

- Continuer la mise en conformité des stations d'épuration et réduire les Eaux Claires Parasites des réseaux d'assainissement

RESEAUX ELECTRIQUE ET GAZ

Réseau électrique

Historiquement les communes se sont regroupées à l'échelle départementale dans des syndicats d'électrification. :

- Le SYDER pour les communes du Rhône de la CCMDL
- Le SIEL pour les 7 communes de la Loire

La distribution publique est assurée par Enedis qui en assure l'exploitation et l'entretien.

En 2018, il n'existe pas de poste source sur les communes de la CCMDL. Les 2 plus proches sont à Chazelles-sur-Lyon et à L'Arbresle. D'autres postes sont présents dont un à Messimy et plusieurs autour de Rive-de-Gier.

Sur le poste source de Chazelles, **9 MW de puissance ont été réservés sans travaux pour de nouvelles énergies renouvelables électriques** en supplément aux 5 MW déjà raccordés et au 0.3 MW en développement. Sur celui de L'Arbresle, 5 MW sont réservés en plus des 2.4 MW déjà raccordés et 0.2 MW en développement.

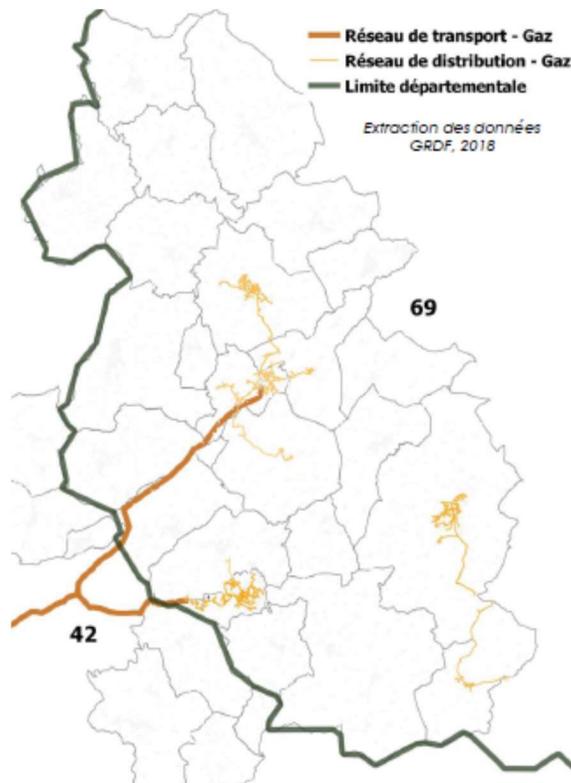
Les réseaux moyenne et basse tensions sont principalement aériens à l'exception de la vallée de la Brévenne et des bourgs de St-Martin en Haut et St-Symphorien s/Coise.



Extraction d'Open Data / Réseaux Energies, données au 6 juillet 2019

10 communes sur 32 sont desservies par le réseau de gaz (moyenne de 53% en France) en 2019, pour 47% de la population du territoire :

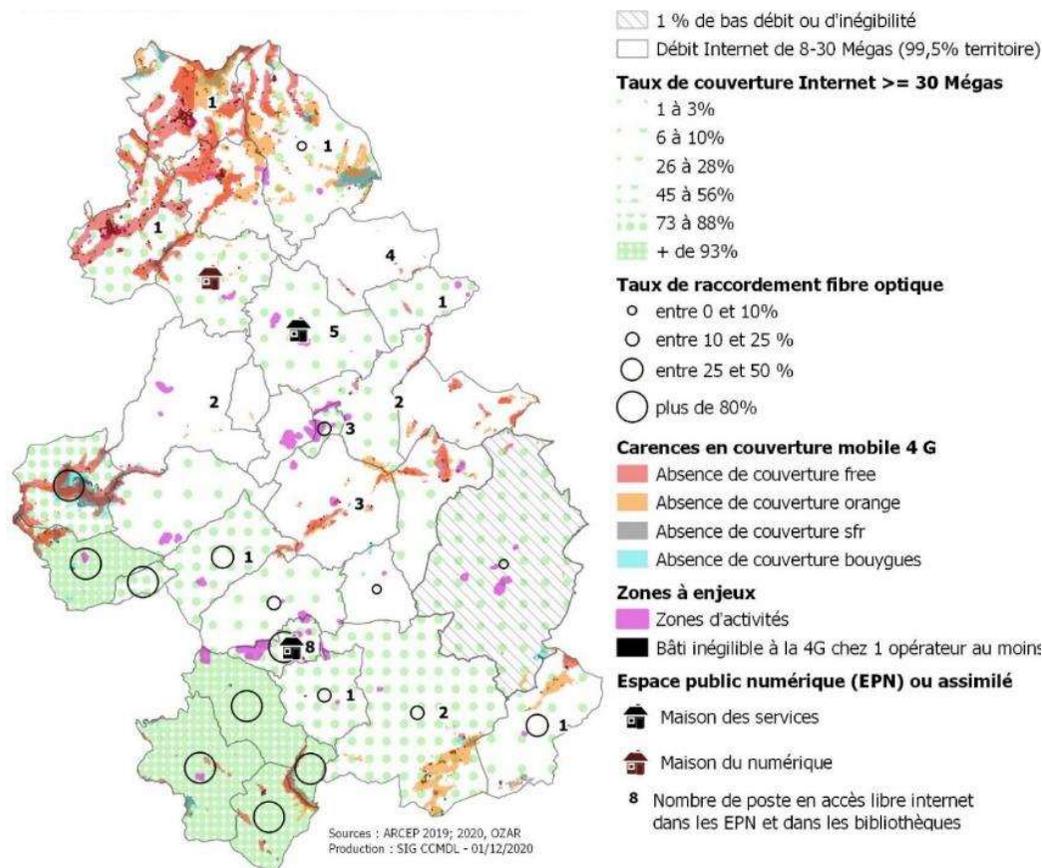
Aveize, Pomeys, Souzy, Ste-Catherine, Ste-Foy, St-Genis, St-Laurent, St-Martin, St-Symphorien, ainsi que la ZA Croix Chartier (unité de méthanisation + station GNV).



ET DEMAIN ?

- Rénovation et amélioration des réseaux électriques et gaz
- Enterrement des lignes électriques
- Vision du réseau à l'instant T sur sa capacité d'injection, son état...
- Projection de l'évolution du réseau pour prioriser des zones de production d'électricité renouvelable

RESEAUX INTERNET & MOBILE



Un territoire relativement bien connecté : le haut débit presque partout, le très haut débit en progression.

- Les différentes technologies haut-débit sont bien implantées offrant des alternatives et une diversité d'accès : ADSL, câble (grâce à l'EPARI, il couvre tous les bourgs rhodaniens au très haut débit depuis une quinzaine d'années), fibre optique, 4G.
- 99% du territoire est couvert par un débit supérieur à 8 mégas dont les zones d'activité.
- Mais on note, dans une dizaine de hameaux, des affaiblissements de débit et même du bas débit (sur les communes suivantes : Brussieu, Brullioles, Duerne, La-Chapelle, Pomeys, St-Symphorien et St-Martin).

2 calendriers pour le déploiement de la fibre :

- Loire : initiative publique (SIEL) ; le déploiement de la fibre optique est achevé et permet d'accéder à des débits importants, supérieurs à 30 mégas (voir 1G !)
- Rhône : initiative privée (société Orange). Le déploiement est en cours et va progressivement être accessible à tous les foyers d'ici 2022.

Mais le non-accès à la fibre est une source d'insatisfaction majeure relevée par les entreprises (insatisfaction qui devrait être résolue avec le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire à l'horizon 2022).

La couverture mobile globalement bonne mais quelques disparités

Dans certains hameaux, la « voix » (fonction téléphone) a encore du mal à passer chez certains opérateurs. Ces sites (ex : L'Aubépin) doivent être signalés par les mairies sur la plateforme « France Mobile » en vue de l'installation d'une antenne relais.

D'après les opérateurs, hors zones naturelles inhabitées, le territoire est totalement couvert en internet mobile (3G et 4G) par au moins 1 opérateur. Une grande partie du territoire a accès aux 4 opérateurs (les bourgs notamment).

Mais il subsiste un certain nombre de foyers pour lesquels l'accès à l'internet mobile chez plusieurs opérateurs n'est pas possible (cf carte).

ET DEMAIN ?

- Comment accompagner la transition numérique des entreprises et administrations (commerce en ligne, communication digitale...) tout en réduisant la vulnérabilité des données ?
- Comment accompagner les opportunités du numérique pour le développement de nouveaux services à la population (téléconsultations médicales...) ?
- Comment accompagner localement le développement du télétravail (pour réduire les déplacements) ?
- Comment accompagner une attitude numérique éco-responsable et citoyenne (lutte contre violences numériques)

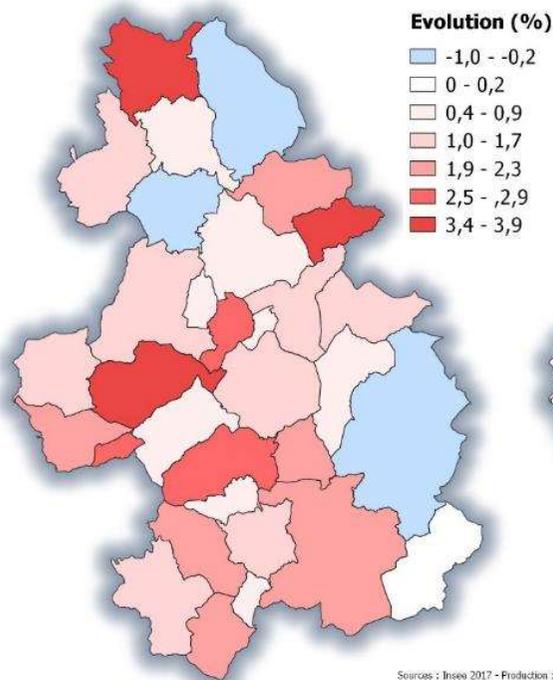
PARTIE 4 :

DEMOGRAPHIE

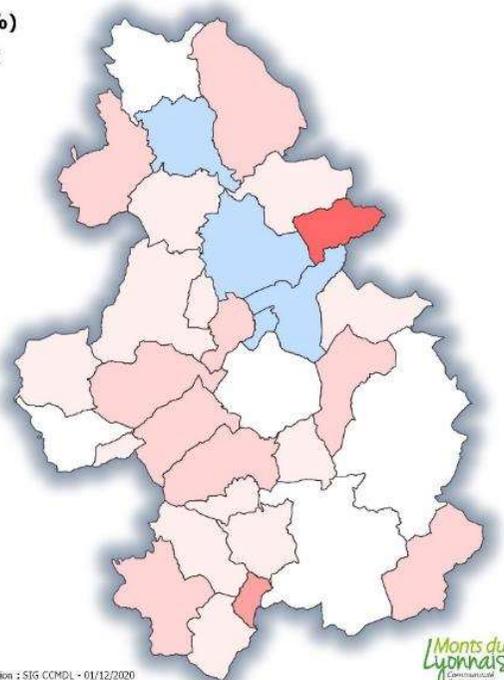
EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Le rythme de croissance démographique se maintient-il ?
 La croissance est-elle toujours majoritairement liée à l'accueil de nouveaux arrivants ?
 Progresse-t-elle de la même manière sur toutes les communes ?
 Où en est-on par rapport aux ambitions et au cadre du SCOT ?

Evolution de population
entre 2007 et 2012



Evolution de population
entre 2012 et 2017



Classement en zone rurale peu dense

- 35 057 habitants en 2017.
- Densité de 88 habitants au km². L'ensemble du territoire est classé en zone rurale peu dense.
- Près de 2/3 des communes ont moins de 1000 habitants.
- Dans les pages suivantes : population par commune en 2017 et son évolution annuelle depuis 2012.

Indicateurs	CCMDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPAMO
Variation de population (%)	0,6	1,6	0,5	0,2	0,6	1,3
- due au solde naturel (%)	0,4	0,4	0,5	0,1	0,2	0,7
- due au solde entrées/sorties (%)	0,2	1,2	0,1	0,1	0,4	0,7

La croissance démographique ralentit

- La population augmente.
- Mais cette croissance ralentit depuis 2012 : La croissance moyenne de la population est de de 0.6%/an sur 2012-2017 alors qu'elle était de 1,52%/an sur 2009-2014.
- Cette évolution 2012-2017 correspond à l'évolution régionale mais est inférieure aux dynamiques démographiques du Rhône (0,9%) et largement supérieure à celle du département de la Loire (0,2%) ; Des évolutions similaires sont constatées sur la CCFE et la CCPA.

Une baisse importante de la part du solde migratoire dans la croissance de la population

- Le solde migratoire est aujourd'hui responsable d'un tiers de la croissance démographique ; sur 2009 et 2014, l'augmentation de la population était due pour moitié à l'accueil de nouveaux arrivants et pour moitié à la natalité
- Le taux de natalité diminue (11,7 pour 1000 habitants par an sur 2012-2017 contre 13,8 sur 2007-2012). Il s'agit d'une tendance nationale (taux de natalité de 11.5 en 2017 pour la France), bien que la diminution de la natalité soit moins forte sur la CCMDL.

Une croissance notamment au sein des communes plus rurales

- Alors que dans les années 1990, les bourgs-centres avaient un rythme de croissance largement supérieur aux communes plus rurales, la situation s'est inversée depuis les années 2000 et persiste.
- L'évolution de la population est diverse selon les communes :
 - o Brussieu, Villechenève et Meys ont un rythme de croissance supérieur ;
 - o Les bourgs affichent un solde naturel bas ou négatif (population plus âgée). Pour certains, cela est compensé par un solde migratoire positif (St-Symphorien, St-Martin...). Pour d'autres, le solde migratoire est également négatif (St-Laurent., Ste-Foy) ;
 - o 14 communes compensent un solde migratoire négatif par un solde naturel positif ;
 - o 12 communes ont à la fois un solde naturel positif et un solde migratoire positif.

Une croissance annuelle de la population en deçà de l'ambition du SCOT

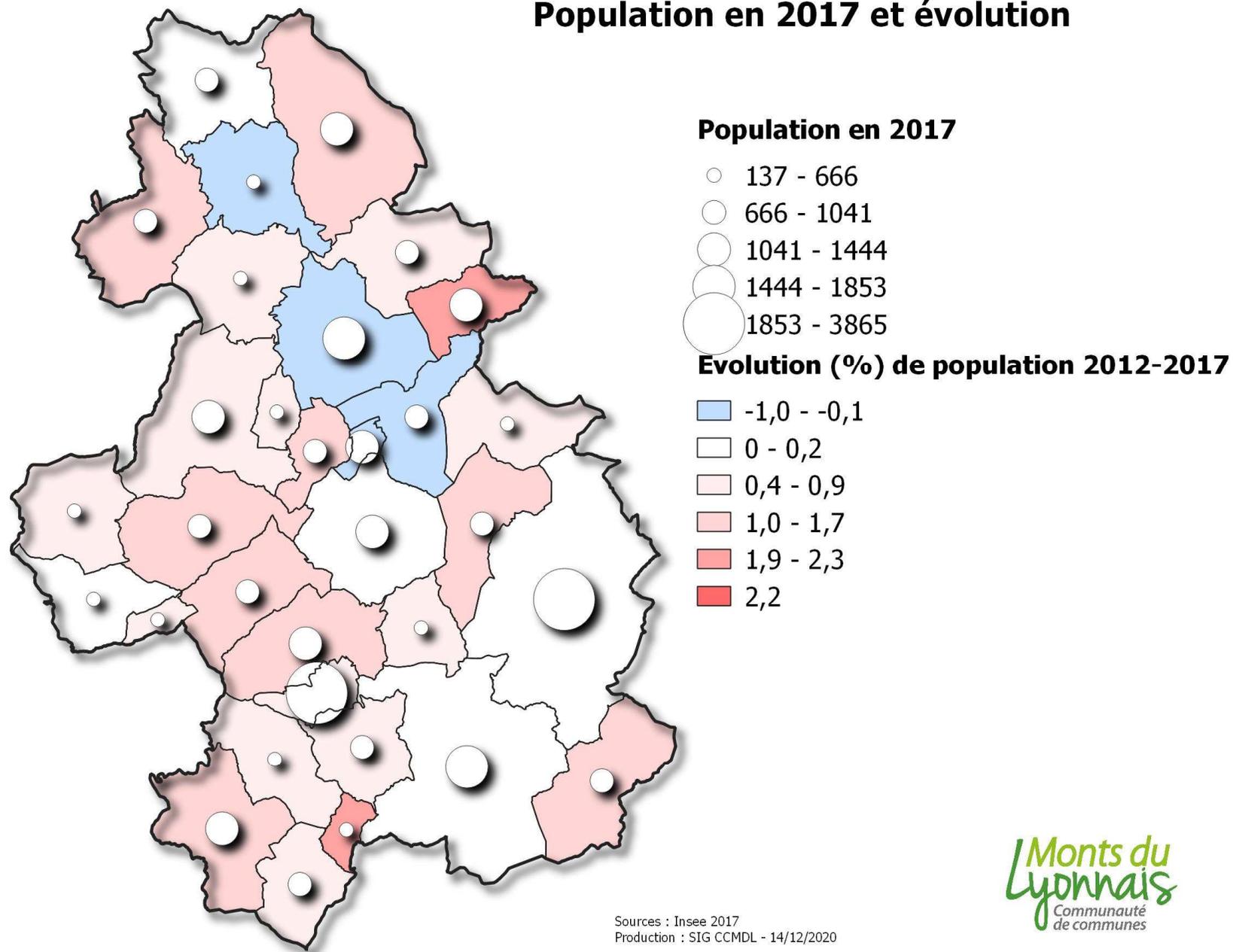
On observe une croissance démographique plus forte dans les villages (0.8%/an) que dans les bourgs centres (0.14%/an) alors que le SCOT cherche à impulser une dynamique inverse ; celui-ci définit un foncier maximum urbanisable par commune pour absorber une croissance démographique annuelle moyenne de 1,2% dans les bourgs-centres et 0,9% dans les villages.

NB : Ne pas confondre rythme de croissance démographique et attractivité (bien d'autres paramètres entrent en compte comme les règles d'urbanisme, la construction de logements, etc).

ET DEMAIN ?

- La croissance de la population : un potentiel.
- Quel rythme de croissance démographique est souhaité ? Quelle politique d'attractivité ?
- Si il s'agit d'aller vers une accélération de la croissance démographique : nécessité d'accroître la production de logements ? Quels outils pour limiter l'impact sur le foncier agricole ? Quelle politique pour permettre aux jeunes du territoire d'accéder à la propriété ?
- Quelle adaptation de l'offre de services et des infrastructures dans les villages pour répondre à leur croissance démographique ?

Population en 2017 et évolution



Commune	Population municipale 2017	Polarité du SCoT	Variation annuelle moyenne de la population entre 2012 et 2017 en %
Châtelus	137	Village	1,9
Montromant	456	Village	0,9
Viricelles	457	Village	0,7
Les Halles	492	Village	0,8
La Chapelle-sur-Coise	573	Village	0,7
Longessaigne	595	Village	-0,2
Virigneux	631	Village	0,7
Saint-Clément-les-Places	640	Village	0,8
Saint-Denis-sur-Coise	657	Village	0,6
Maringes	666	Village	0
Coise	769	Village	0,5
Souzy	813	Village	1,4
Grézieu-le-Marché	815	Village	1,3
Brullioles	816	Village	0,5
Duerne	829	Village	1,2
Meys	850	Village	1,2
Villechenève	883	Village	0
Grammond	906	Village	0,5
Chambost-Long.	938	Village	1,1
Sainte-Catherine	980	Village	1,1
Saint-Genis-l'Argentière	1 041	Village	-0,1
Aveize	1 127	Village	0,1
Chevrières	1 128	Village	1,2
Pomeys	1 145	Village	1,4
Sainte-Foy-l'Argentière	1 281	Bourg centre	-0,1
Brussieu	1 376	Village	2,2
Montrottier	1 385	Village	1
Haute-Rivoire	1 444	Village	0,7
Saint-Laurent	1 827	Bourg centre	-1
Larajasse	1 853	Village	0,2
Saint-Symphorien	3 682	Bourg centre	0,9
Saint-Martin	3 865	Bourg centre	0,1

Population par commune en 2017 et son évolution annuelle depuis 2012 (classement de la commune la moins peuplée à la commune la plus peuplée) – Insee (RGP 2017)

PYRAMIDE DES AGES

Le vieillissement de la population est-il plus accentué qu'ailleurs ?
Et la jeunesse, est-elle présente ?
Les communes présentent-elles des similitudes dans la pyramide des âges ?

Des âges dans la moyenne des territoires voisins

	CCMDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPAMO
0 à 14 ans	20,9	20,1	19,8	19,2	18,6	20,5
15 à 29 ans	14,6	15,7	16	14,6	14,4	15,2
30 à 44 ans	19,3	19,2	18,8	17,4	17,8	19,9
45 à 59 ans	21	22	21,7	20,5	20,4	22,3
60 à 74 ans	15,4	14,6	15,9	17,5	18,2	15,2
75 ans ou plus	8,7	8,4	7,9	10,9	10,6	6,8

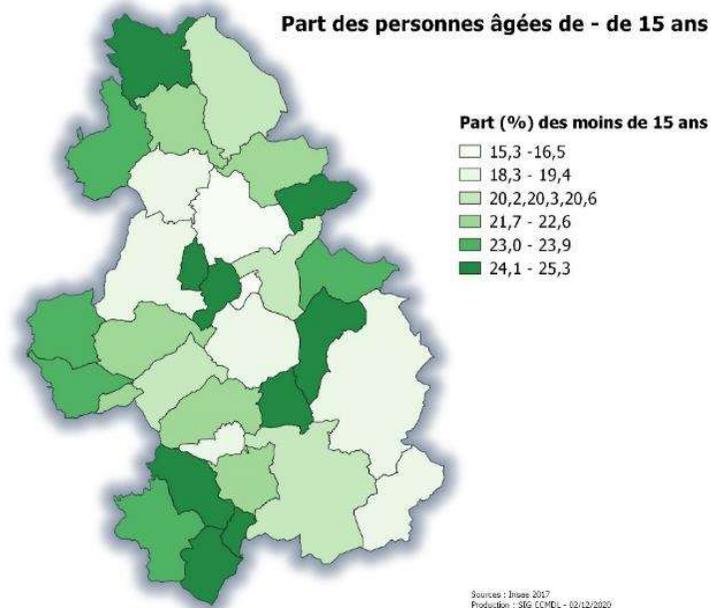
Part de chaque tranche d'âge dans la population, en % - Insee (RGP 2017)

Une démographie dynamique grâce à une part importante des jeunes de moins de 20 ans... mais des 0-5 ans de moins en moins nombreux

- Une part des moins de 20 ans (27%) supérieure à la moyenne nationale (24%) et aux territoires voisins.
- Mais on observe une diminution importante des 0-5 ans : -235 enfants de 0 à 5 ans entre 2012 et 2017 alors que l'évolution était positive sur 2007-2012. Cette diminution se retrouve dans les territoires limitrophes mais avec une incidence moindre.

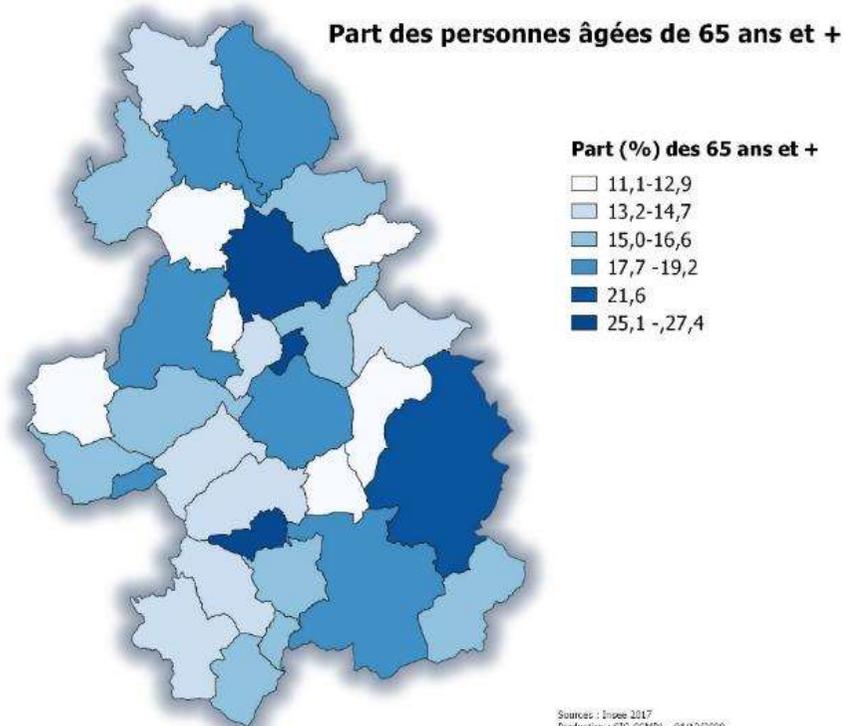
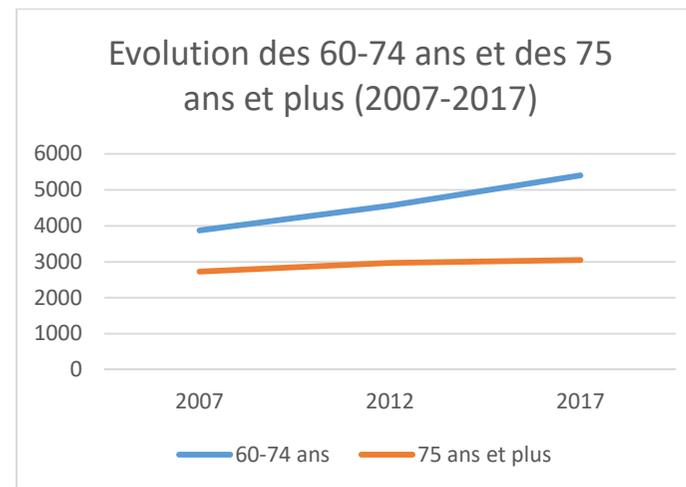
Une part faible des 20-30 ans et en diminution

- La part des 20-30 ans dans la population diminue (8,4% en 2017 contre 9,6% en 2007) et est inférieure à celle des territoires voisins (8,6% sur la COR, 8,7% sur la CCFE, 9% sur la COPAMO 9,2% sur la CCVL, 9,8% sur la CCPA)



Une population qui vieillit... mais pas plus, ni plus vite qu'ailleurs !

- L'indice de vieillissement de la population (= rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans) (63,7 en 2017) est modéré et reste bien inférieur à la moyenne nationale (79.9), à ceux de la COR et de la CCFE (87,4 et 91.3).
- Mais il progresse : il était de 58,3 en 2012.
- La population des Monts du Lyonnais n'est pas plus âgée que celle des territoires voisins et la part des +60 ans n'évolue pas plus vite qu'ailleurs.
- De 2007 à 2017, les 60-74 ans ont augmenté de 39% (+1 527 personnes) et les +75 ans de +12% (+320 personnes). La part des +75 ans est stable depuis 2012.
- La part des personnes très âgées est plus importante dans les bourgs-centres que dans les villages (EPHAD, médecins, commerces...).
- En considérant le nombre de personnes de 50-59 ans et de 40-49 ans en 2017, on peut estimer qu'il y aura respectivement 687 et 1 069 personnes de 60-69 ans de plus dans 10 et 20 ans par rapport à aujourd'hui.



ET DEMAIN ?

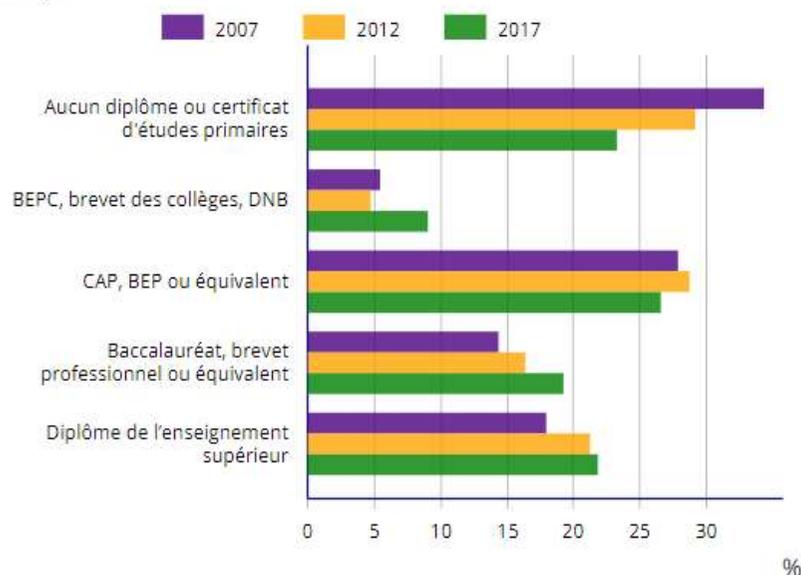
- Comment faire progresser l'attractivité du territoire pour les 20-30 ans (avec un impact attendu sur les naissances) ?
- Quelle adaptation de l'offre de services du territoire au vieillissement de la population ?

QUALIFICATION & CSP

Comment évolue le niveau de qualification des actifs ?
 Comment évoluent les catégories socio-professionnelles des Monts du Lyonnais ?
 Quelles spécificités par rapport aux territoires voisins ?

Une progression des niveaux de qualification supérieurs au bac et une diminution importante de la part des personnes sans diplôme

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



- La population est globalement moins diplômée que la moyenne nationale.
- La CCMDL se distingue par un haut taux de scolarisation des enfants entre 2 ans et 17 ans, plus élevé que la moyenne nationale et que sur les territoires voisins. En revanche, le taux de scolarisation est sensiblement plus bas que la moyenne nationale entre 18 et 30 ans.

Répartition des actifs selon les catégories socio-professionnelles

	CCMDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPAMO
Agriculteurs exploitants	5,4%	1,3%	1,5%	2,6%	2,0%	2,5%
Artisans. commerçants. chefs entreprise	8,1%	7,8%	7,1%	7,1%	7,3%	7,8%
Cadres professions intellectuelles supérieures	9,5%	21,5%	22,2%	8,4%	10,3%	20,0%
Professions intermédiaires	25,8%	32,0%	28,7%	21,8%	26,0%	31,3%
Employés	24,5%	22,9%	23,0%	28,4%	26,1%	23,3%
Ouvriers	26,1%	14,0%	17,0%	30,8%	27,7%	14,8%

Répartition des actifs de 15-64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle – Insee (RGP 2017)

La prégnance des agriculteurs et des ouvriers dans la population active...

La CCMDL se distingue des territoires voisins par :

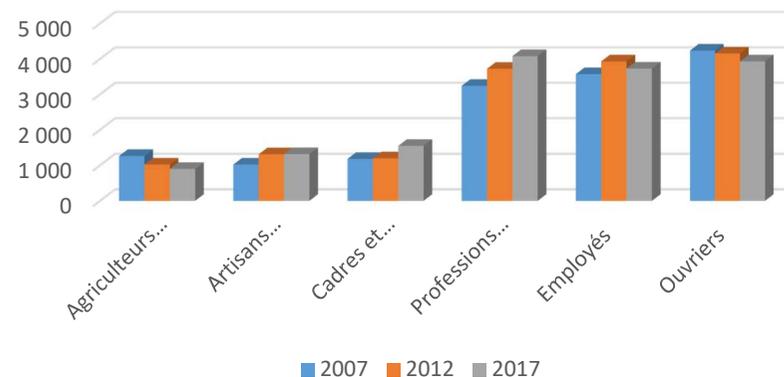
- La prégnance des agriculteurs (5.4%)
- Une part importante d'ouvriers (26.1%) qui est très supérieure à celle de la CCVL, de la CCPA et de la COPAMO mais qui est un peu plus faible que celle de la COR et de la CCFE
- Une part des artisans, commerçants et chefs d'entreprises un peu supérieure aux territoires voisins
- Une part des cadres et professions intellectuelles supérieures plutôt faible par rapport à la moyenne nationale (moitié plus faible que sur la CCVL, la CCPA ou la COPAMO ; proche de celle de la COR et de la CCFE)

... mais qui diminue au profit des professions intermédiaires et des cadres

Les évolutions :

- La part des agriculteurs a baissé de près de 30% de 2007 à 2017 mais cette chute ralentit (-12% de 2012 à 2017).
- Les parts des ouvriers et des employés ont toutes deux diminué de 5% depuis 2012.
- La part des artisans commerçants chefs d'entreprises se maintient depuis 2012.
- La part des professions intermédiaires a progressé de +10% entre 2012 et 2017 et la part des cadres et professions intellectuelles supérieures de 30%.

Evolution de la population active de 15 à 64 ans selon les CSP



ET DEMAIN ?

- La baisse de la part des agriculteurs et des ouvriers et l'évolution des CSP vers des profils supérieurs vont-elles entraîner une évolution des besoins et des attentes de la population ?
- Quelle(s) adaptation(s) du territoire cela suggère-t-il ?

NIVEAU DE VIE

Les ménages du territoire sont-ils plutôt riches ?

Les écarts sont-ils importants ?

Combien de ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté?

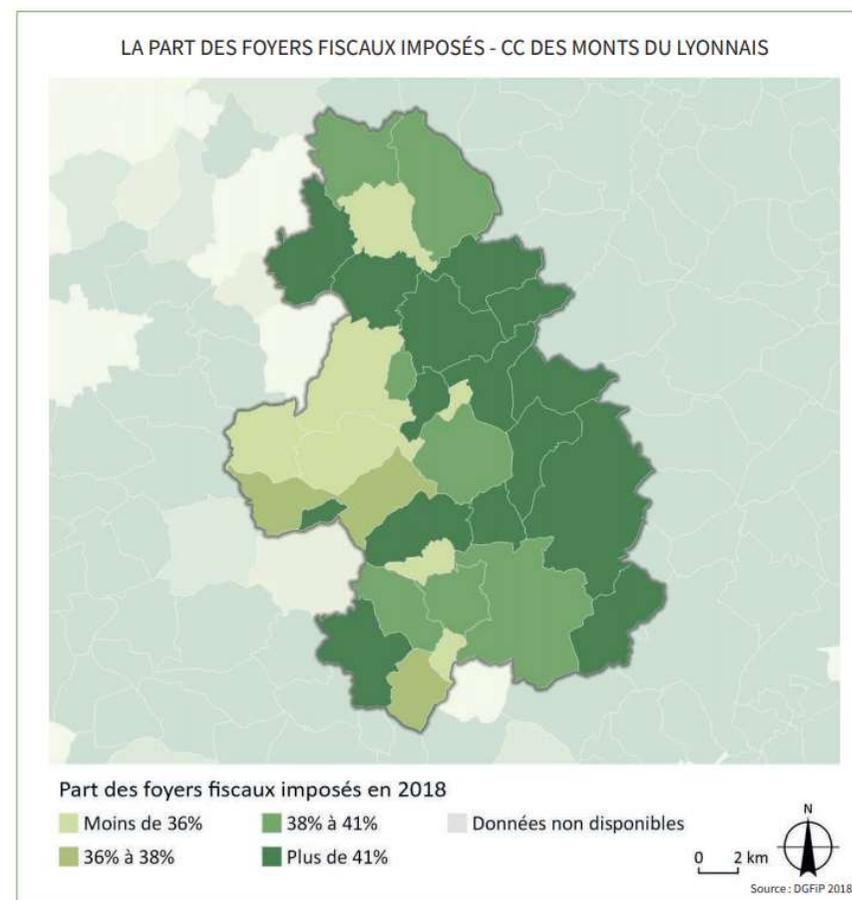
Un territoire médian entre Rhône et Loire, plus proche de la Loire

- Le salaire net horaire moyen est de 13.22 € (13.2 € dans la Loire, 15.82 € dans le Rhône). Il persiste des écarts importants entre hommes et femmes : 14.16 et 11.84 €.
- La médiane de niveau de vie est de 21 200 € (20 220 € dans la Loire, 22 410 € dans le Rhône).
- 47,3% des ménages fiscaux sont imposés en 2017 (45,6% dans la Loire, 57,5% dans le Rhône) mais un territoire dont les ménages sont largement moins riches que sur la CCVL, la CCPA et la COPAMO.
- Part des ménages fiscaux imposés :

2017					
CCMDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPAMO
47,3	67	62,7	45,1	47,8	65,5

La frange Ouest du territoire est globalement moins riche que l'Est

Cf carte ci-contre



Des revenus nettement en hausse mais qui restent inférieurs aux moyennes

	2013	2017
CCFL	19794	21 200
CCCL	19909	
CCHL	19986	

- La médiane du niveau de vie était inférieure à 20 000 € en 2013, elle passe à 21 200 € en 2017.
- Les ménages des Monts du Lyonnais ont des revenus globalement inférieurs aux moyennes : le revenu net moyen déclaré en 2018 est de 25 111 € par foyer fiscal contre 27 801 € pour la Région et 27 156 € pour la France en 2018.
- Il était d'environ 20 500 € (à l'échelle du SIMOLY) en 2008, soit 22.5% d'augmentation en 10 ans

Des écarts de revenus moyens selon les communes... mais un territoire dont les revenus restent plutôt homogènes

Le rapport interdécile entre le 9^{ème} et le 1^{er} décile est de 2.5 en 2017. Il a légèrement diminué depuis 2012 (les écarts entre les plus riches et les plus pauvres s'amointrissent) et reste inférieur à celui des territoires voisins.

Des situations de fragilités mais moins nombreuses qu'ailleurs et en recul

	2013	2017
CCFL	9.9	8.8
CCCL	10.4	
CCHL	10	

Taux de pauvreté - 2017					
CCMDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPAMO
8.8	5.7	6.4	11.9	8.9	5.6

- Le taux de pauvreté a diminué depuis 2013. 8,8% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté¹, soit plus de 1200 ménages ; ce taux est largement inférieur aux moyennes départementales (14.7% dans la Loire, 13.8% dans le Rhône). Les locataires sont 3 fois plus touchés que les propriétaires.
- Le taux de pauvreté est en baisse : il était en 2014 de 9.9, 10.4 et 10 sur la CCFL, la CCCL et la CCHL.
- 28% des ménages sont aujourd'hui en situation de précarité énergétique.
- Par rapport à ses voisins, la CCMDL se distingue par un taux de pauvreté plus élevé chez les 75 ans et plus.
- Environ 38% des propriétaires occupants du territoire sont éligibles ANAH.

ET DEMAIN ?

- La progression des revenus va-t-elle entrainer une évolution des besoins et des attentes de la population ?
- Comment accompagner les 1 200 ménages qui vivent en dessous du seuil de pauvreté ?
- Dans un contexte d'augmentation du coût des énergies, comment réduire la précarité et la vulnérabilité énergétique des ménages ?

¹ revenus inférieurs à 60% du revenu médian

COMPOSITION DES MENAGES

Comment se composent les ménages des Monts du Lyonnais ?
Comment évoluent-ils ?

Composition des ménages

	CCMDL
Personnes vivant seules	29%
Autres ménages sans famille	1%
Couples sans enfant	30%
Couples avec enfant(s)	33%
Familles monoparentales	6%
Total	100%

Insee (RGP 2017)

Des ménages de plus en plus nombreux... mais dont la taille se réduit

- 25% des 65-79 ans vivent seuls et près de 80% des +80 ans.
- Le nombre de ménages est de 14 250 en 2017 (il était de 13 1389 en 2012) : le nombre de ménages augmente plus rapidement que l'évolution démographique (phénomène de vieillissement, séparations familiales, décohabitations des jeunes)
- La taille des ménages s'établit à 2,4 personnes en moyenne sur les Monts du Lyonnais. C'est un chiffre plus élevé que la moyenne nationale (2,1) mais quasi identique aux territoires voisins.
- La moyenne de la taille des ménages est plus faible dans les bourgs centres que dans les communes plus rurales.
- A noter : une part plus faible de familles monoparentales que sur les territoires voisins.

ET DEMAIN ?

- La taille des ménages diminue et génère un besoin supplémentaire de logements, notamment de petite taille : comment y répondre ?
- Avec la diminution de la taille des ménages, y a-t-il un enjeu de lien social, de lutte contre l'isolement ?

PARTIE 5 :

**ACTIVITES ECONOMIQUES,
EMPLOIS**

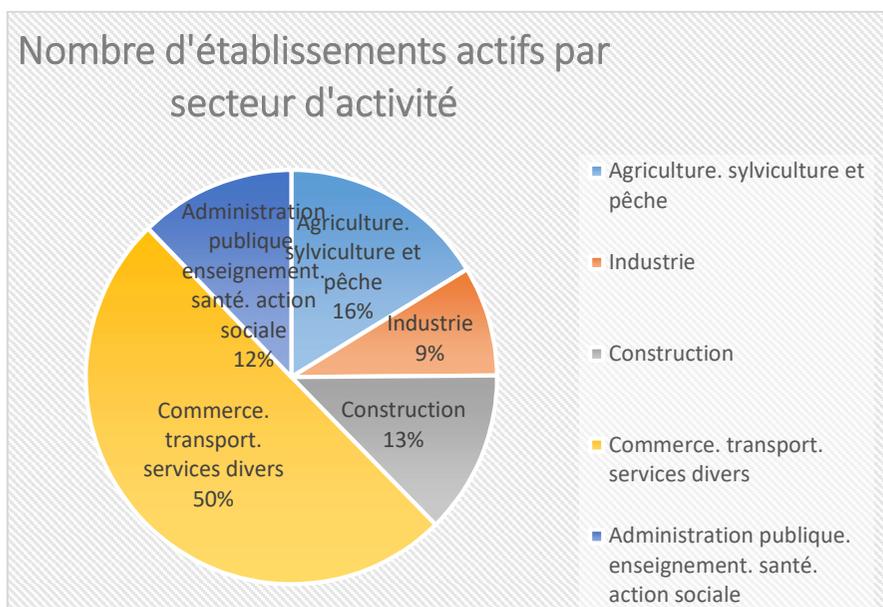
CARACTERISATION DE L'ECONOMIE

Comment se répartissent les emplois et les entreprises entre les différents secteurs d'activités ?

La part de l'emploi non-salarié est-elle une caractéristique locale ?

Quelle consommation d'énergie par les entreprises ?

Une économie diversifiée



Établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre - Insee, Clap - 2015

Prégnance de petites entreprises

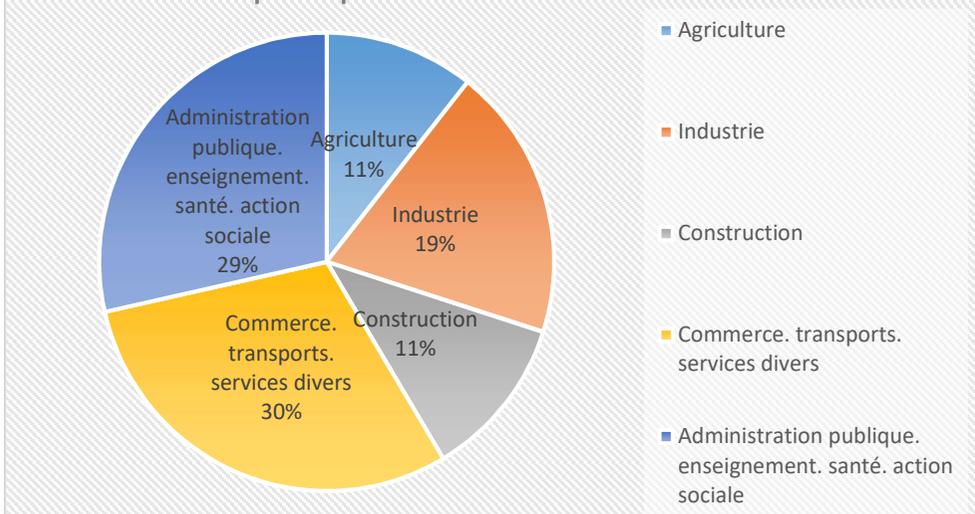
- 2 423 entreprises au 31/12/2018
- La CCMDL compte 10 598 emplois en 2017.
- 73% des entreprises n'ont pas de salariés et 22% en ont moins de 10.
- 26 entreprises ont plus de 50 salariés (1/2 dans la santé/administration publique, 1/4 dans l'industrie)

L'économie de la CCMDL se distingue de celle des territoires voisins par **l'importance des emplois non-salariés.**

	CCMDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPAMO
Salariés	82%	84%	86%	86%	86%	84%
Non salariés	18%	16%	14%	14%	14%	16%

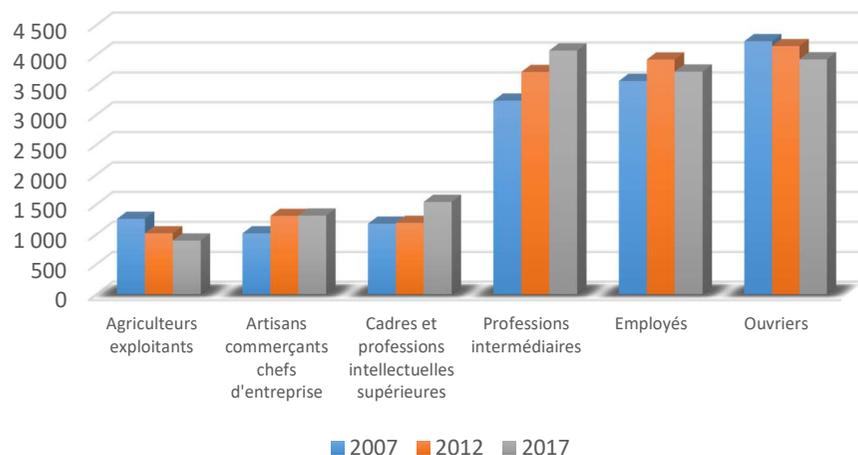
Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut - Insee (RGP 2017)

Nombre d'emplois par secteur d'activité



Insee, RGP exploitation complémentaire, lieu de travail - 2017

Evolution de la population active de 15 à 64 ans selon les CSP



Insee, RGP exploitation complémentaire, lieu de travail - 2007, 2012, 2017

2 secteurs d'activités comptent chacun 30% des emplois :

les commerces/transports/services et l'administration publique/enseignement/santé/ action sociale.

1 secteur compte 20% de l'emploi : l'industrie.

2 secteurs représentent 10% de l'emploi : la construction et l'agriculture.

Les évolutions :

- L'emploi agricole diminue progressivement.
- L'emploi dans l'industrie a chuté de 20% depuis 2012.
- Les emplois dans la construction, les commerces, le transport, les services se maintiennent.
- Les emplois de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale sont en constante augmentation.

Près de 50% de la consommation d'énergie du territoire est imputable au secteur économique.

Le secteur économique est responsable de 27% des émissions de gaz à effet de serre du territoire

Industrie :

- 25% de la consommation d'énergie du territoire (besoins couverts à 72% par le gaz naturel et à 21% par l'électricité), 2^{ème} poste de consommation d'énergie du territoire après le résidentiel ;
- 14% des émissions de GES du territoire.

Transport routier de marchandises :

- 12% de la consommation d'énergie du territoire ;
- 9% des émissions de GES.

Tertiaire :

- 11% de la consommation d'énergie du territoire (besoins couverts à 72% par l'électricité). En termes d'usage, les consommations sont centrées sur le chauffage (41%) ; Les besoins en froid sont en augmentation.
- 4% des émissions de GES.

CHOMAGE

Et le chômage, comment évolue-t-il ?

Les données INSEE : un taux de chômage faible mais en augmentation

Définition : Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

	2 007	2 012	2 017
Nombre de chômeurs	782	972	1 224
Taux de chômage en %	5,1	6,0	7,2

Chômage des 15-64 ans - Insee (RGP 2017)

Indicateurs	CCMDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPAMO
Nombre de chômeurs	1224	934	1487	2626	2538	933
Taux de chômage (%)	7,2	6,4	8,1	11,6	8,8	6,5

Chômage des 15-64 ans - Insee (RGP 2017)

Le taux de chômage augmente depuis 2007 mais reste relativement faible : 7,2 % contre 9,4 % au niveau national.

Les données Pôle Emploi 2019

Définition : Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi. Ils relèvent de 3 catégories :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois)
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois)

	CCMDL		Aura
Catégorie A	914	50%	58%
Catégorie B	298	16%	14%
Catégorie C	631	34%	28%
total	1843	100%	

- Si on considère le chômage avec uniquement les demandeurs d'emploi en catégorie A : le taux de chômage est de 4.3% ;
- Si on considère le chômage avec uniquement les demandeurs d'emploi en catégorie A et B : le taux de chômage est de 5.7% ;
- Si on considère le chômage avec l'ensemble des demandeurs d'emploi (A, B, C) : le taux de chômage est de 8.6%.

Caractérisation des demandeurs d'emplois en 2019

- Les -25ans représentent 13% des DE (idem Aura)
- Une légère surreprésentation des +50ans et des femmes dans les DE : 27% et 57% des DE (contre 25 et 53% en Aura)
- 14% des demandeurs d'emplois sont durablement éloignés de l'emploi (*les demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi sont définis comme ayant cumulé 12 mois (ou plus) d'inactivité totale (catégorie A) au cours des 15 derniers mois*) (20% en Aura)
- La répartition des demandeurs d'emploi par niveau de formation est sensiblement la même qu'en Aura (50% ont un niveau infra-bac)
- La part des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA est moitié plus faible qu'au niveau régional (8% contre 15% en Aura). Mais le RSA n'est pas une allocation individuelle (calcul en fonction de la composition du foyer et de ses ressources) : pour près de 150 DE, la situation financière de leur foyer est particulièrement fragile.
- 89% ont le permis et 54% ont une mobilité déclarée de plus de 30 km
- 47% ont au moins un enfant à charge (idem Aura)

Un impact de la crise COVID19 non encore perceptible au 30/09/2020

Les données Pôle Emploi au 30/09/2020 ne montrent pas d'évolutions significatives entre 2019 et 2020 (si effets il doit y avoir de la crise COVID, ils ne se sont pas encore fait ressentir) :

- 1175 DE au 30/09/2020 contre 1843 en 2019
- Pas d'évolution de la part de chacune des catégories A, B, C ni de la part des femmes
- Les -25ans représentaient 13% en 2019, ils représentent 15% des DE au 30/09/2020

Par contre la part des DE considérés comme durablement éloignés de l'emploi augmente : 17% des DE sur oct2019-sept2020 (22% au niveau régional) contre 14% en 2019, soit 300 demandeurs d'emploi au 30/09/2020.

Les difficultés de recrutement sont une source d'insatisfaction majeure des entreprises

(dynamique d'emploi insuffisante, inadéquation entre l'offre et la demande, carence d'attractivité des jeunes + des attentes en termes de services aux salariés).

LES SPECIFICITES DE L'ECONOMIE

Quelles sont les spécificités de l'économie des Monts du Lyonnais ?

	CCMDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPAMO
Agriculture	11%	4%	3%	4%	4%	7%
Industrie	19%	21%	19%	25%	24%	11%
Construction	11%	12%	10%	9%	8%	13%
Commerce. transports. services divers	30%	33%	39%	31%	36%	34%
Administration publique. enseignement. santé. action sociale	29%	30%	28%	31%	28%	35%

Emplois selon le secteur d'activité - Insee (RGP 2017)

Catégories	CCMDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPAMO
Agriculture. sylviculture et pêche	16%	5%	8%	11%	9%	8%
Industrie	9%	7%	7%	10%	9%	7%
Construction	13%	15%	12%	11%	12%	14%
Commerce. transport. services divers	50%	61%	60%	56%	57%	58%
- dont commerce et réparation automobile	13%	15%	16%	17%	17%	14%
Administration publique. enseignement. santé. action sociale	12%	13%	14%	13%	13%	14%

Établissements actifs par secteur d'activité et tranche d'effectif salarié au 31 décembre - Insee (RGP 2015)

L'agriculture, omniprésente

- 16% des entreprises du territoire
- 11% de l'emploi (1 116 emplois)
- 5,4% des actifs de 15-64 ans sont agriculteurs en 2017, ce qui est largement supérieur aux territoires voisins.
- La part des agriculteurs dans les actifs de 15-64 ans a baissé de près de 30% entre 2007 et 2017 mais cette baisse a tendance à ralentir (-12% de 2012 à 2017).

Une dynamique positive de l'installation agricole :

- Les Monts du Lyonnais accueillent 25% des nouveaux installés alors que le territoire ne compte que 15% des exploitations du Rhône (2010).

Des mutations socio-économiques :

- Sur 214 personnes accueillies au 1^{er} rendez-vous point accueil installation 69, 50% sont sans diplôme agricole, 78% hors cadre familial et 64% hors cadre agricole (données 2019) ;
- Les formes sociétaires ont augmenté de +47% en 10 ans.
- La part des installations en élevage (tout type) est en chute

Un tissu industriel dynamique

- 228 entreprises industrielles, soit 10.3% des entreprises des Monts du Lyonnais.
- 3 spécialisations industrielles : agroalimentaire, industrie manufacturière, travail du bois.
- 27 créations d'entreprises industrielles en 2019 soit 8.8% des créations d'entreprises (un des taux les plus importants du département) dans une diversité d'activités industrielles, démontrant la dynamique du tissu industriel.
- En 2017, l'industrie représentait 15.65% des emplois locaux (11.5% au niveau national).
- Le nombre d'emplois industriels a baissé entre 2012 et 2017 : 2 027 emplois en 2017 contre 2 511 en 2012.

Le bâtiment : un secteur très représenté

- 432 établissements dans la construction, soit 18% des entreprises du territoire.
- La construction représente 14.5% des créations d'entreprises (45 entreprises) en 2019
- 64% des entreprises n'ont pas de salariés.
- 1 205 emplois
- Présence de 12 entreprises du bâtiment pour 1000 habitants contre 9 en Auvergne Rhône Alpes ; la part des entreprises du bâtiment dans le nombre total d'entreprise (17.7%) est supérieure à celle des territoires voisins.

Des problématiques de recrutement dans le secteur de la construction.

Un poids de l'ESS considérablement plus important qu'ailleurs¹

L'Economie Sociale et Solidaire porte plus de 20% des salariés des Monts du Lyonnais (1932 emplois) et 15% des établissements (186) : le poids de l'ESS est considérablement plus important que les moyennes nationale (10,5%), régionale (10,8%) et départementale, que ce soit en termes d'effectifs au 31/12/2013 ou d'établissements. C'est un des plus élevés des territoires étudiés par la CRESS Rhône Alpes sur 2008-2013.

L'ESS des Monts du Lyonnais repose presque exclusivement sur les associations (à 90% des établissements de l'ESS) et les fondations (Fondation Caisse d'Epargne employe à elle seule près de 18 % des salariés de l'ESS) et présente un caractère très classique :

- 60 % des salariés de l'ESS des Monts du Lyonnais travaillent dans les secteurs de la santé ou de l'action sociale/insertion pour 18% des établissements ;
- L'enseignement et l'éducation populaire ne présentent pas de variations notables entre la répartition des effectifs et celle des établissements : le secteur d'activité reste entre 20 % et 30 % ;
- Le secteur des arts, spectacles & sports et loisirs représente quant à lui 21% des établissements pour seulement 2% des salariés de l'ESS.

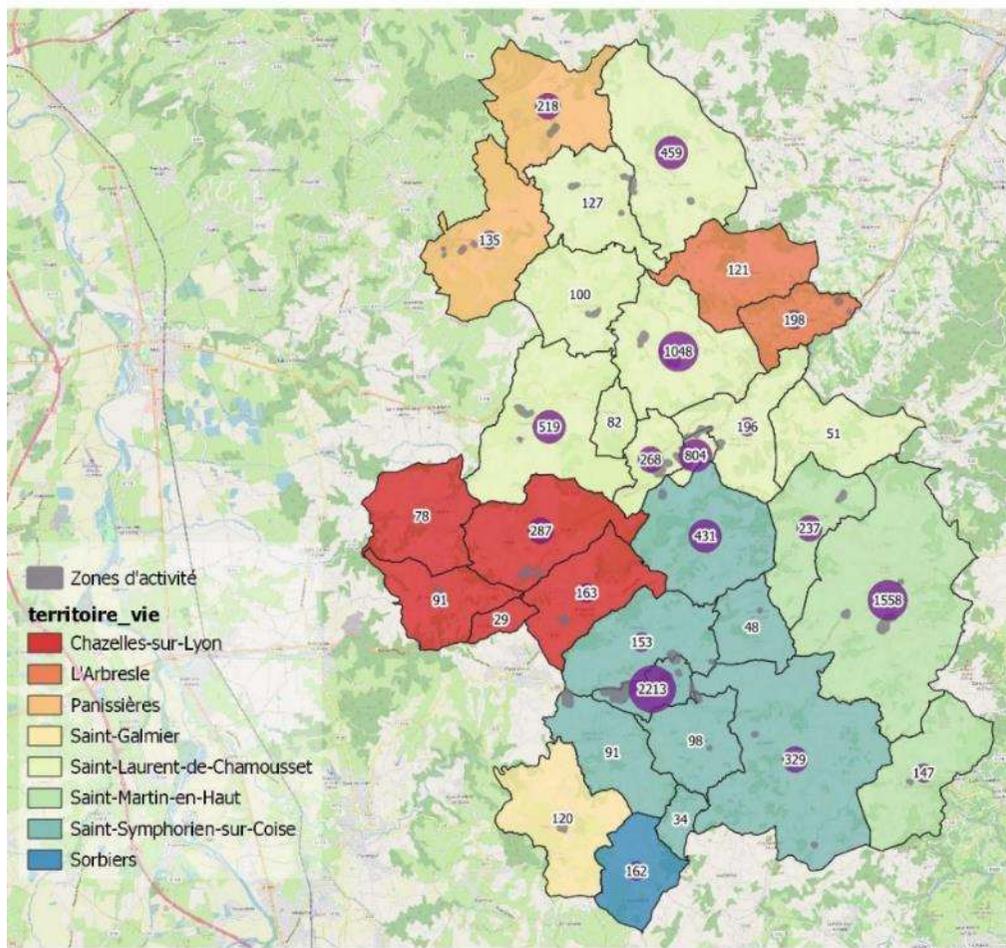
¹ Etude « Panorama de l'ESS dans les Monts du Lyonnais » - 2016 – CRESS Auvergne Rhône-Alpes [étude conduite à l'échelle du SIMOLY].

SPATIALISATION DES EMPLOIS

Où se localisent les emplois ?

Quelle importance des ZA dans l'emploi ?

Nombre d'emplois au lieu de travail (2017) au regard des territoires de vie



	Nombre d'emplois salariés (A) 2017	Ratio A sur nombre d'actifs (%)	Ratio A sur nombre d'habitants (%)
Bassin de vie St Symphorien*	2 738	60%	34%
Bassin de vie St-Laurent	2 902	60%	37%
Bassin de vie St-Martin*	1 429	52%	34%

*sont prises en compte uniquement les communes CCMDL.

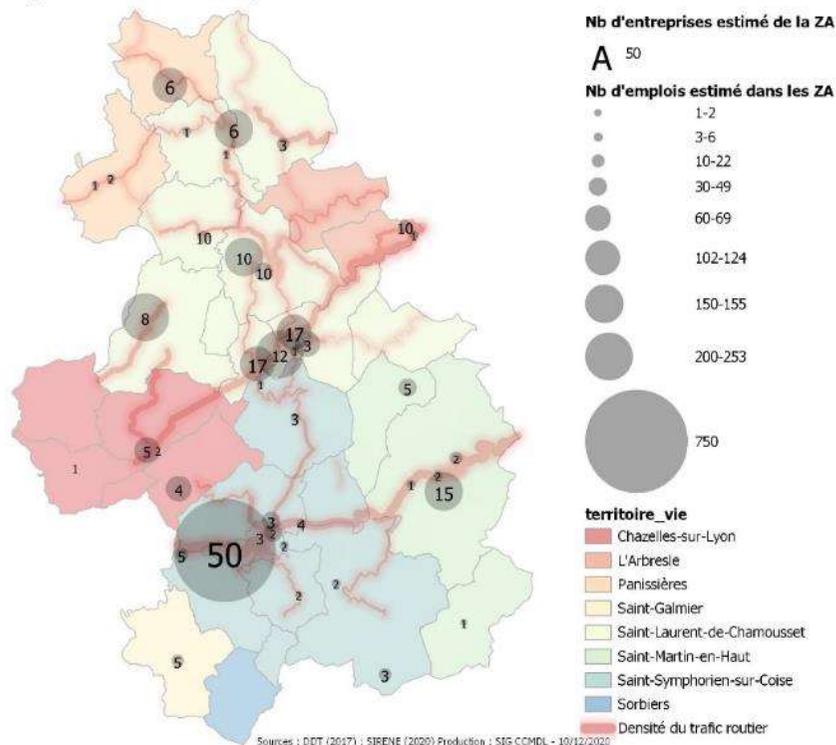
Une répartition relativement équilibrée des emplois sur les 3 bassins de vie principaux :

- Le ratio nombre d'emplois sur nombre d'habitant est de 34 sur les bassins de vie de St-Martin et de St-Symphorien et de 37 sur le bassin de vie de St-Laurent ;
- Le ratio nombre d'emplois sur nombre d'actifs est de 60 sur les bassins de vie de St-Symphorien et St-Laurent et de 52 sur le bassin de vie de St-Martin.

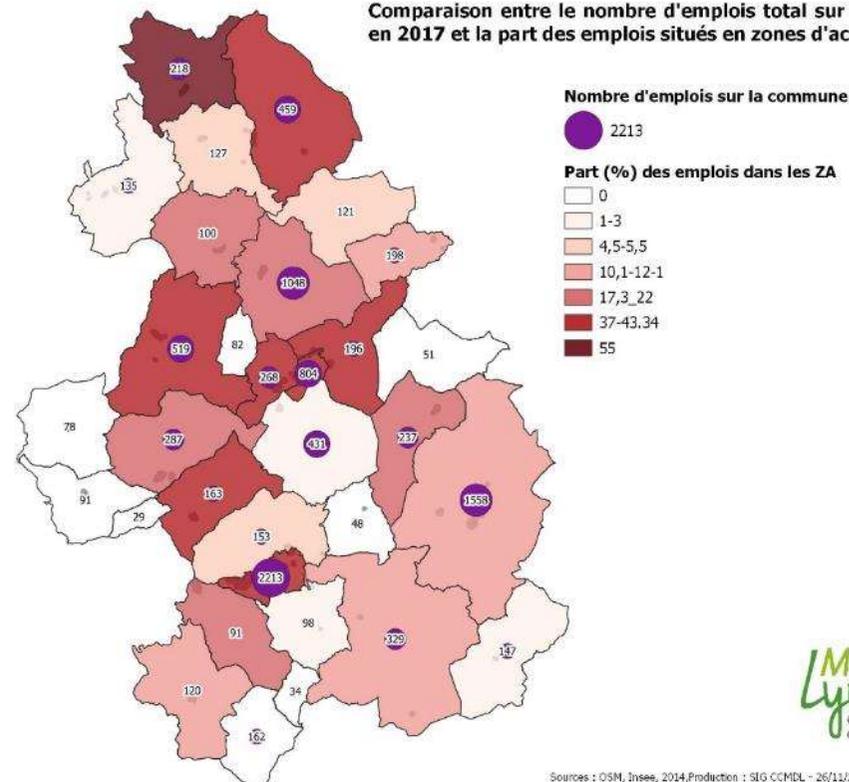
Le poids des bourgs-centre dans la polarisation de l'emploi :

- Les emplois sur St-Laurent représentent 37% de l'ensemble des emplois de son bassin de vie ;
- Les emplois sur St-Symphorien et St-Martin représentent respectivement 34% de l'ensemble des emplois de leur bassin ;
- Les emplois sur Ste-Foy représentent 28% de l'ensemble des emplois du bassin de vie de St-Laurent (44% avec les communes de Souzy et St-Genis).

Emploi et densité des entreprises dans les zones d'activités communales et communautaires



Comparaison entre le nombre d'emplois total sur la commune en 2017 et la part des emplois situés en zones d'activités



Un quart des emplois ne se situent pas dans les ZA

Les ZA représentent un poids estimé de 24% des emplois totaux du territoire et de 10% du nombre total d'entreprises.

La moyenne est de 10.5 emplois par entreprise localisé sur les ZA.

Un équilibre de l'emploi dans les zones d'activités entre le Nord et le Sud du territoire

mais une faiblesse du poids des ZA sur la partie Loire.

	Nombre estimé d'entreprises en ZA	Nombre estimé d'emplois en ZA	Surface des ZA (dont espaces non commercialisables) – données 2016
Communes ex-CCCL	125	1 298	95,4 ha dont 86,9 occupés (91%)
Communes ex-CCHL + Ste-Catherine	107	1 209	93,7 ha dont 79,4 occupés (85%)
Communes ligériennes	10	32	13,4 ha dont 3,8 occupés (28%)

Le poids de la ZA Grange-Eglise et des ZA du bassin de Ste-Foy

La ZA de Grange Eglise, est 3 fois plus importante que les autres ZA les plus importantes avec 50 entreprises et 750 emplois estimés.

Pour autant, le bassin Ste-Foy – St-Genis – Souzy, rassemble, avec 6 ZA, 51 entreprises pour 542 emplois totaux estimés.

Un plus grand nombre de ZA moyennes et une part plus importante de l'emploi des ZA sur l'emploi total sur la partie Nord :

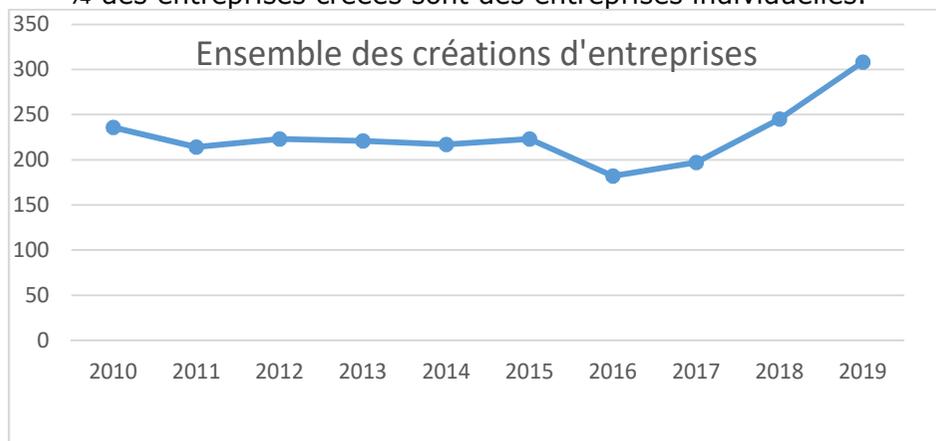
- un maillage de zones d'activités moyennes sur le secteur Nord avec 10 ZA de plus de 6 entreprises (maximum de 17 entreprises) alors que c'est le cas de seulement 2 ZA sur la partie Sud (de 15 et 50 entreprises).
- 6 communes sur 14 pour la partie Nord du territoire ont plus de 37% de leurs emplois au sein des ZA, alors que c'est le cas de seulement 2 communes sur 10 dans la partie Sud.
- Sur la partie Nord, 39% des emplois seraient localisés dans les ZA, 27% sur la partie Sud du territoire et 0.2% sur la partie ligérienne.

DEFICIT D'EMPLOI

Combien d'entreprises ont été créées en 2019 ?
 Comment évolue le nombre d'emplois locaux ?
 Le déficit d'emplois s'aggrave-t-il ?

Une dynamique positive de création d'entreprises depuis 2016...

- 308 créations d'entreprises en 2019 (en moyenne 254 entreprises créées par an depuis 2012).
- Depuis plusieurs années, les services aux particuliers et aux entreprises représentent la majorité des créations d'entreprises.
- ¾ des entreprises créées sont des entreprises individuelles.



La stabilité du nombre d'emplois présents sur le territoire au regard du nombre d'entreprises créées montre implicitement que, sur la même période, il y a eu des disparitions d'entreprises (absence de données disponibles sur ce nombre).

... mais un nombre d'emplois qui n'a pas évolué depuis 2012

	2007	2012	2017
Nombre d'emploi dans la zone (A)	10 165	10 594	10 598
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone (B)	14 710	15 438	15 840
Indicateur de concentration d'emploi (A/B)	69,1	68,6	66,9
déficit d'emplois (A-B)	-4 545	-4 844	-5 242

- Bien que la dynamique de création d'entreprises soit positive, le nombre d'emplois dans les Monts du Lyonnais n'a pas évolué depuis 2012.
- Alors que le nombre d'actifs augmente, cette non-évolution de l'emploi local conduit à une aggravation du déficit d'emplois : il est de 5 242 emplois en 2017.

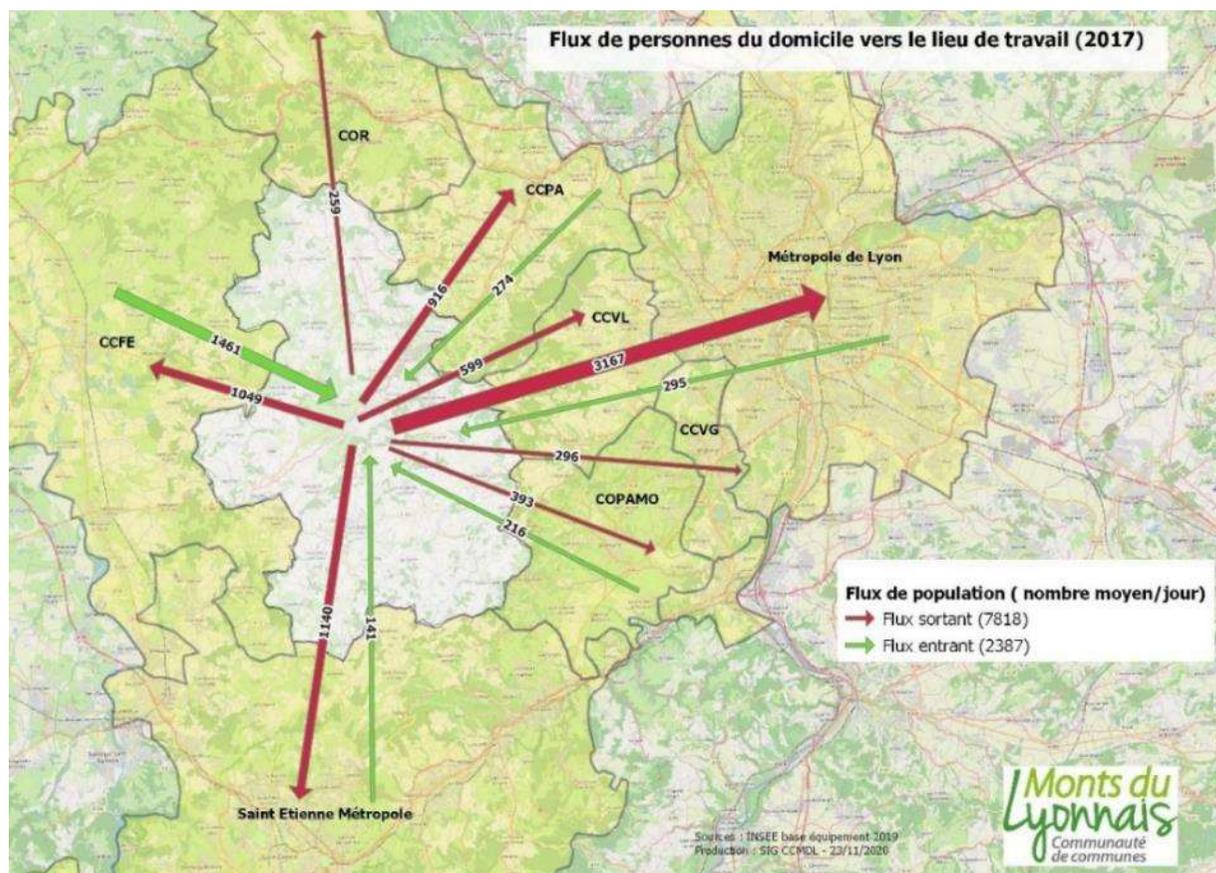
Indicateurs	CCMDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPAMO
Indicateur de concentration d'emploi	67	54	67	91	77	54

Emploi et activité - Insee (RGP 2015)

- La concentration d'emploi est de 67 emplois pour 100 actifs sur les Monts du Lyonnais ;
- Elle est supérieure à celle de la CCVL et de la COPAMO (54 emplois pour 100 actifs), identique à celle de la CCPA, et inférieure à celle de la CCFE et de la COR (respectivement 77 et 91 emplois pour 100 actifs)

DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

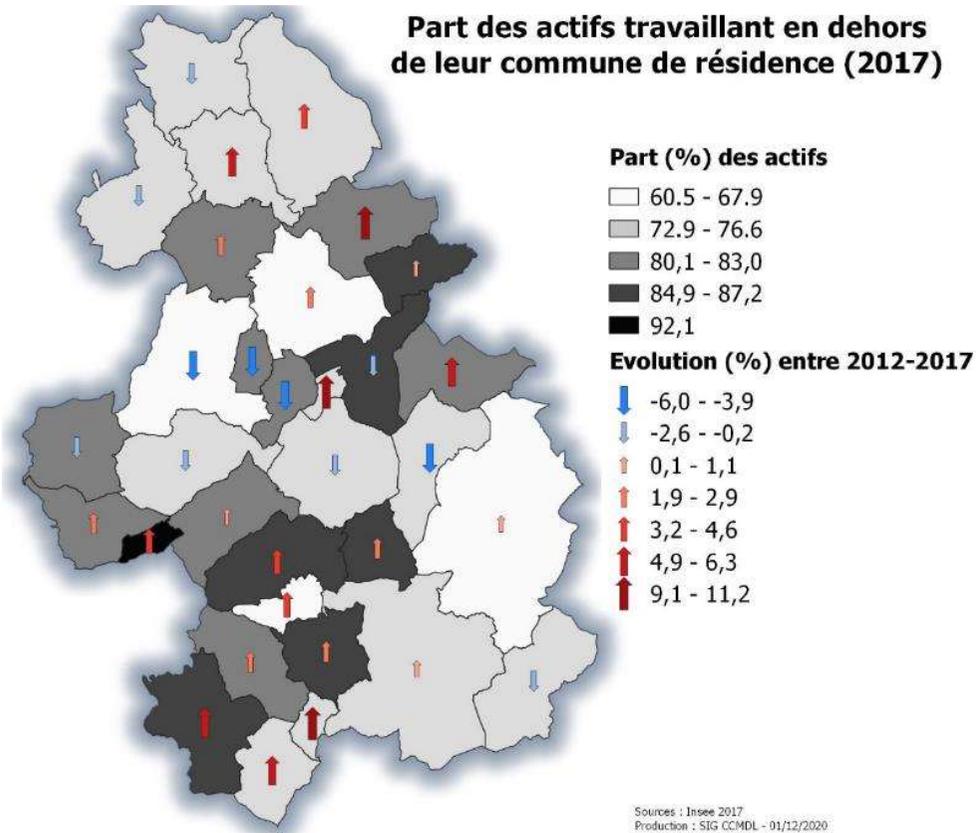
Quelle est la part d'actifs travaillant sur leur commune ?
Quelle est la part d'actifs travaillant à l'extérieur du territoire ?
Quelle est la distance moyenne pour rejoindre son emploi ?



50% des actifs ayant un emploi travaillent à l'extérieur du territoire contre 48% en 2008 et 39% en 1999 : il y a donc une part importante de trajets pendulaires mais qui semble se stabiliser.

2 387 travailleurs entrent quotidiennement sur le territoire et 7 818 travailleurs en sortent :

- le déficit de 5 242 emplois qui oblige les actifs habitant les Monts du Lyonnais à travailler à l'extérieur du territoire.
- En relocalisant les emplois, il y a un potentiel de réduction d'1 déplacement pendulaire sur 3.



25% des actifs ayant un emploi travaillent sur leur commune de résidence. Les communes de St-Laurent, St-Symphorien et St-Martin conservent près de 40% de leur population active.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	CCMDL	CCVL	CCPA	COR	CCFE	COPAMO
Travaillent dans la commune de résidence	24,8	16,6	17,6	33,8	24,4	18,4
Travaillent dans une autre commune	75,2	83,4	82,4	66,2	75,6	81,6

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone - Insee (RGP 2017)

Les déplacements domicile-travail

- La part des actifs utilisant une voiture individuelle pour se rendre au travail (83,5%) est médiane par rapport aux territoires voisins : la faible utilisation des transports en commun est compensée par un nombre important d'actifs (7.5%) qui ne se déplacent pas pour rejoindre leur travail (nombre important d'entreprises individuelles).
- La distance moyenne domicile-travail est de 12 km (comme en Région)

ANALYSE DE LA DEMANDE ET DE L'OFFRE

Analyse de la demande : le point de vue des entreprises ²

Les + :

- Le positionnement à mi-distance entre Saint-Etienne et Lyon avec des disponibilités foncières (19 ha).
- Des entreprises satisfaites, voire très satisfaites de leur implantation : localisation, environnement professionnel, accessibilité, coût, stationnement, cadre rural – sans stress.
- Une offre immobilière et foncière de qualité et flexible. 30% des entreprises affirment avoir des besoins en surface.
- 49% des entreprises affirment avoir un projet de développement dans les 2 ans à venir, malgré la COVID-19.

Les - :

- 2 insatisfactions majeures (selon localisation sur le territoire) :
 - o L'accessibilité (routière et fibre)
 - o Les difficultés de recrutement (dynamique d'emploi insuffisante, inadéquation entre l'offre et la demande, carence d'attractivité des jeunes + des attentes en termes de services aux salariés).
- Les entreprises sont demandeuses d'accompagnement : relations commerciales et mises en réseau, événementiel business, accompagnement au développement (43, 38 et 33% des entreprises se disent plutôt ou très intéressées).

Existence de dynamiques collectives : le CEML (42 entreprises, 0.5 ETP), le GELF (92 adhérents, 40 salariés à temps partagé), la fédération OSER, la marque collective, l'association « les entrepreneures des Monts », etc.

Analyse de l'offre du territoire³

<p>Les forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une offre immobilière de qualité et flexible: 12 bureaux, 16 ateliers (hors bâtiments en vente et ateliers-relais) - Des prix très attractifs - Un bon accompagnement à l'implantation - Du foncier disponible 	<p>Les faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un problème d'accessibilité au sein du territoire (fracture territoriale) - Peu/pas d'offre d'accompagnement globale et claire pour les créateurs - Une offre de services limitée - Pas d'offre privée - Pas d'harmonisation des procédures - Une offre peu lisible et compréhensible
<p>Les menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des territoires limitrophes « concurrents » très dynamiques - Le tiers-lieux de Tarare et le projet de Pôle entrepreneurial de Loire Forez - Un turn-over important au sein de la CCMDL 	<p>Les opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs de l'accompagnement qui s'intéressent à la ruralité - Des aides financières de l'état et de la Région pour la création de lieux de vie économique et sociale.

² Résultats de l'enquête auprès de 99 entreprises réalisée par Terre d'Avance pour la CCMDL sur l'été 2020

³ Données issues de l'étude Terre d'Avance 2020

ET DEMAIN ?

L'offre territoriale répond aux besoins des entreprises installées localement et en développement ;

- Souhaite-t-on avoir une démarche proactive d'accueil d'entreprises extérieures au territoire ? Si oui, quelle politique pour la faire valoir à l'extérieur et quels services pour être attractif pour de nouvelles entreprises et filières ?
- Souhaite-t-on proposer un accompagnement des entreprises en devenir ? Si oui, quelle politique et quels services (incubateurs, pépinière d'entreprises) pour accompagner les entreprises en devenir ?
- Comment accompagner le développement de l'économie productive et de l'économie résidentielle ?
- Comment renforcer la capacité de résilience de l'économie locale à travers l'économie de proximité ?
- Paradoxe entre l'augmentation du taux de chômage et les difficultés de recrutement des entreprises : Comment favoriser l'adéquation offre/ demande d'emploi ?
- Quelles actions pour que le déficit d'emplois ne s'aggrave pas ?
- Tourisme, transition écologique, agriculture, forêt, circuits courts... comment mobiliser l'ensemble des potentialités économiques ?
- Comment accompagner la transition énergétique et environnementale des entreprises ?
- Place du télétravail pour limiter les déplacements pendulaires.

PARTIE 6 :

SERVICES A LA POPULATION

VIE LOCALE

LOGEMENT

Quelles spécificités de l'offre de logement ?

Le parcours résidentiel est-il facile dans les Monts du Lyonnais ?

Est-il encore nécessaire de construire de nouveaux logements ?

Une part importante de résidences principales et de propriétaires occupants

- 16 600 logements dont près de 85,7% de résidences principales (moyenne régionale : 79,65%), 5,7% de résidences secondaires et 8,6% de logements vacants (en augmentation)
- Plus de 70% de propriétaires occupants (en augmentation).

Un patrimoine caractéristique des Monts du Lyonnais

- Fermes en U, pisé
- 2 bourgs soumis à avis de l'Architecte des Bâtiments de France du fait de bâtiments classés : Montrottier et St Symphorien
- Du patrimoine bâti industriel qui raconte une histoire

L'offre locative sociale

- 8% de logements sociaux. Le parc privé locatif joue un rôle complémentaire au logement social.
- Les logements sociaux sont parfois situés dans des communes éloignées de certains commerces et services : Le déplacement de personnes non-mobiles pose alors de vraies problématiques.

Un parc de logement ancien, parfois vétuste et énergivore et qui ne répond pas toujours aux besoins

- 36% des résidences principales ont été construites avant 1945.
- Une augmentation du nombre de logements vacants.
- 20% des résidences principales manquent d'un ou plusieurs éléments de confort (baignoire ou douche, toilettes, chauffage).
- Entre 3% et 6% du parc privé de logement sont potentiellement indignes.
- Un nombre important de logements de grande taille (les T4 et + représentent 76% des résidences principales) alors que la taille des ménages diminue.
- Le parc locatif propose peu de T1 et T2. Mais lorsque ces petits logements sont proposés à la location, ils restent vacants plus longtemps et plus souvent car ils ne répondent pas aux attentes (absence d'extérieur, trop petites surfaces...).

Les besoins en logements sont estimés à :

- 2 000 nouveaux logements nécessaires d'ici 20 ans pour répondre à l'évolution de la structure de la population (vieillesse, desserrement des ménages...)
- Auxquels s'ajoutent presque autant de logements dans l'objectif d'accueil démographique fixé par le SCOT.

Réhabilitation énergétique

- Le résidentiel représente 35% de la consommation d'énergie du territoire (couvert à 33% par les produits pétroliers et à 32% par l'électricité) soit une facture énergétique totale annuelle de 27 M €.
- Importance du service public de performance énergétique (Parc Eco-Habitat) : en 2019, 687 contacts qui ont bénéficié d'un conseil de 1er niveau ce qui a déclenché ensuite 462 accompagnements personnalisés (+30% par rapport à 2017) dont 139 visites à domicile.
- 8% des ménages du territoire Nord, 11% des ménages ligériens et 14% des ménages du Sud ont été accompagnés.
- En 2020, on compte 216 qualifications RGE par les professionnels du bâtiment du territoire.

Parcours résidentiel

- Les familles avec enfant s'installent davantage dans des maisons individuelles et dans les villages,
- tandis que les logements des bourgs-centres sont plutôt occupés par des personnes seules, des jeunes couples ou des seniors

Un Programme Local de l'Habitat (PLH) adopté en mars 2020

fixe les objectifs à 6 ans.

ET DEMAIN ?

- Comment favoriser le parcours résidentiel des ménages ? Sur la même commune ou sur l'ensemble du territoire ?
- Comment adapter et diversifier les types et formes d'habitat pour répondre aux différentes demandes (évolution de la taille des ménages, vieillissement...)?
- Paradoxe entre besoin croissant en logements et volonté des ménages d'avoir de l'espace, et la nécessaire limitation de l'artificialisation.
- Comment améliorer la qualité du parc de logements et sa mobilisation (logements vacants, logements manquants de confort, performance énergétique) ?
- Comment faire du patrimoine bâti un vecteur de développement des Monts du Lyonnais (économie, image, attractivité)

CONSOMMATION DES MENAGES & OFFRE COMMERCIALE

Quelle évasion commerciale ?

Quelle offre commerciale locale ? Quelles forces et difficultés ?

Une bonne attraction interne pour l'alimentaire mais une forte évasion commerciale en non-alimentaire¹

- 40% d'évasion commerciale en alimentaire
- 73% d'évasion commerciale en non-alimentaire (baisse de l'attraction interne en non-alimentaire et forte progression d'internet) :
 - o 21% des dépenses d'équipement de la personne sont réalisées en interne ;
 - o 27% des dépenses de Mobilier/Electro/Déco sont réalisées en interne ;
 - o 31% des dépenses de culture/loisirs sont réalisées en interne ;
 - o 42% des dépenses de bricolage/jardinage sont réalisées en interne.

On compte dans l'offre commerciale des Monts du Lyonnais, les commerces sédentaires de proximité, 3 supermarchés (St-Symphorien, Ste-Foy, Souzy) et également les marchés (10% du chiffre d'affaire commercial du territoire est réalisé sur les marchés ; 15 marchés sur 12 communes, 2/3 ont moins de 10 commerçants, 82% des marchés sont localisés sur la partie Nord).

Facteurs de non consommation et principales critiques :

- Commerces sédentaires : habitudes d'achats différentes (trajet du travail, éloignement du centre-bourg, horaires), manque de choix, prix trop élevés
- Commerce non-sédentaire : horaires inadaptés (semaine pour la majorité des marchés), meilleure transparence sur la traçabilité des produits vendus

Près de la moitié des communes n'ont plus qu'un seul voir aucun commerce de proximité² :

- 5 communes n'ont plus de commerce et 10 communes n'ont qu'un seul commerce
- 11 communes ont entre 2 et 5 commerces
- 2 pôles intermédiaires Montrottier et Haute-Rivoire proposent une offre de produits courants complète.
- 4 bourgs-centres bien dotés en commerces (entre 40 et 113 commerces)

¹ Exploitation fine à l'échelle des Monts du Lyonnais de la 10ème enquête de consommation des ménages effectuée entre les mois de septembre et décembre 2016

² Les restaurants / auberges ne sont pas comptabilisés. Seuls les restaurants proposant une offre de dépannage (pain, etc.) sont intégrés. Source : étude préalable OCMMR

Offre des centres bourgs : diversité commerciale globalement bonne, sur représentation des activités de services à surveiller, fonction shopping des centres-bourgs manquante. Et des problématiques de vacances commerciales et de non-continuité des linéaires commerciaux.

Offre dans les villages : nombreux cas où l'offre basique de dépannage n'est pas assez complète pour jouer son rôle (surface de vente réduite et/ou non optimisée). Tendance à la baisse du chiffre d'affaire pour 60% des commerçants).

Une majorité de communes sont dans une situation commerciale inquiétante ou difficile :

- 13 communes ont une situation plutôt difficile
- 12 communes ont une situation inquiétante

La Fédération OSER, 67 commerçants-artisans.

La fédération OSER (0.5 ETP) permet aux commerçants et artisans de réaliser des animations de plus grande envergure en mutualisant les coûts, elle sensibilise également les habitants au "consommer local". La Fédération OSER a mis en place une Market Place pendant le confinement ; c'est une réponse aux nouveaux modes de consommation.

ET DEMAIN ?

- Comment renforcer la capacité de résilience de l'économie à travers l'économie de proximité ?
- Sur un territoire agricole, quels sont les leviers pour permettre à tous l'accès à une alimentation saine, durable et de qualité ?
- Comment améliorer la visibilité et l'attractivité de l'offre ?
- Quelle adéquation entre offre commerciale et les modes de vie et de consommation (adaptation aux nouvelles formes de consommation)?
- Comment réduire l'évasion commerciale tant en alimentaire qu'en non-alimentaire ?
- Quel accompagnement des transmissions ?
- Comment maintenir la diversité des formes de vente (petits commerces et marchés forains) et comment capter la consommation digitalisée ?
- Quelle politique en matière d'urbanisme commercial (attractivité) ?

ACCES AUX SOINS

Tous les habitants des Monts du Lyonnais ont-ils les mêmes facilités à accéder à un médecin généraliste ?

Quels sont les services de santé existants sur le territoire ?

Un accès inégal au médecin généraliste

- Au total 23 médecins généralistes soit 6.55 pour 10 000 habitants contre 9.2 en Région (2018)
- Des médecins plus jeunes que la moyenne régionale : 34.8% ont +55 ans contre 47.2% en région)
- Une absence de maisons médicales de garde sur le territoire (les plus proches : Brignais, Feurs)
- Le secteur de St Laurent de C. est classé en Zone d'intervention Prioritaire (ZIP) et nécessite une vigilance renforcée
- Le secteur de Chazelles / L. (classé en Zone d'Action Complémentaire) nécessite également une vigilance.

3 Maisons de santé pluriprofessionnelles

Sur le secteur Sud, les MSP (St-Martin, St-Symphorien) ont été créées en 2012 et 2015 ; celle de St-Martin rassemble plus de 30 professionnels.

Sur la partie Nord du territoire, la MSP ouverte en 2020 à St-Laurent devrait être un facteur d'attractivité des professionnels médicaux ; des projets de Maison de santé sont également à l'étude sur Montrottier et Ste-Foy.

Parallèlement, de nombreuses communes investissent dans des locaux mis à disposition de professionnels médicaux ou paramédicaux.

22 communes des Monts du Lyonnais sont partenaires du dispositif Ma commune Ma santé

Zonage médecine générale au 01/05/2018, ARS.



Légende

- ZIP – Zone d'intervention prioritaire
- ZAC – Zone d'action complémentaire
- ZV – Zone de vigilance
- Hors classement

Le début de l'organisation des libéraux en communautés professionnelles territoriales de santé

CPTS Monts du Lyonnais (validée en octobre 2020) : secteur Nord des Monts du Lyonnais (+ Meys + Virigneux) avec le bassin de L'Arbresle avec une extension envisagée sous 2 ans aux communes non couvertes des Monts du Lyonnais (sauf Maringes et Viricelles rattachées à la CPTS Forez Est).

Les services de santé

- 1 hôpital local sur 4 sites (Chazelles, St Symphorien/Coise et St Laurent de C./Haute-Rivoire),

La fusion des hôpitaux locaux de Chazelles, de St-Laurent /Haute-Rivoire et de St-Symphorien au 01/01/2021 va permettre d'optimiser les moyens, de les répartir entre les sites et de réhabiliter les bâtiments :

- St Symphorien : reconstruction à partir de 2022 (terrain mis à disposition par la CCMDL) ; ensemble des lits SSR ainsi que la pharmacie ;
- Chazelles : reconstruction à partir de 2021 ; transfert de 24 lits d'EPAHD ainsi que la cuisine centrale ;
- Haute-Rivoire /St-Laurent : réhabilitation à St Laurent (à compter de 2023) ; Pas de changement sur Haute-Rivoire (40 lits d'EPAHD) ; Les lits d'EPAHD seront conservés à St-Laurent ainsi que la cuisine.

- 1 antenne PMI au sein de chacune des antennes départementales locales mais sans consultation de médecins PMI.
- 2 CMP enfants (St Symphorien et St Laurent) mais des CMP adulte peu accessibles (Thurins, Tassin la Demi-Lune).
- 2 Services de Soins Infirmiers à Domicile, 1 équipe spécialisée Alzheimer.
- Des associations qui complètent l'offre (A votre écoute, Vie Libre, Planning familial).
- Une offre de santé à 1 heure (dont 2 CHU).
- 3 Foyers d'Accueil Médicalisés.

- Le Centre Médical de l'Argentière (Fondation Partage et Vie)
Le projet porte à la fois sur un projet immobilier et un projet médical de spécialisation et de répartition de lits entre différents sites : reconstruction sur le site avec une vocation d'accueil tournée vers le handicap et le médico-social et départ du service des brûlés vers le centre de rééducation à Miribel (le nombre de lits passerait de 133 à 126).

Des difficultés importantes de recrutement : aides-soignantes, infirmières...

Information/ prévention enfance-jeunesse

Des permanences du planning familial qui sont encore peu connues en dehors des MFR.

Aucune présence ou permanence de structures de prévention et d'accompagnement des addictologies.

Le Centre socio-culturel L'Equipage fait des interventions de prévention au sein d'établissements scolaires et a un « promeneur du net ».

ET DEMAIN ?

Dans un contexte d'augmentation de la population et du nombre de personnes de plus de 60 ans,

- **Comment développer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé ? avec une urgence sur la partie Nord du territoire et sur la Loire**
- **Comment favoriser l'accès aux soins pour tous ?**

MOBILITE

Comment se déplacent les habitants des Monts du Lyonnais ?
Quelle est la distance moyenne des déplacements domicile-travail ?
Quelle est l'offre de transports publics ?

La voiture individuelle s'impose... mais coûte cher !

- Eloignement des espaces de vies (travail, loisirs, scolarité, commerces), auquel s'ajoutent les problématiques de l'habitat diffus, du relief et de la faiblesse des transports en commun.
- Le transport de personnes représente 12% de la consommation d'énergie du territoire.
- Le transport représente 10 à 12% du budget d'un ménage en France ; or, 28% des ménages des Monts du Lyonnais sont d'ores et déjà en situation de précarité énergétique logement...
- 8.2% des ménages n'ont pas de voiture.
- 7 auto-écoles (+3 sur Chazelles)

21% des ménages locaux consacrent plus de 20% de leur revenu disponible à la mobilité, pour seulement 13% dans le Rhône.



L'offre de transports publics... d'Est en Ouest... et inégale entre le Nord et le Sud

Seulement 2.8% des déplacements sont effectués en transports publics contre 11% en Région en 2014 ; mais une offre est présente et tend à se développer :

- 54 lignes scolaires
- Ligne 142 (Lyon – L'Argentière, via St-Laurent et Ste-Foy) : 17 courses en semaine avec en moyenne 6.5 voyageurs des Monts du Lyonnais par trajet. +20% de fréquentation entre 2016 et 2019 en semaine. Une expérimentation est en cours pour augmenter la fréquence de circulation.
- Ligne 2EX (Lyon – Chazelles, via St-Martin et St-Symphorien) : 41 courses en semaine avec en moyenne 12 voyageurs des Monts du Lyonnais par trajet. +39% de fréquentation entre 2016 et 2019, +51% et +18% le samedi et le dimanche
- Ligne C1 (St-Etienne – St-Symphorien, via Chazelles) : une augmentation de 36% de la fréquentation de voyageurs sur les arrêts de St-Symphorien et Chazelles (dont la moitié sur St Symphorien) sur 2016-2019 (augmentation de 40% sur l'ensemble de la ligne). Ces arrêts représentent 23% de la fréquentation de la ligne.
- service de transport social à la demande CCMDL pour les personnes les plus fragilisées (142 dossiers acceptés en 1 an)

Des initiatives associatives pour compléter cette offre : covoiturage solidaire de proximité, location de scooters par le Réseau Entraide Solidarité.

Et la mobilité douce ?

- De rares pistes cyclables ou chemins piétonniers sécurisés.
- Des études de stratégie de mobilité durable en cours pour favoriser le développement de nouvelles pratiques douces et le changement de comportement pour les trajets courts essentiellement, mais aussi pour les déplacements plus longs (intermodalité).
- Des initiatives pour faire diminuer l'utilisation de la voiture individuelle par la CCMDL (promotion du covoiturage, du vélo à assistance électrique...) complétées par des initiatives associatives (La Ruche de l'écologie notamment).

Les déplacements domicile-travail (Cf p. 59)

ET DEMAIN ?

- **Comment réduire les inégalités d'accès aux services, à l'emploi et à la formation et le risque d'isolement pour les personnes peu mobiles (les plus précaires, les jeunes (une étude « Mobilité des 11-25 ans » est en cours), les personnes âgées)? Comment adapter et développer l'offre de services ?**
- **Comment développer des alternatives au tout-voiture-individuelle à la fois dans l'objectif TEPOS et pour réduire la vulnérabilité énergétique du territoire ?**
- **Comment favoriser la mobilité interne au territoire pour gagner en cohésion territoriale ?**

Les autres enjeux liés :

- **Maintenir le maillage de services de proximité sur l'ensemble du territoire (commerces, services, formations...),**
- **Adapter l'offre de services (ex : amplitudes horaires des modes de garde ; services itinérants) pour répondre aux problématiques de mobilité.**
- **Développer l'emploi local et les tiers-lieu/télétravail pour limiter les déplacements pendulaires.**
- **Travailler la politique de l'habitat social sur les communes dépourvues de transports en commun**

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE & PARENTALITE

Quels sont les services existants ?
Répondent-ils aux besoins ?
Comment sont accompagnées les familles ?

PETITE ENFANCE

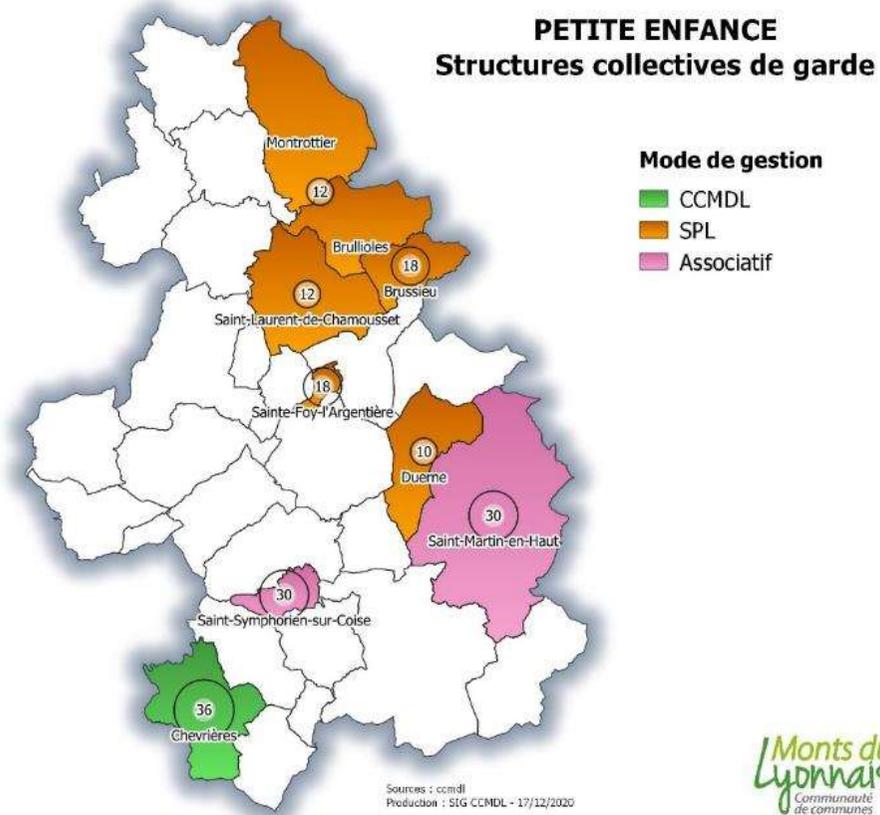
Contexte : des 0-5 ans de moins en moins nombreux : -235 enfants de 0 à 5 ans entre 2012 et 2017

Une spécificité locale : la multiplicité des modes de gestion des 8 structures de garde collective

L'offre en structures collectives est bien répartie sur le territoire. Un taux d'occupation largement supérieur à 70% (seuil Caf) sauf à Chevrières malgré les adaptations.

La commission d'attribution des places en crèche permet d'avoir une lisibilité globale des demandes, de traiter celles-ci sur des critères identiques et de proposer une solution pour toutes les demandes (excepté lors de la commission de novembre 2020).

Jusqu'à présent les structures du sud du territoire ne participaient à la commission, elles vont intégrer celle-ci en 2021, cela permettra une lisibilité sur l'ensemble du territoire.



441 assistants maternels (AsMat) agréés et en activité en 2019

Des évolutions très différentes selon les zones :

- Sud : une augmentation de 23% du nombre d'assistants maternels ;
- Nord : une baisse de 24% du nombre d'assistants maternels ;
- Loire : une baisse du nombre d'assistants maternels.

La situation est donc très tendue au Nord alors que l'offre de garde en accueil individuel est supérieure à la demande au Sud.

Certains AsMat se sont regroupés au sein de 5 Maisons d'Assistants Maternels / MAM (Aveize, Coise, Haute-Rivoire, Brussieu x2) mais ces regroupements ne créent pas systématiquement de places de garde supplémentaires.

L'épisode Covid a pu accentuer la déstabilisation des AsMat, notamment du fait des délais de réponse de la PMI.

3 relais d'assistants maternels (RAM)

accompagnent les AsMat et sont guichets d'information sur l'ensemble des modes de garde :

- Une grande majorité d'AsMat adhère à un RAM, de nombreux temps collectifs décentralisés ;
- Un travail de qualité qui vient en soutien des AsMat se sentant éloignés des instances départementales (PMI).

ENFANCE

De bonnes conditions d'accès à la scolarisation :

- o Des écoles maternelles et élémentaires dans toutes les communes (hormis Châtelus). Ces communes ont une garderie périscolaire matin et soir et un service de restauration mais les personnels des périscolaires manquent régulièrement de formation.
- o Des collèges : St-Laurent, Ste-Foy, St-Martin (2), St-Symphorien, (Chazelles (2)) ;
- o 1 lycée d'enseignement général sur St Symphorien ; Pour les jeunes de la partie Nord, l'accès au lycée nécessite de sortir du territoire (ou des déplacements vers le Sud) ;
- o Des formations professionnelles : 3 MFR, Centre d'apprentissage de la Giraudière, IFAS, lycée J Monnet (+ lycée professionnel à Chazelles) ;

Une proximité des agglomérations voisines et de leurs pôles de formation avec des transports en commun pour y accéder.

Des accompagnements à la scolarité par les 2 centres sociaux.

Des accueils de loisirs (3-12 ans) qui semblent répondre aux besoins du territoire

- 6 accueils de loisirs (jusqu'à 113 places pour les moins de 6 ans et 333 places de 6 à 12 ans) ;
- Une offre organisée différemment selon les secteurs géographiques : 3 petites structures sur la Loire (dont 2 n'accueillent que sur les vacances scolaires), 2 structures d'importance sur l'ex-Hauts du Lyonnais, et 1 structure unique sur l'ex-Chamousset-en-Lyonnais ;

JEUNESSE

Un déficit d'accompagnement des 12-17 ans sur la partie Nord

- le Sud relativement bien pourvu : 2 MJC + accompagnement de groupes de jeunes par le centre socio-culturel Archipel (accompagnement mini-MJ sur Duerne, Grézieu-le-Marché, Pomeys et Larajasse) ;
- Des accueils-jeunes en démarrage sur Grammond et Chevrières, en complément de la MJC de Chazelles ;
- Un accueil-jeunes à Montrottier.

Les jeunes et leur commune

Des associations de jeunes dans 19 communes, plus ou moins actives.

Toutes les communes n'investissent pas de la même manière la thématique jeunesse (mini-MJ, local jeunes...)

Des locaux jeunes portés principalement par les communes.

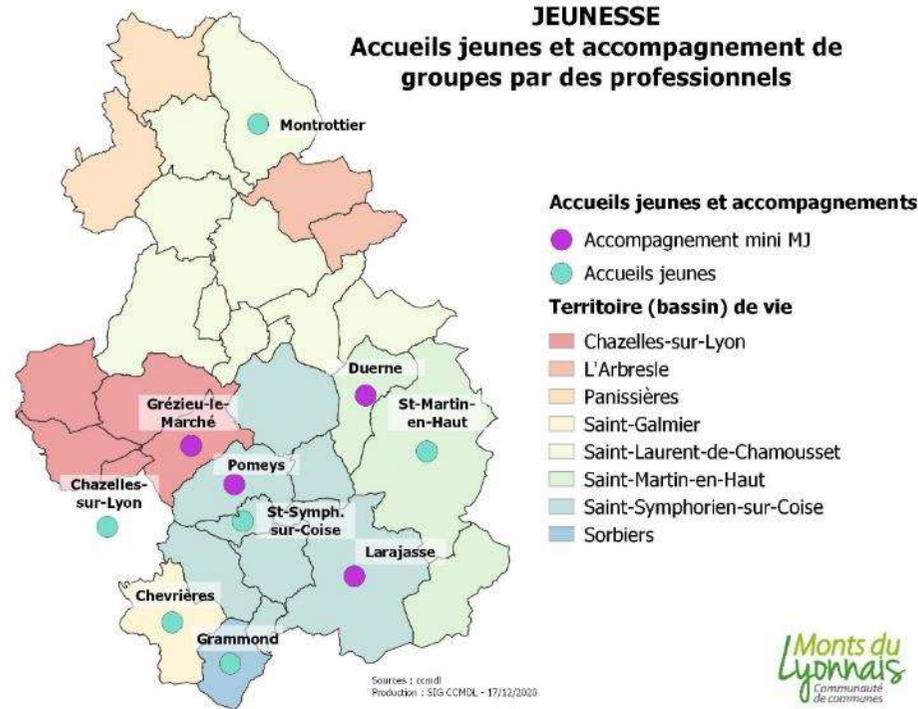
9 conseils municipaux d'enfants mais aucun conseil municipal de jeunes.

Préoccupations principales des élus en matière de jeunesse³ (ces préoccupations sont à relativiser car les communes reçoivent peu de demandes des jeunes et des familles qui ne les interpellent pas) :

- Lien social
- Désoeuvrement, problématique occupationnelle, place du numérique
- Mobilité pour les jobs d'été / stages / apprentissage
- Dialogue entre élus et jeunes
- Prévention alcool / drogue / sexualité
- capacité des jeunes à s'engager

³ enquête auprès de 26 communes, 1^{er} trimestre 2020

JEUNESSE Accueils jeunes et accompagnement de groupes par des professionnels



L'ÉVOLUTION DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE VERS UNE CTG, PLUS GLOBALE

Le mode de contractualisation avec la Caf évolue vers une Convention Territoriale Globale et invite à réfléchir une offre de services finement en adéquation avec les besoins du territoire et des familles et les priorités locales.

PARENTALITE

Des initiatives et animations des 2 centres sociaux (Archipel anime un réseau d'acteurs) et de l'ADMR St-Laurent-de-Chamousset
Une partie Nord moins bien pourvue en matière d'accompagnement à la parentalité et à la scolarité.
Des permanences d'une médiatrice familiale au sein des 2 Maisons des services.
Un essor des accompagnements individuels (coach) qui amoindrit la lisibilité des acteurs relais transversaux.

ET DEMAIN ?

- **Un enjeu d'adaptation permanente de l'offre à l'évolution des besoins**
- **Un enjeu de maintien de l'équilibre entre les différents modes de garde et la nécessaire valorisation du métier d'assistants maternels**
- **Quid de l'impact de l'instruction/la scolarisation à 3 ans sur la garde d'enfants et les écoles maternelles ?**
- **Un enjeu autour du périscolaire (formation, lien avec les modes de garde...)**
- **Connait-on réellement les besoins et envies des jeunes ?**
- **Un enjeu d'équilibre territorial autour de l'accompagnement de la parentalité et des familles**

AVANCEE DANS L'AGE

Vieillir dans les Monts du Lyonnais, quelles offres ? Quelles difficultés ?

Un nombre croissant de personnes de plus de 60 ans

- De 2007 à 2017, les 60-74ans ont augmenté de 39.4% et les +75 ans de +11.7%
- En considérant le nombre de personnes de 50-59 ans et de 40-49 ans en 2017, on peut estimer qu'il y aura +687 et +1 069 personnes de 60-69 ans dans 10 et 20 ans par rapport à aujourd'hui.

L'offre de services

- 3 antennes des départements
- 4 EHPAD dont 2 associatifs, des foyers résidence
- 5 structures de services à domicile (4 sont associatives), du portage de repas
- 2 Services de soins à domicile, 1 équipe spécialisée alzheimer
- 2 accueils de jour (dont 1 itinérant) et 1 halte répit
- multiples associations de retraités, des centres sociaux, Solidair'aidants... et une richesse de la vie associative locale
- Des CCAS actifs
- Service de transport social des Monts du Lyonnais

La restructuration du le centre hospitalier des Monts du Lyonnais prévoit des accueils de jour, des accueils spécialisés Alzheimer et une plateforme collaborative avec les acteurs du maintien à domicile. Elle permettra également de meilleures conditions d'accueil des personnes âgées.

Des difficultés :

- Isolement des personnes âgées malgré les solidarités de la famille, des voisins, des amis (30% des +75 ans vivent seuls)
- Habitat diffus et géographie : un véhicule est souvent indispensable
- Un accès inégal au médecin généraliste selon son lieu d'habitation.

Des personnes âgées qui restent à domicile même avec des niveaux de dépendance importants

- Des services à domicile d'ores et déjà saturés car ayant de grandes difficultés de recrutement (et risque d'essoufflement des bénévoles associatifs qui assurent pourtant des réponses de services publics ou assimilés).
- Des EPHAD qui ne peuvent plus être la seule réponse aux personnes âgées devenues trop fragiles pour rester à leur domicile et des listes d'attente conséquentes pour y entrer.

ET DEMAIN ?

- **Quelles réponses sont à apporter pour améliorer le parcours résidentiel des +60ans ? Le nombre de places en EPHAD ou en résidences seniors sera-t-il suffisant ? Quelle place pour l'habitat inclusif ?**
- **Comment répondre à une demande croissante en services à domicile ?**
- **Comment lutter contre l'isolement des retraités (et leurs aidants), prévenir la dépendance et la perte d'autonomie ?**

HANDICAP

Quelles offres de services pour les personnes en situation de handicap ? Quelles difficultés ?

422 personnes perçoivent l'Allocation Adulte handicapé en 2017 (2.2% de la population ; 2.7% en Région – données Balises)

51 bénéficiaires PCH (prestation de compensation du handicap) sur la partie Rhône des Monts du Lyonnais

Structures sociales ou médico-sociales :

- 3 foyers d'accueil médicalisés (Haute-Rivoire, St-Martin, CMA).
- Projet de foyer Adapei pour adultes handicapés à St-Laurent.
- Des permanences de structures d'accompagnement social des publics handicapés à St-Laurent et à St-Symphorien.
- Des structures proches : Une Maison d'Accueil Spécialisée sur Chazelles, un Institut Médico-Educatif sur St Galmier, SESSAD à St-Laurent-d'Agny, Vaugneray, Bessenay, un IMPRO sur Mornant.

Handicap et emploi :

- 116 demandeurs d'emploi sont titulaires d'une RQTH orientation « milieu du travail ordinaire ». Il n'y a pas de permanence de Cap'Emploi sur les Monts du Lyonnais.
- Présence d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail à Meys avec un service de ramassage (mais qui ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins) et des logements.
- Absence d'entreprise adaptée (ou de transport vers).

Enfance-jeunesse :

- Un projet pour accueillir selon des modalités communes les enfants en situation de handicap et leur famille au sein de tous les accueils de loisirs du territoire (« bienveillance et dynamique inclusive »).
- 3 ULIS collèges pour les élèves en situations de handicap.

Des problématiques d'accessibilité des ERP.

Des problématiques d'isolement social et géographique (de fait un besoin d'accompagnement et de transport) et la question du suivi et de l'accompagnement des aidants même s'il existe localement plusieurs associations : Association des handicapés des Monts du Lyonnais, association Autisme Brévenne.

Le transport social des Monts du Lyonnais peut être mobilisé pour les adultes en situation de handicap.

Les structures d'aide et de soins à domicile sont également mobilisées en direction du public handicapé avec de vraies problématiques pour ces structures d'augmentation globale de la demande et de difficultés de recrutement.

ET DEMAIN ?

- **Un enjeu d'adaptation permanente de l'offre à l'évolution des besoins**
- **Comment lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap (et leurs aidants) ?**

SERVICES PUBLICS, ACTION SOCIALE

Quelle offre pour accéder aux services publics ? Faire valoir ses droits ?
Quel accompagnement social pour les personnes fragilisées ?

Les mairies et La Poste, des services de proximité indispensables

4 mairies assurent le service de carte nationale d'identité/passeport dont une seule (St-Symphorien) sur la partie Sud du territoire ce qui suscite un certain engorgement.

Sous forme de CCAS constitués ou de commissions sociales, les communes interviennent pour réduire les fragilités Leur principal atout : la proximité. Mais ces CCAS agissent peu au-delà des aînés.

Pour ce qui est des services postaux, on voit là aussi, que les collectivités s'impliquent afin de maintenir des services avec 9 agences postales communales (+ 4 bureaux de Poste et 7 relais Poste commerçants).

Trésor public, sécurité et incendie

- 1 trésorerie à St-Symphorien (suppression de l'antenne de St-Laurent en 2017) ; Mais quelques permanences grand public au sein des Maisons des services depuis 2020.
- 2 casernes de gendarmerie
- 8 casernes de sapeurs-pompiers. Service porté principalement par des pompiers volontaires ; quid de leur renouvellement ?

Deux Maisons des services à l'initiative des CC pour faciliter l'accès aux droits

- Labellisées Relais de Services Publics puis MSAP puis France Service en 2020.
- Depuis 2020, une Maison France Service sur Chazelles portée par la CCFE qui permet aux ressortissants ligériens d'accéder à certains partenaires (Caf 42, MSA, CPAM...).

3 700 demandes à St Laurent en 2019 et 6 100 à St-Symphorien : une baisse des demandes sur St Symphorien sur 2020.

Une diversité de partenaires :

- 10 partenaires nationaux : Pôle Emploi, Ministère de la justice, Ministère de l'intérieur, CARSAT, AGIRC-ARCCO, La Poste, DGFIP, Caf, MSA, CPAM.
- autres partenaires : avocat, conciliateur, Médiation familiale, Missions Locales, travailleur social CARSAT, FNATH.
- Des partenariats qui permettent d'équilibrer l'accès aux services : permanences CAUE et Parc Eco Habitat et accompagnement des bénéficiaires du RSA par le centre socio-culturel Archipel à St-Laurent.

La Caf est le partenaire le plus mobilisé, suivie de la CARSAT, de la CPAM et de Pôle Emploi.

Un engagement très variable des partenaires (avec ou sans permanence (physique ou à distance)) et qui peut être différent selon les maisons. Des situations complexes qui se rapprochent de plus en plus du travail social (besoins d'accompagnement global + besoins émergents d'accompagnement du public d'origine étrangère).

1 200 ménages en-dessous du seuil de pauvreté (8.8%) et une forte vulnérabilité énergétique des ménages

- Le taux de chômage augmente : 7,2 % en 2017 soit 1224 demandeurs d'emplois. La part des demandeurs d'emploi durablement éloignés de l'emploi⁴ est inférieure à la moyenne régionale, mais a augmenté sur 2020 : ils représentent 17% des demandeurs d'emplois (soit 300 demandeurs d'emplois) au 30/09/2020) contre 22% au niveau régional.
- 3 129 personnes couvertes (allocataires de moins de 65 ans et non-étudiant et leurs ayant-droits) par des prestations Caf-MSA sont à bas revenus en 2017
 - o Dont 315 allocataires dont le poids des prestations Caf-MSA représente 50 à 99% de leur revenu disponible (5.9% ; 10.3 en Région)
 - o Dont 344 allocataires dont les prestations Caf-MSA représentent 100% de leur revenu disponible (6.4% ; 13.6% en Région)
- 513 personnes couvertes par le RSA (allocataires et leurs ayant-droits) en 2017 (1.5% ; 4% en Région)
- 28% des ménages sont aujourd'hui en situation de précarité énergétique (consacre plus de 10% de leurs revenus aux dépenses d'énergie de leur logement), sans compter les dépenses de mobilité.
- Les consommations énergétiques des ménages sont fortement liées aux produits pétroliers d'où une vulnérabilité importante des ménages aux évolutions du prix de l'énergie. Quel que soit le scénario, la facture énergétique nette augmentera en 2030 d'où une vulnérabilité importante des ménages.

Des difficultés de mobilité pour les publics en insertion sont récurrentes (même s'il existe Aid'Auto 42, le TSMDL et la location de scooters par le Réseau Entraide Solidarité).

⁴ les demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi sont définis comme ayant cumulé 12 mois (ou plus) d'inactivité totale (catégorie A) au cours des 15 derniers mois.

Antennes des Départements : des inégalités entre Nord et Sud

Territoire des Monts et Coteaux du Lyonnais (L'Arbresle)

- MDR St Symphorien : service social-insertion, service enfance, service autonomie, PMI
- St-Laurent (depuis octobre 2017, accueil 3 jours par semaine puis depuis début 2020, accueil 1.5 jours par semaine et depuis la crise COVID, des accueils uniquement sur rendez-vous) : service social-insertion, autonomie (des permanences également en mairie de Montrottier et de Ste Foy).

Espace d'action sociale et de santé Plaine et Coise (St-Galmier)

- Chazelles (permanences) : service social, PMI

Les habitants du Nord du territoire et les ligériens doivent se rendre à St Symphorien ou L'Arbresle, ou à St-Galmier pour accéder aux services enfance et autonomie des Départements.

Pour ce qui est de l'accompagnement social, un écart entre les besoins ressentis par les CCAS et les Maisons des services et la disponibilité des travailleurs sociaux sur le Rhône.

Insertion socio-professionnelle

Un secteur Loire mieux organisé pour accompagner les demandeurs d'emploi : Point rencontre emploi sur Chazelles + dispositif PLIE qui permet un panel d'accompagnement.

Insertion par l'activité économique :

- 2 Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) sur 3 lieux (ressourcerie à St-Symphorien et Chazelles, Jardin d'Avenir à St Martin) + des ACI portés à une échelle plus large (SIMA Coise, Brigade Nature). Des difficultés pour les personnes du Nord du territoire à accéder à un ACI.
- Absence d'Entreprise d'Insertion (EI) (ni sur le territoire, ni sur un territoire proche). Mais une étude de faisabilité d'un projet d'EI autour d'une déchèterie professionnelle en cours.

Insertion socio-professionnelle des jeunes : 3 permanences locales des Missions Locales (accompagnement des 16-25 ans sortis du système scolaire).

Une évolution des besoins du fait de la crise Covid (données Mission locale Nord (comparaison 2019 et 2020 jusqu'au 27/10/2020)) : des contacts supplémentaires notamment de jeunes diplômés ou de jeunes qui ont perdu leur contrat d'intérim. Les entrées en emploi, en formation ou en stage ont diminué d'un tiers.

Disparition du BIJ au profit de la Maison des services à St-Laurent (toujours identifié par le public) et rôle réduit du PIJ porté par le centre socio-culturel Archipel.

Associations à vocation sociale et solidaire

En sus des structures d'animation de la vie sociale (centres sociaux et Etas), de nombreuses associations permettent d'accompagner les fragilités du territoire : Solidarités Paysans, Secours Catholique...

On dénombre plusieurs associations d'aide alimentaire (Croix Rouge (St Martin, St-Laurent), Les Restos du Cœur (St Symphorien), Pour une alimentation solidaire (St Symphorien, Chazelles, Montrottier, St Laurent)), des ressourceries / espaces de gratuité et un répare'café.

Des espaces publics pour réduire la fracture numérique

- 15 bibliothèques du territoire proposent 1 ou plusieurs postes internet en accès libre.
- Les Maisons des services portent des Espaces publics numériques et proposent 4 à 5 postes en accès libre Internet en plus de l'accompagnement aux démarches administratives dématérialisées (près de 2 800 utilisations en 2019).
- Le service culture numérique de la CCMDL forme différents publics (130 seniors, 530 enfants/ados, 86 adultes/actifs en 2019) ; la Maison du numérique est équipée d'un fablab.
- Les centres sociaux proposent également des initiations au numérique.

ET DEMAIN ?

- Identifier les besoins des « invisibles »
- Quel accès au numérique et quel accompagnement des personnes fragiles pour l'accès aux droits ?
- Travailler la politique de l'habitat social sur les communes dépourvues de transports publics.
- Un enjeu de renfort de l'accompagnement social (travailleurs sociaux) et des permanences MDR sur la partie Nord.
- Renforcer la gouvernance locale et partenariale autour de l'action sociale (Maisons des services, Département, CCAS, associations...) notamment dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale) et pour mieux adapter l'offre de services aux besoins du territoire.
- Une attention particulière à l'engagement des partenaires France services et au cadre du label.
- Travailler l'offre de services pour permettre à chacun de trouver un accompagnement vers l'emploi adapté à ses besoins et répondre aux besoins des entreprises locales en matière de recrutement.

LOISIRS, CULTURE, VIE ASSOCIATIVE

Quelle offre de loisirs et de culture ?
Comment qualifier la vie associative ?
L'offre est-elle bien répartie sur le territoire ?

Un dynamisme associatif, facteur d'attractivité et d'intégration

1 250 associations (3.6 pour 100 habitants contre 2.6 en région) qui se renouvellent : 95 ont été créées/modifiées en 2018-2019.

Une vie associative facilitant l'intégration de nouveaux habitants et des personnes fragiles et qui contribue à l'image du territoire.

Des propositions et équipements diversifiés :

- activités sportives (une part de licenciés sportifs comparable à la moyenne régionale)
- associations familiales, de jeunes, des aînés...
- associations à vocation sociale et solidaire
- de nombreuses associations culturelles, écoles de musique, cinémas, 29 bibliothèques (en réseau)
- de nouveaux collectifs porteurs à l'échelle intercommunale (La Fabrik, Collectif pas seul.e sur terre, Pour une alimentation solidaire, etc.)
- La Kuma (parc de matériel technique son et lumière mutualisé), une ressource pour les initiatives culturelles locales

Des associations qui animent de nombreuses manifestations et festivités.

Une politique de la CCMDL pour développer une offre culturelle notamment en direction des scolaires.

Présence de nombreuses salles et équipements sportifs et de loisirs (piscines, tennis, salles, terrains de sports...) et d'espaces dédiés à la culture (théâtre de Coise, auditorium à St-Laurent, salle des arts de la maison de pays à St-Martin, bibliothèques).

De nombreux partenariats entre associations et avec les collectivités.

Un secteur associatif porteur de nombreux services et reposant principalement sur le travail de bénévoles⁵

La majorité des associations portent des missions de service public ou assimilés : OGEC d'écoles privées, association de services à domicile, MFR, EPHAD... (aucun office municipal des sports, peu de CCAS qui gèrent un service ou un établissement.)

Mais un essoufflement du bénévolat, comme partout en France.

25% seulement des structures de l'ESS du territoire porte des emplois salariés. Ce taux est plus proche des 40 % sur les territoires « ruraux » étudiés sur 2008-2013 par la CRESS Rhône-Alpes. « *Il convient de s'interroger sur cette situation pour déterminer si ce fonctionnement est*

⁵ Etude « Panorama de l'ESS dans les Monts du Lyonnais » - 2016 – CRESS Auvergne Rhône-Alpes [étude conduite à l'échelle du SIMOLY].

revendiqué par les structures et constitue une spécificité territoriale, ou s'il traduit un manque de ressources ou d'accompagnement dans la création d'un premier emploi. »

Aucune structure du territoire n'est labellisée Structure d'Accompagnement à la vie associative.

Une offre inégalement répartie en matière d'animation de la vie sociale

L'animation de la vie sociale implique une dynamique de mobilisation des habitants pour apporter des solutions aux besoins des familles et à leurs difficultés de vie quotidienne, mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire. Elle se traduit par les agréments et des financements pluriannuels accordés par la Caf.

En 1985, 3 centres sociaux sont créés par le Comité de coordination des Monts du Lyonnais (CCML) ; l'ensemble du territoire est alors couvert.

L'offre actuelle : le centre socio-culturel Archipel (périmètre Sud), le centre socio-culturel L'Equipage (périmètre ex CCFL avec des activités qui se développent sur la CCFE), l'ETAIS, agréé espace de vie sociale en 2018.

En 2008, le centre social de St Laurent de Chamousset ferme : de nombreux services, qui étaient portés par le centre social, sont repris alors par la communauté de communes Chamousset en Lyonnais.

Sans remettre en cause le dynamisme et la qualité de l'Etai, il persiste un déficit d'animation de la vie sociale, d'accompagnement de projets et d'éducation populaire sur la partie Nord du territoire qui est renforcé par l'absence de MJC (communales) avec des professionnels de l'animation et du développement social.

Les centres sociaux ont également un « projet familles » ce qui n'est pas le cas de l'ETAIS.

Une ouverture sur l'extérieur à conforter

Des difficultés de mobilité, physique, mais également psychologique, qui peuvent conduire à des difficultés à s'ouvrir à des formations hors territoires, à d'autres cultures, des difficultés à se détacher de son enfant, etc.

ET DEMAIN ?

- **Comment faire de la dynamique associative et des équipements du territoire, des facteurs d'attractivité et de développement ?**
- **Comment favoriser l'implication des habitants dans la vie locale et citoyenne ? Comment soutenir l'attractivité des associations ?**
- **Comment maintenir le lien social dans une société hyperconnectée ?**
- **Comment soutenir la vie associative et culturelle afin que les associations continuent d'apporter des réponses aux besoins des habitants ?**
- **Comment renforcer l'équilibre de l'offre d'animation de la vie sociale sur l'ensemble du territoire ?**

PARTIE 7 :

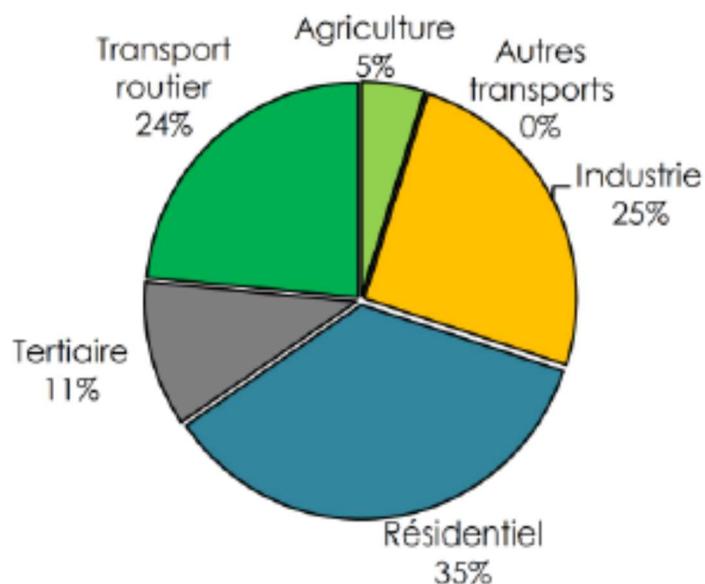
TRANSITION ECOLOGIQUE

CONSOMMATION et MAITRISE DE L'ENERGIE

Le territoire consomme chaque année 848 GWh soit 229 fois la piscine d'Hurongues remplie de fioul. Par habitant, cela représente 24 MWh/hab/an, une consommation légèrement inférieure aux moyennes régionale et nationale.

Le secteur du bâti (résidentiel et tertiaire) représente près de la moitié des consommations du territoire (46%).

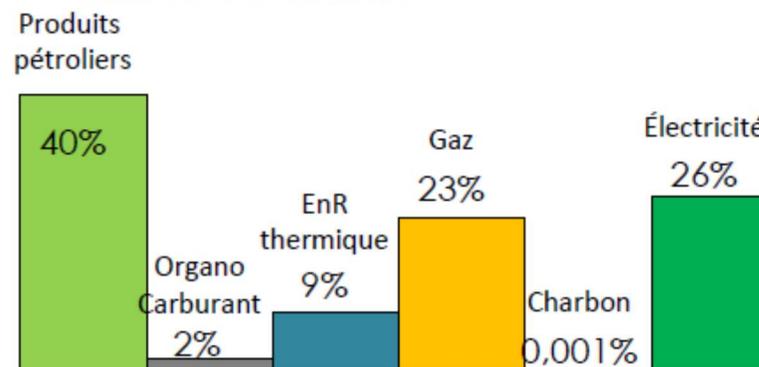
CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR SECTEUR



Source : Rapport final PCAET, CCMDL, 2019.

Les produits pétroliers (dont les transports et l'agriculture dépendent respectivement à 93% et 71%) constituent la première source d'énergie consommée.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION PAR TYPE D'ÉNERGIE



Source : Rapport final PCAET, CCMDL, 2019.

Le territoire importe 89% de ses besoins énergétiques, soit une facture de 65 M€ (7% de son PIB)

Le territoire produit 10M€ d'énergie renouvelable. 9% de la facture énergétique du territoire est produite localement.

	CCMDL	CCFE	COR
Consommation/hab (2017)	23.7 MWh	33.5 MWh	25 MWh
Facture énergétique/hab (2015)	2 106 €	2 728 €	2 228 €

Source : données ORCAE, observatoire régional climat air énergie
<https://auvergnerhonealpes.terristory.fr/>

Quel que soit le scénario, la facture énergétique nette augmentera en 2030

Il y a 2 leviers pour réduire le montant de la facture énergétique territoriale :

- Réduire les consommations d'énergies fossiles importées
- Augmenter la part de la production locale d'énergies renouvelables

Maitrise de l'énergie : un objectif de réduction de 49% des consommations d'énergie d'ici 2050

Les Monts du Lyonnais ont un potentiel de production d'énergies renouvelables mais celles-ci doivent être développées en parallèle d'actions de maîtrise de l'énergie.

Le tableau ci-contre montre les potentiels de maîtrise de l'énergie à respecter pour la trajectoire TEPOS.

- Jusqu'en 2030, il s'agit de prioriser les efforts sur le résidentiel (-39%), le tertiaire et l'industrie (-24%).
- De 2030 à 2050, les efforts devront notamment porter sur le transport (de marchandises notamment) en parallèle du maintien des caps sur le bâti et l'industrie.

Consommations du territoire (GWh)	2015	Cible 2030	évolution 2015-2030	Cible 2050	évolution 2030-2050
Résidentiel	301	185	-39%	131	-29%
Transport personnes et marchandises	200	166	-17%	110	-34%
Tertiaire	93	71	-24%	47	-34%
Agriculture	41	35	-15%	29	-17%
Industrie	214	163	-24%	116	-29%
TOTAL	849	620	-27%	433	-30%

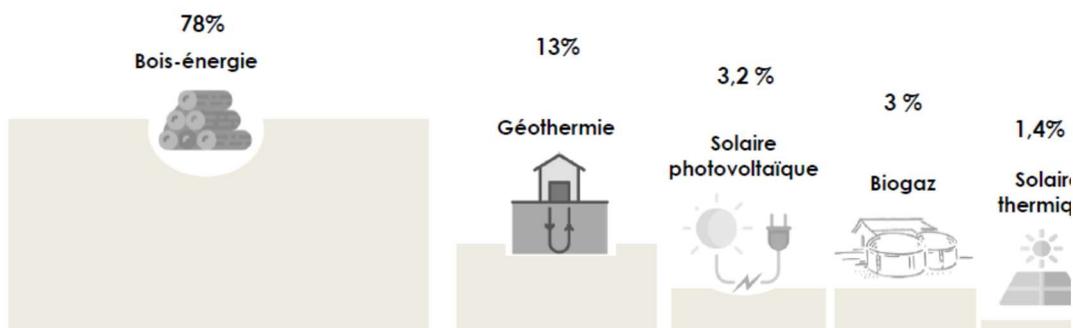
Trajectoire TEPOS Monts du Lyonnais, PCAET.

ENERGIES RENOUVELABLES

Le territoire produit des énergies renouvelables (EnR) pour 11% de ses besoins énergétiques...

Le territoire produit 94.6 GWh par an.

RÉPARTITION DES 94,6 GWh D'ÉNERGIE RENOUVELABLE CONSOMMÉS SUR LE TERRITOIRE



Source : Rapport final PCAET, CCMDL, 2019.

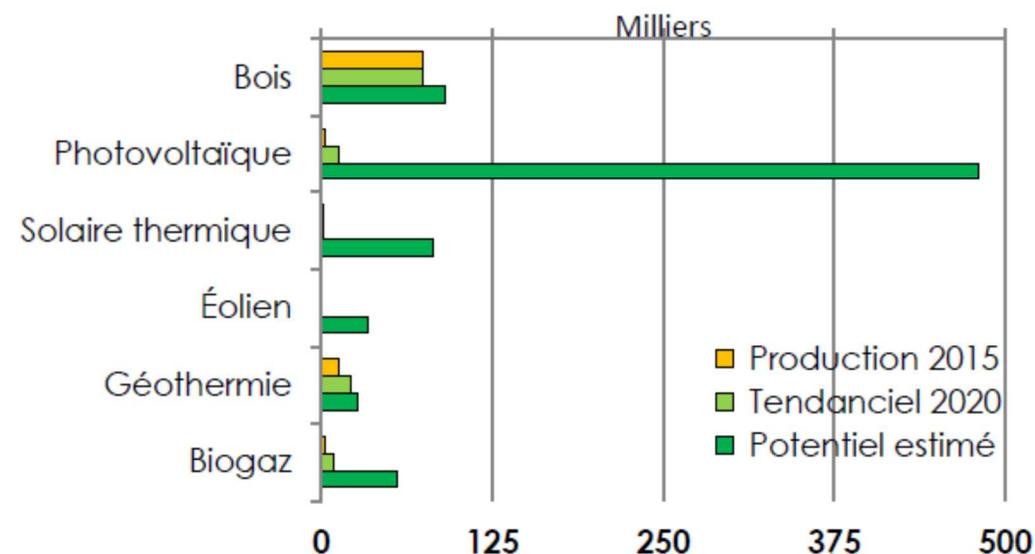
	CCMDL	CCFE	COR
Production d'énergie renouvelable (2017)	99.8 GWh	154.8 GWh	125.18 GWh
Part ENR/consommation d'énergie (2017)	12%	7.3%	9.9%

Source : données ORCAE, observatoire régional climat air énergie <https://auvergnerhonealpes.terristory.fr/>

... et bénéficie d'un fort potentiel de développement

Si le changement climatique est un choc de l'extérieur, il faut réduire la dépendance du territoire pour en réduire l'impact. Plus d'autonomie, c'est donc plus de résilience.

Dans le cadre du PCAET une étude du potentiel de production maximale d'énergie renouvelable a été réalisée. Le territoire possède un potentiel intéressant de production d'EnR à 768 GWh, dont 63% proviendraient du solaire photovoltaïque (481 GWh)¹, contribuant ainsi à renforcer l'autonomie énergétique (notamment électrique).



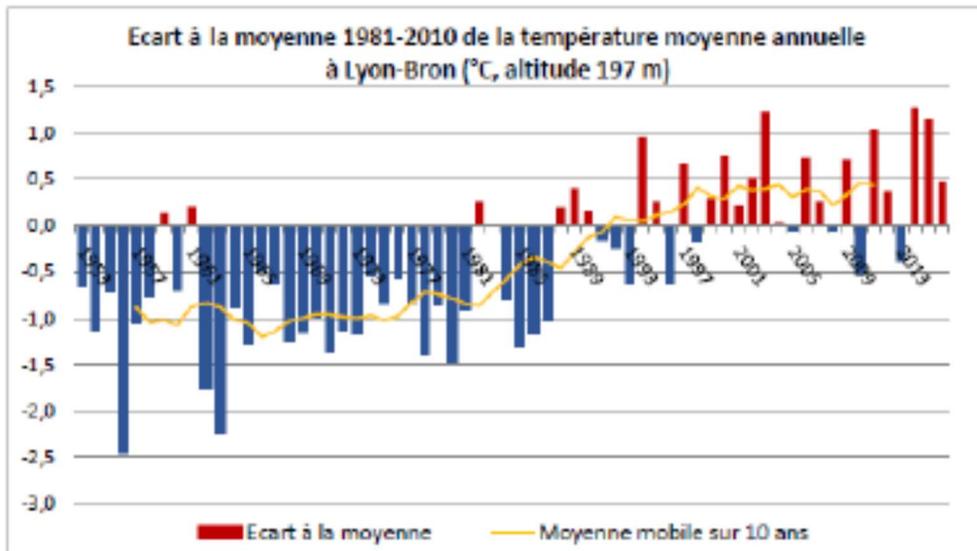
Source : Rapport final PCAET, CCMDL, 2019.

¹ Il s'agit du potentiel théorique maximum sur les toitures ensoleillées mais ne prenant pas en compte les capacités actuelles du réseau électrique.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique : une réalité

Le changement climatique est déjà une réalité sur le territoire. L'année 2018 a d'ailleurs été la plus chaude enregistrée depuis 150ans. Est observée une hausse manifeste des températures moyennes depuis 1953 (de l'ordre de +2°C), cette hausse est plus marquée à l'été qu'en hiver (+3,0°C contre +1,6°C) (station Météo France de Lyon-Bron). Localement, nous sommes plus proches du +1°C. Quel que soit le scénario considéré, les températures vont continuer à augmenter au moins jusqu'en 2050.



Source : profil climat AURAE

Les autres tendances :

- Augmentation des jours de sécheresse, baisse des précipitations (en particulier l'été) ;
- Augmentation des épisodes exceptionnels de fortes précipitations et des phénomènes climatiques violents ;
- Baisse du nombre de jours de gel.

Ses effets, à court et long termes :

- Impacts des canicules sur les exploitations agricoles, sur les populations les plus vulnérables et sur l'économie ;
- Impacts sur la sécurité des personnes (inondation, incendie) et l'état des infrastructures (sécheresse, inondation...) ;
- Impact de la baisse du nombre de jours de gel sur le volet sanitaire ;
- Augmentation des pressions sur les prélèvements de la ressource en eau et dégradation de sa qualité ;
- Une demande croissante en énergie pour le refroidissement.

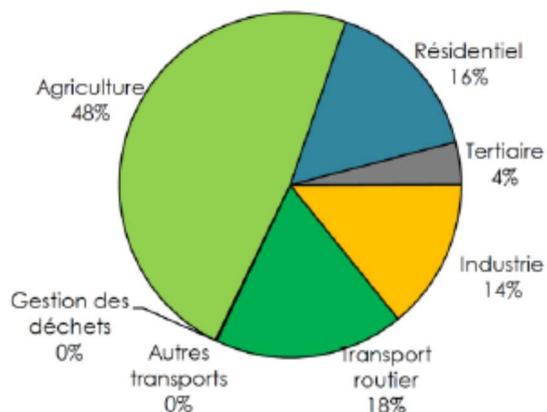
EMISSIONS & CAPTATION DE GAZ A EFFET DE SERRE

En 2005, la France s'est engagée à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050.

Les activités du territoire génèrent l'émission annuelle de 277 kilotonnes équivalent CO₂ de gaz à effet de serre (GES) soit 7,9 t_{éq} CO₂ par habitant (moyenne France : 7,5 t_{éq}CO₂/ hab / an).

Les émissions de GES sont essentiellement d'origine non-énergétique, reflet de l'importance des filières agricoles et industrielles du territoire. L'agriculture est en effet le 1^{er} secteur émetteur avec 160 kt_{éq} CO₂ soit 48% du bilan GES du territoire. La combustion d'énergie sous toutes ses formes (chauffage, carburant, électricité) est responsable de la seconde moitié des émissions.

ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEUR, EN %



Source : Rapport final PCAET, CCMDL, 2019.

...mais 33 % des émissions annuelles de gaz à effet de serre du territoire sont captés par les sols et espaces naturels

Le stockage carbone correspond à la capacité des réservoirs naturels (forêts, haies, sols) à absorber le dioxyde de carbone (CO₂) présent dans l'air. En sens inverse, certains changements de nature des sols (transformation d'un hectare agricole en surface bétonnée par exemple) entraînent la libération de carbone dans l'atmosphère.

Le déstockage de carbone (changement d'usage des sols) est évalué à 2.8 ktep.CO₂/an.

Le stockage carbone (sols, biomasse) est évalué à 91.1 ktep.CO₂/an. Au total, 33 % des émissions annuelles de gaz à effet de serre du territoire sont captés par les sols et espaces naturels. Le stockage carbone peut être renforcé sur le territoire.



Source : Rapport final PCAET, CCMDL, 2019.

QUALITE DE L'AIR

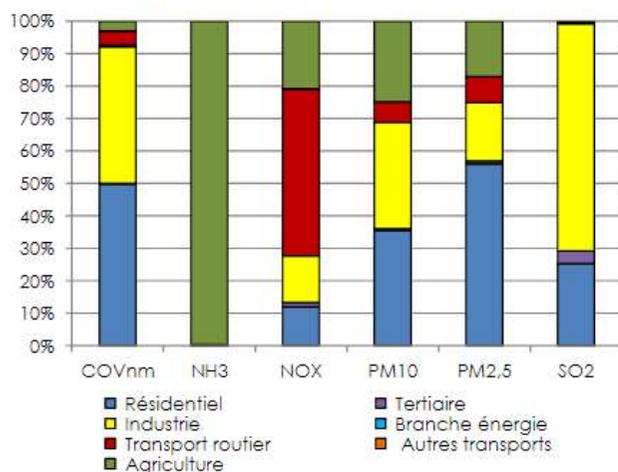
La CCMDL est le seul EPCI du Rhône non-soumis au Plan de Protection de l'Atmosphère

(mais pas sur tous les polluants).

- Baisse de nombreux types d'émissions de polluants atmosphériques depuis 10 ans à l'exception de l'ammoniac (NH3) qui semble stagner.
- Certains défis persistent : transport routier, agriculture, émissions de particules fines et de polluants atmosphériques.
- Les émissions d'ammoniac sont par exemple 2 fois plus importantes par habitant du fait de l'activité fortement agricole du territoire.

Ratio (kg/hab)	COVnm	NH3	NOx	SO2	PM10	PM2,5
France	16,3	10,9	17,3	4,4	4,8	3,0
CCMDL	13,6	24,7	9,7	1,8	6,4	3,9
Écart	-17%	+126%	-44%	-41%	+33%	+30%

Répartition par secteur



ET DEMAIN ?

- Un enjeu d'atteinte de l'objectif TEPOS = réduction des consommations + couverture via des énergies renouvelables locales
- Un enjeu de maîtrise de la facture énergétique
- Un enjeu de réduction par 4 des émissions de gaz à effet de serre et d'accroissement de la capacité du territoire à capter le carbone présent dans l'air et à le stocker
- Un enjeu de réduction de la vulnérabilité du territoire et d'adaptation au changement climatique
- Un enjeu d'amélioration de la qualité de l'air

Un PCAET (Plan Climat Energie Territorial) fixe les objectifs et le plan d'actions jusque 2025 pour les Monts du Lyonnais.

DECHETS

En 2019, **19 091 tonnes de déchets ont été collectées et traitées sur la CCMDL²** dont :

- 6 022 t d'ordures ménagères résiduelles (32%)
- 724 t de sacs jaunes
- 548 t de journaux et magazines
- 1 111 t de verres
- 8 685 t en déchèteries (45%) (+21% en 2 ans)

La CCMDL dispose de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

- Elle est en charge de la collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables et du transport des déchets collectés (sacs noirs et sacs jaunes) vers le centre d'enfouissement (Roche la Molière, 42) et le centre de tri (Firminy, 42).
- Elle assure également la gestion et l'exploitation des 2 déchèteries du territoire : St-Martin-en-Haut et Montrottier (63 094 passages en 2019) et s'occupe du traitement de l'ensemble des déchets collectés via des filières dédiées (90% des déchets amenés en déchèterie sont valorisés).
- Elle organise la collecte du verre et du papier (122 colonnes verre, 115 colonnes papier).

Une quantité de déchets produits par habitant plutôt bon...

166.64 kg d'ordures ménagères par habitant en 2019 (moyenne nationale (ADEME, 2017) : 354 kg/hab/an).

>La tendance : une baisse de 6.6 kg/hab entre 2016 et 2018.

² Source : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – 2019, CCMDL.

... mais des ratios de collecte sélective faibles

Le ratio de collecte sélective des recyclables secs issus des ordures ménagères (RSOM = emballages + papiers) est faible : 37 kg/an/hab en 2018 alors que cette donnée est de 46.8 en moyenne en France et de 42.6 pour les territoires mixte à dominante rurale.

>La tendance : une augmentation de la collecte des emballages en sacs jaunes de 0.9 kg/hab/an et une baisse du ratio des journaux-magazines de 1.5 kg/hab de 2016 à 2018.

La collecte du verre est plutôt bonne.

>La tendance : une augmentation de 1.3 kg/hab de la collecte du verre de 2016 à 2018.

On retrouve encore 3% de métaux, 11% de verre, 25% de déchets alimentaires dans les sacs noirs : il existe donc des marges de manœuvre importantes.

En parallèle, en moyenne, les erreurs de tri représentent 11% des sacs jaunes et apports journaux-magazines.

Quelques actions mais une absence de programme local de prévention

Le sujet de la prévention est donc incontournable mais est aujourd'hui peu développé :

- La CCMDL et des communes soutiennent l'achat de lombricomposteurs, composteurs, broyeurs, poules... pour réduire la part fermentescibles et verts.
- Les Monts du Lyonnais comptent une ressourcerie avec 2 boutiques. Un conventionnement depuis mi-2019 a permis de détourner des déchèteries 9.396 tonnes.

Le territoire compte également un espace de gratuité sur Montrottier et un Repare'Café sur St-Laurent (porté par l'ETAIS).

La part de la redevance ordures ménagères payée par les usagers est de 66 € en 2020 (62 € en 2019) alors que le coût global est de 72 €.

Le service ordures ménagères est financé par la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) basée sur le nombre d'habitants par foyer pour les particuliers et sur un nombre de parts attribué aux professionnels.

Le coût global de 72 € TTC/hab en 2019 est nettement inférieur à la moyenne nationale de 2014 actualisée de 94 € HT/hab.

Une organisation du traitement des ordures ménagères par enfouissement qui va subir de plein fouet des augmentations³

Le coût du service va être amené à évoluer à la hausse dans les années à venir car l'essentiel des déchets résiduels du territoire sont enfouis. Or, la TGAP (Taxe générale sur les Activités Polluantes) sur le stockage qui s'élevait à 24€ HT/tonne devrait passer à 65 € HT/tonne en 2025. Le coût de traitement des déchets devrait au global augmenter de 110 000 € d'ici 2025, soit +66%.

Ainsi la réduction des tonnages enfouis est impérative pour limiter la hausse du coût par habitant

Les autres évolutions

Au regard de la seule évolution de la population, il est estimé des tonnages d'ordures ménagères résiduelles de 6 526 tonnes en 2025 et 6 781 tonnes en 2030 (6022 t en 2019).

La valorisation (matière + organique) représente 48% des tonnages. L'objectif fixé par la Loi est de 65% en 2025.

³ Source : AMO Etude préalable à l'instauration de la tarification incitative, Ecogéos Andarta – Etat des lieux, janv 2020.

Une connaissance du coût du service imputable aux professionnels plutôt floue

Des projets sur le territoire devraient permettre d'apporter un service aux entreprises et de désengorger les déchèteries, recentrant l'action de la CCMDL sur sa compétence, celle des ordures ménagères :

- Ouverture prévue d'une déchèterie professionnelle automatisée sur la ZA Grange Eglise (St-Symphorien) en mai 2021
- Projet d'entreprise d'insertion basée sur une combinaison d'activités entre déchèterie professionnelle, matériauuthèque et démantèlement. Le lien d'implantation, les activités, la faisabilité juridique et économique devraient être étudiée sur 2021.

ET DEMAIN ?

- **Quelle politique de réduction de la production des déchets (pour une diminution des tonnages) en lien avec les acteurs locaux ?**
- **Comment réduire la part des déchets fermentescibles (25%) dans les ordures ménagères et la part des déchets verts apportées en déchèteries (quelle valorisation de la ressource ligneuse) ?**
- **Enjeu des déchets des entreprises**